

2017-2018
Master 1 Archives

Les féministes et leurs archives : transmissions mémorielles, réseaux et pratiques de collecte

Marie Gauthier |

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles |

Membres du jury
Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférence en archivistique
(Université d'Angers)
Charly Jollivet | Docteur en archivistique
(Université d'Angers)



Soutenu publiquement le :
12 juin 2018

Prix Valérie Poinssotte 2019



2017-2018
Master 1 Archives

Les féministes et leurs archives : transmissions mémorielles, réseaux et pratiques de collecte

Marie Gauthier |

Sous la direction de Mme Bénédicte Grailles |

Membres du jury
Bénédicte Grailles | Maîtresse de conférence en archivistique
(Université d'Angers)
Charly Jollivet | Docteur en archivistique
(Université d'Angers)



Soutenu publiquement le :
12 juin 2018

Prix Valérie Poinsette 2019



**L'auteur du présent document
vous
autorise à le partager,
reproduire,
distribuer et communiquer
selon**



les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice de recherches, Bénédicte Grailles, pour m'avoir aidée à préciser mon sujet et pour m'avoir apporté de précieux conseils tout au long de la rédaction de ce mémoire. Je la remercie aussi de m'avoir transmis des conseils bibliographiques qui ont beaucoup apporté à ma réflexion. Je lui suis reconnaissante pour sa disponibilité et pour le temps qu'elle m'a accordé.

Ce mémoire, et plus particulièrement l'étude de cas, n'auraient pas été possibles sans l'aide de Christine Bard, qui m'a permis de travailler sur les archives de l'association Archives du Féminisme avant leur versement au CAF.

Je la remercie, ainsi que Colette Avrane, pour les entretiens qu'elles m'ont accordés et qui m'ont beaucoup apporté.

Enfin, je tiens à remercier mes proches pour leur soutien, et plus particulièrement mes parents, pour leur aide en ce qui concerne la relecture et la mise en page de mon mémoire.

Table des sigles et abréviations utilisés

ARCL : Archives Recherches et Cultures lesbiennes

BMD : Bibliothèque Marguerite Durand

BDIC : Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine

CAF : Centre des Archives du Féminisme

CARHIF : Centre d'Archives et de Recherche pour l'Histoire des Femmes

CNFF : Conseil National des Femmes Françaises

CODHOS : Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale

EHESS : École des Hautes Études en Sciences Sociales

IMEC : Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine

MLAC : Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception

MLF : Mouvement de Libération des Femmes

MFPF : Mouvement Français du Planning Familial

PAJEP : Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire

PUR : Presses universitaires de Rennes

UFCS : Union Féminine Civique et Sociale

Sommaire

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES.....	6
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : LES FEMINISTES ET LEURS ARCHIVES.....	5
1. L'histoire des archives féministes	6
2. Les archives féministes, entre centres communautaires et institutions	21
3. Des enjeux spécifiques de collecte, de conservation et de valorisation.....	36
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	47
BIBLIOGRAPHIE	48
1. Ouvrages généraux	48
2. Les archives des mouvements féministes.....	49
3. La question du don d'archives	51
4. Les archives du militantisme et de la vie associative.....	51
5. Archives orales, histoire et mémoire des femmes.....	52
6. Les archives communautaires	52
SOURCES	53
1. Tableau réalisé à partir des bulletins de l'association Archives du Féminisme	53
2. Archives de l'association Archives du Féminisme	53
3. Sources en ligne.....	54
4. Entretiens oraux	54
ÉTUDE DE CAS : L'ASSOCIATION ARCHIVES DU FEMINISME : RESEAUX ET PRATIQUES DE COLLECTE AUTOUR DES ARCHIVES FEMINISTES	55
1. Collecter et valoriser les sources du féminisme grâce à une structure originale	57
2. Des réseaux anciens et actuels	67
3. Quelles évolutions ?	76
CONCLUSION DE L'ETUDE DE CAS.....	84
CONCLUSION GENERALE.....	85
ANNEXE 1 : TRANSCRIPTION INTEGRALE DE L'ENTRETIEN REALISE AVEC COLETTE AVRANE.....	87
ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION INTEGRALE DE L'ENTRETIEN REALISE AVEC CHRISTINE BARD.....	88
ANNEXE 3 : REPRODUCTION D'UN DOCUMENT PRODUIT PAR LE CAF ET L'ASSOCIATION.	89
ANNEXE 4 : TYPE D'ARTICLES PUBLIES DANS LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION ARCHIVES DU FEMINISME.....	91
ANNEXE 5 : THEMES DES ARTICLES PUBLIES DANS LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION ARCHIVES DU FEMINISME.....	94
TABLE DES MATIERES	95

Introduction générale

Selon Michelle Perrot, dans son ouvrage *Les femmes ou les silences de l'histoire*¹, « la constitution de l'archive, comme celle, plus subtile, encore, de la mémoire, est le résultat d'une sédimentation sélective produite par les rapports de force et les systèmes de valeur² ». Cela expliquerait donc la relative absence des femmes dans les archives, où elles « n'apparaissent que lorsqu'elles troublent l'ordre ». Or, les sources d'archives participent à la construction de l'histoire, ce qui expliquerait une relative absence des femmes dans le récit historique, ce que Michelle Perrot désigne comme un « silence de l'histoire ». Cette absence des femmes dans les sources d'archives serait donc la conséquence, d'un système de valeurs qui leur est défavorable, mais aussi un moyen de perpétuer ce système de valeurs. Les femmes et leur histoire sont donc plus difficiles à appréhender dans le temps historique car elles sont absentes de l'espace public qui est l'objet majeur de l'histoire et du récit. L'histoire est donc un construit, un « produit culturel »³ selon Gerda Lerner, et les femmes en ont été effacées ou marginalisées. Elles sont reléguées dans la sphère privée, dans le domaine de l'intime. Toute tentative d'intervention collective dans le domaine public est assimilée à de l'hystérie et le discrédit est souvent jeté sur les rares femmes qui osent s'impliquer publiquement. Cette absence des femmes dans l'histoire écrite est donc un moyen de perpétuer une vision genrée, selon laquelle la place des femmes ne serait pas dans l'espace public mais davantage dans l'intimité de leurs foyers, et que toute tentative d'intervention publique, qu'elle soit individuelle ou collective, serait contraire à leur nature féminine.

Or, lorsque les mouvements féministes des années 1960-1970, et notamment le mouvement de libération des femmes (MLF) en France, affirment que « le privé est politique⁴ », ils cherchent à remettre en cause l'oppression des femmes tant dans la

¹ PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, VXi-493 p.

² *Ibid.*, voir Introduction, p. V.

³ LERNER Gerda, *The Creation of Feminist Consciousness: from the Middle Ages to Eighteen Seventy*, New-York, Oxford University Press, 1993, 395 p.

⁴ CHARPENEL Marion, « *Le privé est politique !* ». *Sociologie des mémoires féministes en France*, thèse de doctorat en science politique sous la direction de Marie-Claire Lavabre, soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, 2014.

sphère privée que dans la sphère publique. De ces actions publiques, souvent spontanées, il semble qu'il naisse une conscience collective des femmes comme actrices politiques. Cette mise en avant du privé, de l'intime à travers des thèmes comme la sexualité féminine, l'avortement ou encore le lesbianisme est une remise en cause de l'absence des femmes et de leur corps dans l'espace public. On peut aussi citer l'acte fondateur du MLF, la première action médiatique, le 26 août 1970, lorsqu'une dizaine de militantes déposent une gerbe sous l'arc de Triomphe pour rendre hommage à la femme du soldat inconnu : « il y a plus inconnu que le soldat inconnu. Sa femme ». Cette affirmation est une preuve que les militantes avaient conscience de l'absence des femmes dans une histoire écrite encore très majoritairement par des hommes, et surtout de l'absence des femmes dans la mémoire et les célébrations collectives.

Cependant, il faut aussi s'interroger sur cette action et cette affirmation. En effet, les mouvements féministes qui connaissent une forte résurgence et une nouvelle vitalité en France à partir des années 1970 ne sont pas les premiers. Ils appartiennent à ce qui est qualifié a posteriori de « deuxième vague⁵ féministe ». Les mouvements appartenant à « première vague » et principalement actifs entre les années 1880 et 1940 ont aussi contribué à l'émergence des femmes dans la sphère publique, beaucoup de féministes de la première vague ont été des pionnières en la matière et leurs actions ont parfois attiré l'attention médiatique et ont fait l'objet de débats dans la société française de la Belle époque. Pourtant, comme l'analyse Christine Bard dans l'introduction de l'ouvrage consacré aux féministes de la première vague⁶, les militantes du MLF « ignorent tout des luttes qui ont existé avant elles⁷ ». Il semble donc qu'il y ait eu un défaut de transmission de la mémoire des luttes féministes entre la première et la deuxième vague. À quoi cette absence de transmission peut-elle être attribuée ? L'explication la plus évidente serait une absence de conservation des traces de ces mouvements et de leurs militantes, qui auraient privilégié l'action à la transmission de la mémoire de leurs luttes. Cette explication semble plausible à un certain degré, en effet, il n'existe à l'époque que très peu de traces des mouvements féministes dans les services publics d'archives, ce qui peut laisser croire que ces mouvements n'en ont pas laissé. Cependant, il apparaît que les militantes avaient tout de même le souci de

⁵ Une vague peut être définie comme un cycle de mobilisation militante sur une période donnée, avec un répertoire d'actions qui lui est propre.

⁶ BARD Christine (dir.), *Les féministes de la première vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2015, 229 p.

⁷ *Ibid.*, p. 11.

transmettre leur mémoire, notamment à travers des bibliothèques et centres d'archives spécialisés. Parmi ces centres, on peut citer le plus connu, existant encore aujourd'hui : la bibliothèque Marguerite Durand, léguée par sa créatrice à la ville de Paris en 1932. Marguerite Durand a constitué et enrichi cette bibliothèque tout au long de son parcours militant, en collectant des livres, des périodiques, des lettres et des manuscrits consacrés aux femmes et à leur cause. Ainsi, lorsque les militantes du MLF proclament dans leur hymne « Nous qui n'avons pas d'histoire, depuis la nuit des temps les femmes, nous qui sommes le continent noir⁸ », est-ce par méconnaissance de l'existence de ces sources historiques, ou par volonté de rompre avec un cycle de militantisme qui leur paraît dépassé ?

Au moment de l'émergence du MLF, l'histoire des femmes n'est pas encore devenue un champ de recherche universitaire indépendant, même si quelques thèses ont été soutenues sur le sujet. Les femmes sont toujours très minoritaires dans l'université française et l'histoire des femmes est un domaine de recherche marginal et marginalisé. Dans la décennie qui suit, le contexte semble plus propice au développement de ce champ d'étude, notamment grâce à des historiennes telles que Michelle Perrot. Cette période semble alors correspondre à une certaine redécouverte des sources d'archives féministes, et provoque aussi une prise de conscience de l'importance de la transmission mémorielle, que ce soit sous forme de sources écrites ou de témoignages oraux.

C'est sur ces aspects que nous souhaitons centrer la première partie de notre étude. Tout d'abord, il semble intéressant de se pencher sur l'histoire des archives féministes, et sur le rapport que les mouvements féministes peuvent entretenir avec les archives. D'une manière plus large, il faut donc interroger leur rapport à la trace écrite, à l'histoire, et à la transmission de leur mémoire. Comme nous l'avons mentionné, ces archives ne sont pas totalement inexistantes mais elles font, dans la majeure partie de leur histoire, l'objet d'une certaine méconnaissance. La prise de conscience de l'importance des archives intervient donc tardivement. Dans les décennies qui suivent, une attention plus grande est portée aux archives, que ce soit de la part des mouvements eux-mêmes, qui créent parfois leurs propres centres

⁸ Hymne du MLF, 1971. [en ligne] disponible sur : <http://chantsdeluttes.free.fr/feminisme/pages%20feminisme/hymnedumlf.html> (consulté le 28 avril 2018)

d'archives, mais aussi de la part du monde universitaire, qui a déjà contribué à l'émergence de l'histoire des femmes comme champ de recherche. Nos questionnements peuvent être regroupés en trois axes.

Tout d'abord, quelles sont les raisons de ces difficultés de transmission ? Est-ce un trait structurel propre au mouvement féministe, qui a existé par vagues dont les contextes historiques, sociaux et moraux étaient extrêmement différents ? Cette absence relative d'archives vient-elle au contraire de facteurs extérieurs, d'ordre archivistique par exemple, qui contribueraient à invisibiliser les femmes et l'histoire de leurs luttes dans les archives ? Quels sont les facteurs qui ont provoqué une prise de conscience de l'importance des archives et de la transmission historique et mémorielle dans les mouvements féministes ? Quelle influence la plus grande visibilité des femmes et de leurs revendications dans l'espace public a-t-elle pu avoir sur ce changement ?

Après cette prise de conscience tardive, il faut s'interroger sur la façon dont les mouvements féministes se sont occupés de leurs archives. Comment des centres d'archives se sont-ils constitués, quel est leur rapport avec le monde archivistique plus classique, qui aurait contribué à l'absence des femmes dans les archives ? Encore aujourd'hui, quel est le statut de ces centres ? Peut-on parler de centres communautaires, comme il en existe dans les pays anglo-saxons ?

Notre étude portera aussi sur les enjeux spécifiques liés aux archives féministes, qu'ils soient d'ordre archivistiques ou mémoriels. Comment peut-on regrouper, collecter et classer les archives d'un mouvement pluriel et extrêmement divers, qui a parfois pris des formes étatiques et institutionnelles, alors que d'autres courants s'opposaient justement à toute institutionnalisation de leur lutte. Existe-t-il aujourd'hui des « communautés d'archives » dans le mouvement féministe ? Enfin, comment les professionnels de l'information envisagent-ils le traitement et la valorisation de ces archives spécifiques ?

Dans la deuxième partie de notre étude, nous nous pencherons sur le cas spécifique, celui de l'association Archives du Féminisme, créée en 2000 à Angers et dont le but est de collecter et valoriser les archives du féminisme. Dans cette étude de cas, nous tenterons de vérifier les hypothèses que nous avons évoquées précédemment et nous nous intéresserons plus particulièrement aux pratiques de collecte de cette association et aux réseaux sur lesquelles elle s'appuie afin de recueillir des archives féministes pour ensuite les verser au Centre des Archives du Féminisme qui prend en charge leur traitement et leur valorisation.

Première partie : Les féministes et leurs archives

Le *Guide des sources de l'histoire du féminisme*⁹, à sa parution en 2006, est une première en France. L'association Archives du Féminisme est à l'origine de ce guide, qui a nécessité près de six ans de travail. Il répertorie de manière exhaustive les fonds documentaires, les fonds d'archives féministes et des fonds utiles sur l'histoire des féminismes, qu'ils soient publics ou privés, présents dans différents types de services d'archives en France. Un tel travail de recensement, sur une période chronologique aussi étendue, n'avait jamais été fait en France auparavant. Il s'appuie sur des questionnaires envoyés à de nombreux services d'archives à travers la France. Le bulletin de l'association mentionne d'ailleurs à plusieurs reprises¹⁰ les réponses plus qu'approximatives de certains centres d'archives ou bibliothèques qui semblent avoir des difficultés à définir si les archives qu'ils conservent doivent être considérées ou non comme féministes, ce qui semble dénoter une certaine méconnaissance de ces archives et un problème dans leur définition. De plus, ce guide adopte volontairement une définition assez extensive de ce qui peut être considéré comme des archives féministes, et regroupe divers courants de ce mouvement, pour y inclure à la fois des archives personnelles de femmes militantes et des archives d'associations.

Il existait des guides comparables dans d'autres pays, par exemple pour la Belgique¹¹. Le *guide des sources de l'histoire du féminisme*, récompensé par le Barbara Kanner Prize en 2007, semble être la preuve d'un certain regain d'intérêt pour les archives féministes, et comble un manque historiographique très important. La volonté des adhérentes d'Archives du Féminisme est donc de recenser, repérer et faire connaître les sources à un public de chercheurs. Ce manque historiographique qui a perduré jusqu'à la parution du guide montre donc bien certains défauts de prise en compte des archives féministes. De plus, ce vide historiographique était un obstacle à la recherche

⁹ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2006, 442 p.

¹⁰ KRAKOVITCH Odile, « Le guide des sources pour l'histoire du féminisme », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n°1, avril 2001, p. 19.

¹¹ JACQUES Catherine, GUBIN Éliane, MARISSAL Claudine, VAN MOLLE Leen (dir.), *Sources pour l'histoire des femmes en Belgique : répertoire d'archives 1830-1993*, Bruxelles, Inbel, 1993, 339 p.

sur l'histoire des femmes et du féminisme, qui connaît pourtant une certaine vitalité depuis les années 1980. La publication de ce guide montre qu'un lien assez étroit semble s'être développé entre le monde universitaire et les archives féministes, celui-ci contribuant à une forme de redécouverte des archives féministes, et à une meilleure prise en compte de celles-ci. C'est cet aspect que nous souhaitons explorer dans la première partie de notre réflexion. En effet, encore aujourd'hui, le monde universitaire semble jouer un rôle particulier dans la sauvegarde des archives féministes. L'exemple français paraît intéressant sur ce point, car il semble qu'il n'y ait pas réellement en France de centres d'archives communautaires sur le modèle anglo-saxon, mais plutôt des centres d'archives qui s'appuient sur le monde universitaire, qui contribue à faire connaître et à valoriser ces archives. En cela, ces centres deviennent aussi des lieux de la mémoire féministe.

1. L'histoire des archives féministes

1.1. L'histoire des femmes et du féminisme, une histoire sans archives ?

Au moment de la résurgence des luttes féministes en France dans les années 1970, il semble que, comme l'affirment les militantes du MLF, les femmes n'aient « pas d'histoire ». En effet, contrairement aux États-Unis où des pionnières des *women's studies* telles que Sara M. Evans ont commencé à faire entrer cette discipline dans l'enseignement supérieur dès le milieu des années 1970 en s'appuyant notamment sur des réseaux militants déjà existants dans les universités¹², il n'existe pas de tels programmes d'étude en France et les femmes sont encore marginales dans les universités¹³. Les femmes ont de grandes difficultés à exister comme intellectuelles et semblent donc exclues de la fabrique de l'histoire.

La question des sources de cette histoire des femmes se pose donc aussi. Les traces directes des femmes sont rares et contrastent selon Françoise Thébaud avec une

¹² Sur ce point, voir EVANS Sara M., *Tidal Wave: How Women Changed America at Century's End*, New York, Free Press, 2003, 304 p.

¹³ Sur l'évolution de la place des femmes à l'université, voir THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, 312 p., Première partie « L'émergence de l'histoire des femmes », p. 29-65.

« surabondance des discours masculins sur « la » femme¹⁴ ». Cependant, l'histoire des femmes et du féminisme est-elle vraiment une histoire sans archives ? Quelles sont les raisons qui font que ces sources ont longtemps été laissées de côté et méconnues ?

1.1.1. Un contexte historique peu favorable

Tout d'abord, il apparaît que le contexte historique français a été peu propice à la connaissance et à la mise en valeur des archives de femmes, et plus particulièrement des archives féministes. En effet, cette impression qu'ont les militantes, en tant que femmes, de ne pas avoir d'histoire, et l'ignorance qu'elles semblent avoir des combats féministes qui ont eu lieu avant elles peuvent s'expliquer de plusieurs manières.

Lorsque la deuxième vague des mouvements féministes en France émerge, il existe une distance temporelle importante avec les derniers combats de la première vague. Ces trois décennies, parfois qualifiées de « creux de la vague », n'ont pas vu les mémoires se transmettre entre les différentes générations de féministes. Ce défaut de transmission peut d'une part s'expliquer par un phénomène constaté par Sara M. Evans¹⁵ : une fois que les revendications principales d'un mouvement ont été satisfaites, celui-ci tend à se disperser et à perdre de sa vigueur. En effet, après l'obtention du droit de vote des femmes en 1944, une des principales revendications des féministes a été entendue et la période qui suit est davantage une période d'exploitation des acquis.

De plus, il semble que le mouvement connaisse une forte recomposition à partir de cette date. Des historiennes américaines mettent en lumière des dynamiques de ce type pour le cas américain : à partir de l'obtention du droit de vote des femmes en 1920, les féminismes américains tendent à se désunir. En effet, la revendication du droit de vote était parvenue à unir des mouvements féminins de sensibilités très différentes, parfois progressistes et parfois beaucoup plus conservateurs. Or, lorsque cette revendication est satisfaite, cette unité éclate et le mouvement se disperse. Il semble que le même type de dynamique ait été à l'œuvre en France après 1944 et que les mouvements féministes aient connu des recompositions qui ont compromis la transmission de la mémoire.

¹⁴ THÉBAUD Françoise, *op. cit.*, p. 71.

¹⁵ EVANS Sara M., *Born for liberty: a History of Women in America*, New York, Free Press, 1997, 448 p.

Il est aussi possible d'identifier des facteurs extérieurs au mouvement féministe. En effet, comme le constate Françoise Thébaud dans un ouvrage collectif sur les mouvements sociaux français¹⁶, la transmission de la mémoire féministe s'est arrêtée à la seconde guerre mondiale. Christine Bard fait un constat similaire dans son ouvrage sur les féministes de la première vague¹⁷. Selon elle, les féministes de la première vague ont vu s'effondrer, avec le régime de Vichy, les idéaux pour lesquelles elles se battaient sous la III^e république. De plus, il apparaît qu'après la Libération, la mémoire collective et les célébrations publiques se sont davantage focalisées sur la Résistance que sur les luttes féministes d'avant-guerre.

Ainsi, il semble que le contexte français n'ait pas été favorable à une transmission des mémoires féministes, ni à un intérêt particulier pour les archives laissées par les premières militantes. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'archives de femmes ou de féministes.

1.1.2. Des archives peu connues et peu valorisées

Michelle Perrot constate dans ses ouvrages que les femmes sont plus souvent présentes « en creux » dans les archives, elles sont davantage l'objet des discours que l'on produit sur elles que les actrices de ces discours. Le rapport des femmes à l'écrit, note-t-elle, est moins évident. Elles sont limitées à l'écriture privée, familiale. Dans les rares cas où elles ont accès à une forme d'écriture publique, celle-ci est très contrôlée. Ce rapport difficile à l'écrit fait donc que les archives féminines sont, de fait, plus rares.

On peut approfondir cette analyse en citant Françoise Blum, dans son introduction à la publication collective du CODHOS sur le genre de l'archive, qui constate que les « femmes produisent moins d'écrits de toute nature, mais en outre on les tient pour secondaires¹⁸ » En effet, les écrits féminins ont longtemps été laissés de côté. Cela peut d'une part s'expliquer par le fait que beaucoup d'archives de femmes, qui sont donc des archives privées, ont été dédaignées par les services publics d'archives du fait de leur

¹⁶ PIGENET Michel (dir.), TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2014, 799 p., voir chap. 45, « le privé est politique : féminismes des années 1970 » p. 509-520.

¹⁷ BARD Christine, *op. cit.* p. 19.

¹⁸ BLUM Françoise (dir.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017, 168 p., p. 6.

caractère privé. Une autre explication peut venir du fait que les dépôts d'archives féminines ont aussi souffert d'un certain manque d'intérêt et d'une certaine marginalisation.

a) La question des archives privées

Comme le constate Michelle Perrot¹⁹ dans les introductions de plusieurs de ses ouvrages, les archives de femmes ont souffert du traitement réservé aux archives privées dans les services publics d'archives. Ces services ont souvent accueilli ce type d'archives avec une certaine réticence. D'après Christine Nougaret²⁰, les archives privées n'étaient pas une priorité jusqu'au XIX^e siècle pour des services déjà engorgés. Lorsqu'elles ont commencé à éveiller un intérêt, il se dirigeait davantage vers les archives émanant de grandes familles ou de châteaux, toujours dans l'idée de collecter les traces des « hommes illustres ». De plus, dans le cas des archives de familles ou même de couples, les femmes ont tendance à être invisibilisées au profit des hommes²¹. Par ailleurs, de nombreux historiens constatent que les femmes ont tendance à s'auto-censurer quand il s'agit d'archives, et beaucoup détruisent leurs papiers à la fin de leur vie. Il existe même des cas dans lesquels les familles de certaines militantes féministes ont détruit leurs papiers, par négligence ou par volonté de faire disparaître des archives qu'elles trouvaient trop intimes²².

L'intérêt pour les archives privées semble s'être réveillé à partir des années 1960-1970, quand les historiens ont commencé à s'intéresser à l'histoire du privé, de l'intime. Cependant, cela ne suffit pas à mettre en avant les archives privées féminines, qu'elles émanent de femmes de lettres, de militantes ou d'associations. Ce n'est que plus récemment que l'attention s'est portée sur ce type d'archives, avec la création de centres spécifiques tels que l'institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), qui

¹⁹ PERROT Michelle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éditions du seuil, coll. « Points histoire », 2006, 246 p., sur la question des sources et des archives de l'histoire des femmes, voir plus particulièrement le chapitre 1 : « Écrire l'histoire des femmes », p. 10-48.

²⁰ NOUGARET Christine, « L'intérêt des archives privées pour l'histoire », *Les archives privées, Journée d'étude de la section des Archives départementales, Angers, 7 octobre 2005, La gazette des archives*, n°201, Paris, Association des archivistes français, 2006, p. 19-25.

²¹ Sur ce point, voir BLUM Françoise (dir.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017, 168 p., plus particulièrement la troisième partie « histoire de couples », p 111-163.

²² Voir AVRANE Colette, « Qui a tué Berthe Fouchère ? », BLUM Françoise, *op. cit.*, p. 29-38.

recueil des archives d'éditeurs, d'écrivains et de chercheurs, ou encore l'association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) qui collecte et conserve des textes autobiographiques, dont beaucoup ont été écrits par des femmes, particulièrement dans le cadre d'une forme d'écriture privée. Cependant, encore aujourd'hui, les archives privées de femmes semblent avoir du mal à trouver une place dans les services d'archives français, comment en témoignent les archives de Monique Wittig, parties aux États-Unis²³ faute d'avoir trouvé preneur en France.

Ainsi, ce défaut de prise en compte des archives privées, plus particulièrement quand elles sont féminines, peut expliquer le manque d'archives pour faire l'histoire des femmes en France au moment de la deuxième vague féministe. Cependant, malgré ce « déficit de conservation des traces » selon l'expression de Michelle Perrot²⁴, il existe tout de même des lieux d'archives dans lesquels les femmes sont présentes.

b) Des centres d'archives tombés dans l'oubli

La bibliothèque Marguerite Durand est l'exemple le plus célèbre de bibliothèque consacrée à l'histoire des femmes. Elle a été créée officiellement en 1931 lorsque Marguerite Durand lègue ses collections à la mairie de Paris. Cette bibliothèque, que sa créatrice a continué d'enrichir tout au long de sa vie militante, regroupe, entre autres, de nombreux périodiques et journaux féminins. Elle est fermée au début de l'occupation allemande et rouvre au début des années 1970.

Le cas des journaux féminins est intéressant car c'est une forme d'écriture dans laquelle les femmes s'investissent au cours du XIX^e siècle, et dont l'essor accompagne la première vague de féminisme. Le journal *La Fronde*, créé par Marguerite Durand en 1897, en est un bon exemple. Il a été tiré et diffusé jusqu'à 50000 exemplaires en 1898²⁵. Il est entièrement conçu et rédigé par des femmes. Ces journaux sont donc une source importante pour l'histoire des femmes.

Des militantes comme Marguerite Durand avaient donc le souci de conserver des traces et de forger une mémoire collective. Cependant, la bibliothèque Marguerite

²³ Les archives de Monique Wittig sont aujourd'hui conservées à la bibliothèque de l'université de Yale.

²⁴ PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, 493 p., voir p. IV.

²⁵ ROBERTS Mary Louise, « copie subversive : le journalisme féministe en France à la fin du siècle dernier », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997, [en ligne], disponible sur : <http://journals.openedition.org/clio/390> (consulté le 12 mai 2018).

Durand est celle qui a eu le destin le plus heureux. En effet, il a existé d'autres tentatives moins fructueuses de créer des dépôts d'archives féministes. On peut par exemple citer le cas d'Eliska Vincent (1841-1914), qui a regroupé tout au long de sa vie des milliers de fiches et de dossiers, notamment sur les femmes de la Commune de Paris. A sa mort, sa bibliothèque est léguée au Musée social, qui refuse le don. Les documents ont probablement été détruits, par manque d'intérêt et par absence de prise en charge adaptée. Les institutions culturelles semblent donc relativement indifférentes à ce type d'archives et cela montre bien que la conservation des archives n'est pas neutre.

On peut citer le cas d'autres bibliothèques qui ont connu un sort plus heureux. Par exemple, les archives féministes regroupées par Marie-Louise Bouglé, très impliquée dans la conservation de la mémoire féministe. Elle ouvre sa bibliothèque au public en 1926, dans son appartement parisien et l'enrichit constamment avec des documents issus de groupes féministes français et étrangers. Marine Rouch²⁶ note d'ailleurs que cette bibliothèque, ainsi que celle de Marguerite Durand, fonctionnent comme des « dépôts légaux officieux » pour les mouvements féministes.

Le fonds est versé en 1946 à la bibliothèque de la ville de Paris après avoir été refusé par la Bibliothèque nationale. Cependant, ces archives restent dormantes pendant de longues années, ce n'est qu'en 1982 qu'elles seront classées et inventoriées par Maité Albistur²⁷, pour une thèse dirigée par Michelle Perrot.

Ainsi, ces exemples montrent bien que malgré une relative rareté des archives féminines et féministes, celles-ci existent bel et bien. Il existe des formes d'écriture telles que le journalisme, dans lesquelles les femmes se sont investies afin de laisser une trace d'elles-mêmes, et qui ont accompagné la première vague du féminisme français. De même, cela montre que certaines des féministes de la première vague avaient déjà à l'esprit la transmission de leurs traces et de leurs mémoires. Cependant, l'attitude des bibliothèques et services d'archives publics ont semble-t-il, contribué à marginaliser ces dépôts d'archives féminins et féministes, qui ont existé et fonctionné tant que celles qui les avaient créés étaient encore vivantes, et qui ont progressivement décliné et sombré dans l'oubli après leur mort. Comme le montre le cas des archives de Marie-Louise Bouglé, sorties de leur oubli par le travail de Maité Albistur, l'aide du

²⁶ ROUCH Marine, « Les féministes et leurs archives », BLUM Françoise (dir.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017, 168 p., p. 73-83.

²⁷ ALBISTUR Maité, *Inventaire des archives de Marie-Louise Bouglé déposées à la Bibliothèque de la Ville de Paris*, thèse sous la direction de Michelle Perrot, soutenue en 1982.

monde universitaire est cruciale pour la survie et la meilleure connaissance des archives féminines et féministes, particulièrement au moment où se développe en France l'histoire des femmes et du genre.

1.2. L'émergence de l'histoire des femmes et du genre, une « redécouverte » et de nouvelles impulsions pour les archives féministes

Pour Christine Bard, « l'histoire a précédé la mémoire pour les féministes dont l'engagement dans les luttes mémorielles est récent²⁸ ». Cette affirmation est intéressante à bien des égards. En effet, il semble que dans le cas français, ce soit l'émergence de l'histoire des femmes, discipline qui s'autonomise très progressivement à partir des années 1970-1980, qui ait contribué, d'une part, à la redécouverte des archives féministes, et d'autre part à une prise de conscience des enjeux mémoriels qui existent autour des femmes et du féminisme. Le lien entre militantisme et recherche universitaire est ici complexe, et ces deux mondes s'appuient l'un sur l'autre pour tenter de construire une histoire, mais aussi une mémoire féministe.

1.2.1. Un champ de recherche en voie d'autonomisation

Dans son ouvrage d'historiographie sur l'histoire des femmes et du genre²⁹, qui est encore aujourd'hui l'ouvrage le plus complet et le plus abouti sur cette question, Françoise Thébaud affirme que l'impulsion du MLF, et notamment l'action d'août 1970 à l'Arc de triomphe, a été décisive pour l'émergence de l'histoire des femmes en France. Cette action peut, selon elle, être interprétée comme une prise de conscience de l'importance de l'histoire et de la mémoire.

On peut approfondir cette analyse en citant Christine Bard³⁰ qui affirme que les militantes du MLF ont joué un rôle incontestable dans le développement de l'histoire

²⁸ BARD Christine (dir.), *Les féministes de la première vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2015, 229 p., p. 19.

²⁹ THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, 312 p.

³⁰ BARD Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2012, 260 p., p. 25.

des femmes à l'université. Elles faisaient en effet partie de la première génération de femmes qui avaient un accès plus facile à l'université, et beaucoup d'entre elles y ont d'ailleurs fait carrière. En 1970, les étudiantes représentent presque un tiers des effectifs de l'université française³¹ Ces deux historiennes constatent aussi l'étroitesse du lien qui se tisse dans les années 1960 entre sciences humaines et contestation politique. Militantisme et recherche académique apparaissent donc comme ayant des trajectoires proches.

Cependant, malgré l'impulsion donnée par le monde militant, la recherche en histoire des femmes semble peiner à s'imposer et à s'autonomiser dans les universités françaises. Sur ce point, Michelle Perrot³², Françoise Thébaud³³ et Christine Bard³⁴ avancent différentes raisons.

Tout d'abord, comme nous l'avons déjà mentionné, les femmes sont encore rares et marginalisées à l'université et l'histoire est encore considérée dans les mentalités comme une discipline masculine. De plus, l'influence de l'école des Annales est très présente à l'époque, et les sujets étudiés, souvent d'ordre social ou économique, ne laissent pas forcément de place à l'histoire des femmes, même si la troisième génération d'historiens issus de cette école de pensée semble plus réceptive à ces questions. L'attention portée à l'histoire des femmes vient davantage de courants historiques tels que la micro-histoire, qui s'intéresse aux destinées individuelles, à la sphère du privé et de l'intime.

Une autre raison qui semble retarder l'autonomisation de l'histoire des femmes en tant que discipline est la proximité de celle-ci avec l'histoire ouvrière. Michelle Perrot et Christine Bard font le constat que les premiers travaux qui portent sur les femmes portent aussi sur le mouvement ouvrier et la question du travail des femmes. Françoise Thébaud explique cette influence de l'histoire ouvrière par l'influence marxiste, qui met en avant les inégalités sociales plus que les inégalités de genre. L'histoire ouvrière constitue donc une forme de transition vers une histoire des femmes. Cependant, cette proximité historiographique avec l'histoire ouvrière semble aussi retarder quelque peu

³¹ PERROT Michelle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éditions du seuil, coll. « Points histoire », 2006, 246 p., p. 22.

³² PERROT Michelle, *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Éditions Rivages, 1984, 227 p.

³³ THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, 312 p.

³⁴ BARD Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2012, 260 p.

une réelle prise en compte des femmes en tant qu'actrices historiques et pas seulement en tant que victimes de logiques sociales.

De plus, l'université française et son fonctionnement sont aussi un obstacle à l'autonomisation de l'histoire des femmes. En effet, les champs d'étude sont encore extrêmement cloisonnés et l'interdisciplinarité est en voie de développement.

Cependant, malgré ces difficultés, l'histoire des femmes se développe peu à peu dans les universités françaises au cours des années 1980, notamment à Paris VII et à l'EHESS, sous l'impulsion de groupes d'historiennes telles que Michelle Perrot, Pauline Schmitt. Or ce développement de l'histoire des femmes amène à une redécouverte des archives féminines et féministes. En effet, pour faire l'histoire du féminisme, il faut établir des biographies, repérer les liens de sociabilité qu'avaient les militantes, trouver quels étaient leurs moyens d'expression. Cela ramène donc les chercheurs vers les centres d'archives féministes tels que ceux évoqués précédemment. Cela crée donc une meilleure visibilité pour ces centres qui étaient tombés dans l'oubli, et les chercheurs contribuent souvent au classement des archives, comme dans le cas des archives de Marie-Louise Bouglé avec Maité Albistur.

Cet intérêt renouvelé pour les sources de l'histoire des femmes et du féminisme change aussi la façon dont l'histoire des femmes s'écrit.

1.2.2. L'importance de l'histoire orale

L'organisation même du MLF, qui laissait une grande place à la spontanéité et qui refusait toute forme de hiérarchie, était extrêmement informelle. Certaines franges du mouvement prônaient un refus de laisser des archives écrites en affirmant une prédominance de l'oralité³⁵. D'ailleurs, l'idée des militantes est souvent de s'effacer au profit de l'action collective, comme en témoigne l'usage du seul prénom, ce qui rend les militantes difficiles à tracer dans les archives écrites.

Cette importance de l'histoire orale, du témoignage, voire du « récit de vie » fait partie des choses que l'histoire des femmes et du genre permettent de découvrir, voire de redécouvrir. L'histoire orale et l'histoire des femmes semblent en effet suivre des

³⁵ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Coll. « Archives du féminisme », 2006, 442 p.

trajectoires parallèles en France, comme l'analysent Françoise Thébaud et Geneviève Dermenjian³⁶ dans l'introduction d'un ouvrage collectif consacré à l'histoire orale des femmes. En effet, jusque dans les années 1980, l'histoire orale était restée cantonnée, en ce qui concerne le cas français, au domaine des linguistes, des sociologues et des folkloristes. Cependant, cette possibilité de faire parler les « sans-voix » présente un intérêt indéniable pour le renouveau historique des années 1970-1980.

Cette importance de l'histoire orale est une constante dans l'évolution de l'histoire des femmes et du féminisme en France. Cependant, comme le remarque notamment Françoise Thiébaud, cette question de l'histoire orale a aussi amené avec elle celle de la mémoire, qu'elle soit personnelle ou collective. Or, selon Christine Bard, la mémoire féministe est une mémoire plus sensible que les autres³⁷.

En effet, la conscience d'appartenir à un groupe, la volonté de défendre une identité collective fait que les témoignages oraux recueillis tendent par exemple à être stéréotypés. Ainsi, l'émergence de l'histoire orale met aussi en lumière la tension qui existe entre histoire et mémoire. Le témoignage, et notamment sa place dans la recherche académique ou dans les ouvrages qu'elle produit, devient progressivement un espace de lutte mémorielle. De plus, cela souligne aussi les tensions qui apparaissent progressivement entre le monde militant et le monde universitaire. Contrairement au cas américain, dans lequel l'histoire des femmes s'est appuyée sur les structures militantes qui se développaient dans les universités, il semble que la limite entre ces deux mondes ait été bien plus nette en France. De la part de certaines militantes, le fait de faire une thèse sur le féminisme, et donc de l'inscrire dans une démarche institutionnelle, était perçu comme une forme de trahison et de dévoiement.

L'histoire des femmes et ses évolutions, à partir des années 1970, a donc permis d'une part, une forme de redécouverte des sources de l'histoire des femmes et du féminisme, et d'autre part, l'enrichissement de celles-ci, notamment grâce à l'histoire orale. Cependant, les archives de l'histoire des femmes et du féminisme ne sont pas exemptes de conflits mémoriels, ce qui peut poser certains problèmes en ce qui concerne leur sauvegarde et leur conservation, notamment auprès de professionnels de

³⁶ DERMENJIAN Geneviève, THÉBAUD Françoise (dir.), *Quand les femmes témoignent : histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes*, Paris, Éditions Publisud, 2009, 242 p.

³⁷ BARD Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2012, 260 p., voir p. 18.

l'information issus de formations et de structures plus classiques, qui ne sont pas forcément sensibilisés à l'histoire du féminisme.

1.3. Un manque d'intérêt de la part des professionnels de l'information ?

Comme le montre l'exemple des archives d'Eliska Vincent que nous avons évoqué précédemment, les archives féministes n'ont pas toujours fait l'objet d'une prise en compte adaptée de la part des professionnels de l'information. Leur caractère privé a souvent compliqué et retardé leur prise en charge, ce qui fait qu'elles sont plus rares dans les services d'archives classiques. Certaines de ces archives restent dans les associations elles-mêmes, qui n'ont pas forcément le temps, les moyens ou les connaissances pour s'en occuper correctement, ce qui rend impossible ou retarde considérablement leur prise en charge et leur exploitation. De plus, le fait que les associations ou les militantes choisissent de garder leurs archives est pour eux un moyen de s'assurer un contrôle sur leur consultation, voire sur leur utilisation. Certaines archives féministes se retrouvent tout de même dans le circuit des archives plus traditionnelles, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elles auront un avenir plus assuré. En effet, nous avons déjà évoqué les difficultés rencontrées par les adhérentes de l'association Archives du Féminisme pendant la réalisation de leur *guide des sources de l'histoire du féminisme*³⁸. En effet, il apparaît que les services plus classiques manquaient parfois d'intérêt vis-à-vis de la question des archives féministes, et rendaient des réponses extrêmement vagues au questionnaire établi par les membres de l'association, ce qui dénote une certaine incapacité à reconnaître ce que peuvent être des archives féministes.

Les services d'archives non spécialisés semblent en effet avoir des difficultés à repérer ce qui peut être considéré comme des archives féministes.

³⁸ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2006, 442 p.

1.3.1. Des défauts structurels

Christine Bard constate en effet dans l'introduction du *guide*³⁹ que le grand public tend à adopter une définition soit trop large, soit trop restrictive du féminisme. Pour la réalisation du guide, les historiennes qui l'ont réalisé ont volontairement adopté une définition large qui est la suivante : « Personnes (femmes ou hommes) ou collectifs (association, syndicats, entreprises, etc.) qui, durant les deux derniers siècles, ont œuvré pour l'égalité des sexes et la défense des droits des femmes⁴⁰ ». Cependant, malgré cette définition très large, certains aspects propres au mouvement féministe compliquent le repérage de ces fonds par des non spécialistes de l'histoire des femmes. En effet, certaines associations qui ont œuvré pour la cause des femmes ne se caractérisent pas ouvertement comme féministes, par refus du terme ou par volonté de se donner une vocation plus large. De plus, le monde associatif est complexe et les fonds d'associations qui ont des statuts déposés sont plus faciles à tracer et à identifier (et souvent plus complets), que ceux de petites associations. La complexité du monde associatif, et les recompositions régulières qu'il connaît, semblent donc être aussi un obstacle à une bonne connaissance et à une bonne prise en compte des fonds féministes.

La littérature archivistique sur la question est relativement rare, car les archives féministes sont plus souvent évoquées à travers la question du don ou de leur conservation. Cependant, nous pouvons évoquer deux exemples utiles qui interrogent le rapport entre les structures et les pratiques archivistiques et le traitement des fonds féministes.

Toujours dans l'introduction de cet ouvrage, Élisabeth Verry⁴¹ livre une analyse intéressante sur la difficulté archivistique de prendre en compte et de rendre visible le féminisme. En effet, selon elle, les séries des cadres de classement contribuent à rendre les traces du féminisme moins visibles dans les archives, d'autant plus que le féminisme a un caractère complexe et protéiforme. Les sources du féminisme se trouvent disséminées dans les séries modernes, qui présentent selon l'auteur un intérêt « très inégal ». Les ensembles documentaires sont aussi peu évidents à identifier dans la

³⁹ *Ibid.*, p. 11.

⁴⁰ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *op. cit.*, voir p. 23.

⁴¹ VERRY Elisabeth, « Les fonds des services départementaux d'archives », BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2006, 442 p.

série W, et se retrouvent selon l'auteur « dans les ressources des différents services participant à la régulation de la vie sociale ». Ainsi, cette dissémination des sources du féminisme dans les différentes séries des cadres de classement, les rend difficilement identifiables, même avec une excellente connaissance des fonds.

De plus, comme le constate Charly Jollivet⁴² lors de son intervention au colloque « les féministes et leurs archives », qui s'est tenu du 26 au 28 mars à Angers, les termes d'indexation autour des femmes et du féminisme sont assez rares dans les thésaurus en usage dans les archives publiques. On y trouve uniquement les termes « femme » et « mouvement féministe ». Ces termes permettent au moins d'identifier un fonds ou une partie de fonds, mais ne permettent pas une appréhension plus fine de ces ensembles documentaires.

Cette difficulté à identifier ces sources est donc un handicap pour leur bonne communication, mais aussi pour leur valorisation. Cela fait que des politiques extrêmement inégales sont mises en place dans le réseau des archives publiques.

1.3.2. Des professionnels de l'information peu sensibilisés

L'intérêt de la profession pour la question des archives féministes est relativement récent dans le cas français. En effet, on peut remarquer que la réflexion sur les pratiques archivistiques autour des archives féministes est relativement récente. Par exemple, dans *La Gazette des archives*, le premier article axé spécifiquement sur cette question date de 2011⁴³. On trouve des occurrences au début des années 2000, mais elles sont nettement moins complètes, et se focalisent davantage sur un fonds en particulier⁴⁴, ou abordent rapidement la question du féminisme dans des articles dédiés aux archives des syndicats ou des associations. On remarque donc une certaine absence de cette thématique dans une littérature archivistique « généraliste ». La réflexion autour des archives féministes est plus présente dans le milieu universitaire,

⁴² JOLLIVET Charly, « Une place pour le féminisme dans les services publics d'archives français ? », communication au colloque « les féministes et leurs archives », Angers, 26-28 mars 2018.

⁴³ GRAILLES Bénédicte, « Collecter et rendre visibles les archives du féminisme : une action en réseaux », *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*, *La Gazette des archives*, n°221, Paris, Association des archivistes français, 2011, p. 173-185.

⁴⁴ DURAND-EVRARD Françoise, « Les archives ordinaires, le fonds Ménie Grégoire », *Lettres ouvertes aux archives*, *La Gazette des archives*, n°214, Paris, Association des archivistes français, 2009, p. 69-78.

notamment grâce à l'action de l'association Archives du Féminisme, qui a récemment organisé un colloque⁴⁵ sur cette question. Selon la présidente de l'association, Christine Bard, le but de ce colloque était de réfléchir sur l'histoire des archives féministes, mais aussi d'échanger sur les « bonnes pratiques », notamment en prenant exemple sur des centres étrangers tels que le CARHIF en Belgique.

Il faut aussi signaler la publication du CODHOS⁴⁶ sur la question. Il semble donc que la réflexion sur les pratiques autour des archives féministes ne vient pas de l'ensemble de la profession mais davantage du monde universitaire. La recherche en histoire des femmes est donc un moteur sur cette question, et le réseau des bibliothèques et centres d'archives spécialisés (BMD, CAF et BDIC) joue un grand rôle. Cependant, il semble que cette réflexion peine à s'étendre à la profession de manière plus large et à l'ensemble des services publics d'archives.

Il faut aussi s'interroger sur la question de la capacité des professionnels de l'information à valoriser ces archives. Là encore, cette question semble peu présente dans la littérature archivistique plus généraliste.

Comme le remarque Julie Kergueris⁴⁷, il n'existe pas en France de musée dédié spécifiquement à l'histoire des femmes, et les expositions portant uniquement sur les archives féministes sont rares. Le site Musea, créé en 2004 à l'initiative de Christine Bard, tente de combler ce vide en créant des expositions virtuelles.

Les expositions et opérations de valorisation sont relativement rares dans les services départementaux d'archives. Charly Jollivet analyse cet aspect dans sa communication. Il cite le cas de certains services plus actifs sur la question. Par exemple, les archives départementales de Maine-et-Loire ont organisé des journées d'études en 2004⁴⁸ et en 2014⁴⁹. Cet intérêt s'explique par le fait qu'elles sont dirigées par Élisabeth Verry, qui est impliquée dans l'association Archives du Féminisme et dans le comité de suivi du CAF. De manière plus épisodique, il note aussi que certains services

⁴⁵ Colloque « Les féministes et leurs archives », 26-28 mars 2018, Maison de la recherche Germaine Tillion, Angers.

⁴⁶ BLUM Françoise (dir.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017, 168 p.

⁴⁷ KERGUERIS Julie, *Les archives publiques de l'espace de la cause des femmes en France de 1974 à 2017*, mémoire de recherche en archivistique sous la direction de Bénédicte GRAILLES, soutenu à l'Université d'Angers, 2017, 153 p.

⁴⁸ Journée d'études « Paroles de femmes », 23 avril 2004, Angers, Archives départementales de Maine et Loire.

⁴⁹ Journée d'études « Femmes dans la Grande guerre », 5 décembre 2014, Angers, Archives départementales de Maine et Loire.

ont, à l'occasion du 8 mars, twitté ou publié des messages portant sur les femmes ou le féminisme. Cependant, ils sont loin d'être majoritaires. Il semble donc que l'intérêt des services publics d'archives dépend de la sensibilité et de l'implication des archivistes en fonction, ce qui fait que les politiques de valorisation, mais aussi l'attention portée à la question des archives féministes soit plus inégale. Il semble donc, pour le cas français, qu'il existe une certaine cassure entre le monde universitaire, qui cherche à diffuser des bonnes pratiques autour des archives féministes en s'appuyant sur quelques bibliothèques spécialisées, et le monde plus traditionnel des archives publiques qui peine à prendre en compte cette question.

Ainsi, il semble que tout au long de leur histoire, les archives du féminisme aient souffert d'un défaut de prise en compte adaptée de la part des services traditionnels d'archives. Elles n'ont pas toujours été bien conservées ou suffisamment répertoriées, ce qui peut expliquer pourquoi les militantes du MLF, en 1970 avaient l'impression d'être à « l'année zéro de la libération des femmes », faute d'avoir accès à des archives suffisantes pour connaître et comprendre les luttes de la première vague de féminisme. Le monde universitaire a donc grandement contribué à la mise en lumière mais aussi à la sauvegarde de ces archives, qui sont encore aujourd'hui à la frontière entre monde militant, monde universitaire et services d'archives classiques.

2. Les archives féministes, entre centres communautaires et institutions

Le débat autour des archives communautaires réapparaît régulièrement en France, notamment à propos de l'hypothétique création d'un centre d'archives gay et lesbien à Paris. La controverse entoure ce projet depuis plus d'une quinzaine d'années. Les pouvoirs publics, mais surtout les associations sont divisées sur la signification à donner à cet éventuel centre, mais aussi sur les archives qui doivent y être incluses. Les associations LGBT rappellent l'urgence de sauvegarder une mémoire des luttes qui risque de se perdre, faute d'une prise en charge adaptée. Il n'existe en effet en France qu'assez peu de centres d'archives LGBT. Parmi ces centres, on peut citer celui de la Bibliothèque municipale de Lyon, un des plus importants, créé autour d'un fonds confié en 1992 par un militant : Michel Chomarat⁵⁰. Ces archives ont depuis été complétées par des ouvrages, et un centre documentaire, « le point G⁵¹ » a été créé. Cependant, ce centre dit refuser toute forme de communautarisme. Cette attitude semble révélatrice d'une certaine méfiance, dans le cas français, envers les archives considérées comme communautaires, mais aussi envers les dynamiques de communautarisation des archives.

On peut aussi mentionner les archives de l'Académie Gay et Lesbienne, conservées chez son président, Phan Bigotte. Il a accumulé près de 30 ans d'archives LGTB à son domicile et les propose à la consultation. Le fait que le projet de centre d'archives gay et lesbien n'aboutisse pas et soit en suspens depuis plus de 15 ans est perçu par les militants comme une menace pour la mémoire LGBT. En effet, les controverses suscitées par la création de ce centre laissent penser que les militants seront plus prompts à donner leurs archives dans des lieux gérés de manière associative, même s'ils sont plus dispersés, et beaucoup plus méfiants envers un hypothétique centre institutionnel qui serait loin de faire l'unanimité. Selon Phan Bigotte, « il se peut que certains aient plus de facilité à confier leurs documents à une

⁵⁰ Pour plus de précisions sur ces archives, voir MARCILLOUX Patrice, *Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, 250 p., p 146.

⁵¹ Site web du centre de ressources sur le genre de la Bibliothèque municipale de Lyon [en ligne], disponible sur : <https://www.bm-lyon.fr/nos-blogs/le-centre-de-ressources-sur-le-genre-le-point-g/> (consulté le 2 mai 2018).

association plutôt qu'à une autre [...]. Il ne faut pas que cette mémoire se perde ⁵²». Ces hésitations et ces difficultés à créer un centre d'archives LGBT, qui soit aussi un lieu de mémoire montrent bien les enjeux qui entourent les centres d'archives communautaires en France, qu'ils soient d'ordre politique ou mémoriel. On remarque bien dans le discours des militants l'angoisse d'une perte mémorielle. Cette question de la perte semble d'autant plus présente dans les milieux LGBT qui ont été durement touchés par l'épidémie du VIH et qui ont vu disparaître une mémoire (et parfois des archives) au moment de la mort des militants. Une autre constante dans ces discours, est la peur de voir la mémoire institutionnalisée et confisquée, ou encore dévoyée dans un lieu qui ne répond pas aux attentes des militants.

Les archives communautaires ne semblent pas se développer en France comme c'est le cas dans d'autres pays, le refus explicite de tout communautarisme de la bibliothèque municipale de Lyon montre bien une certaine méfiance vis-à-vis des bibliothèques, centres d'archives ou encore centres de documentation perçus comme communautaires. Ces centres ont pourtant une importance pour ces communautés, ils concentrent des enjeux de mémoire et peuvent aussi être des lieux de vie et de rencontres pour des personnes qui se sentent marginalisées dans les institutions classiques.

Cette question peut donc aussi se poser en ce qui concerne les archives féministes, d'autant plus que les luttes LGBT et féministes ont certains points de convergence, notamment en ce qui concerne le lesbianisme. En effet, nous avons vu que ces archives sont parfois marginalisées dans les institutions classiques et qu'elles ne font pas toujours l'objet d'un traitement adapté. L'institutionnalisation des archives est donc une question qui se pose dans le cas des archives féministes. Cela a d'ailleurs une influence sur leur répartition dans les services d'archives, car il apparaît que certains courants du féminisme sont moins hostiles que d'autres à l'entrée de leurs archives dans des institutions. Une des réponses données par certains courants du mouvement féministe à cette peur de l'institutionnalisation est la création de centres que l'on pourrait qualifier de communautaires. Cependant, ces centres sont-ils une solution durable pour les archives féministes ? Il faut ici se pencher sur l'importance du

⁵² JOST Clémence, « Le conservatoire des archives et des mémoires LGBT lance un appel à la Mairie de Paris », *Archimag*, 18 mars 2014, [en ligne], disponible sur : <http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2014/03/18/archive-lgbt-recherche-appartement-maison> (consulté le 10 mai 2018).

monde universitaire dans la création de centres qui semblent être un compromis entre les archives classiques et les centres communautaires qui ont des difficultés à exister en France.

2.1. Entre féminisme d'État et mouvements non-institutionnels : des archives dispersées et inégalement conservées

Comme nous l'avons constaté dans la première partie de notre réflexion, il existe une grande inégalité dans la conservation des archives féministes. Il est d'ores et déjà possible d'établir une distinction entre les archives du féminisme d'État, normalement destinées à être conservées par les services d'archives publics, et les archives des mouvements non-institutionnels, qui s'appuient sur un tissu associatif complexe et mouvant, et dont les archives sont encore plus dispersées. Ainsi, les archives du féminisme d'État rentrent normalement par versement dans les archives publiques. Les archives départementales sont par exemple supposées recevoir les archives des missions départementales dédiées aux droits des femmes, alors que les archives privées entrent la plupart du temps par voie de don ou par dépôt, ce qui suppose la mise en place d'une politique de collecte volontariste, ce qui n'existe encore que très peu aujourd'hui, même si on peut citer la Grande Collecte autour de la thématique « archives de femmes, archives des femmes » organisée à partir de juin 2018⁵³.

L'institutionnalisation des archives féministes semble donc être un enjeu qui traverse le mouvement féministe, dans ses formes institutionnelles comme non-institutionnelles.

2.1.1. Les archives du féminisme d'état

Martine Levy définit le terme de féminisme d'État de la façon suivante : « une idéologie visant l'imposition de l'égalité en hommes et femmes par une action

⁵³ Site web de la Grande Collecte [en ligne], disponible sur : <http://www.lagrandecollecte.fr/lagrandecollecte/fr/theme2016> (consulté le 9 mai 2018).

institutionnelle⁵⁴ » On peut situer la naissance du féminisme d'État en 1974, au moment de la création par décret d'un secrétariat d'État à la condition féminine, dirigé par Françoise Giroud. Selon Sandrine Dauphin⁵⁵, la création de ce secrétariat d'État est une tentative de réponse à l'émergence des mouvements féministes en France et plus particulièrement du MLF. Cependant, cette structure déçoit les militantes féministes, car elle est trop portée sur la préservation de la cellule familiale. Dès lors, des liens difficiles s'établissent entre les associations féministes et le féminisme d'État. En effet, celui-ci se trouve dans une position doublement complexe : il trouve difficilement sa légitimité auprès des structures étatiques, il dispose de moyens financiers réduits, et il est perçu comme un féminisme de « seconde zone », trop édulcoré, qui tend à oublier ou à marginaliser certaines revendications féministes au profit de revendications plus consensuelles comme l'égalité professionnelle. De plus, il suscite une méfiance grandissante dans les milieux associatifs, car comme l'analyse Sandrine Dauphin, les subventions accordées par ce secrétariat d'État sont vues comme un moyen de canaliser l'action des mouvements et de marginaliser les actions qui paraissent trop contestataires. Le féminisme d'État est donc un moyen de pousser les associations féministes vers une action plus réformiste. L'institutionnalisation du féminisme est donc perçue avec méfiance par les milieux militants, qui craignent que leurs luttes leurs soient confisquées, ou qu'elles soient édulcorées. Dans le cadre de notre étude, nous pouvons donc nous poser la question suivante : cette méfiance envers le monde institutionnel s'étend-elle aussi au domaine des archives ? Les archives du féminisme d'État jouent-elles un rôle de contre-exemple pour les archives féministes ?

Il semble donc intéressant de se pencher sur les archives du féminisme d'État, et sur la façon dont elles sont conservées, mais surtout perçues, que ce soit par les féministes elles-mêmes, les chercheurs, ou les services d'archives.

Tout d'abord, les archives du féminisme d'État sont dans leur essence diverses et complexes. En effet, comme le remarque Sandrine Dauphin, le féminisme d'État a tendance à empiéter sur les « champs de compétences d'autres structures politico-administratives⁵⁶ ». C'est par exemple le cas de l'avortement, qui est davantage

⁵⁴ LÉVY Martine, *Le féminisme d'État en France, 1965-1985 : vingt années de prise en charge institutionnelle de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes*, thèse de doctorat en science politique, Paris, 1989, 714 p.

⁵⁵ DAUPHIN Sandrine, « Les associations de femmes et les politiques d'égalité en France : des liens ambigus avec les institutions », *Pyramides*, n°6, Paris, CERAP, 2002, p.149-170.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 152.

rattaché au ministère de la santé. De plus, la volonté du féminisme d'État de se poser en relais institutionnel des luttes féministes fait qu'il est extrêmement transversal. Ces archives sont donc dispersées dans divers lieux et inégalement conservées. De plus, il n'existe pas vraiment d'étude archivistique portant sur cette partie des archives féministes car la littérature semble davantage se concentrer sur des fonds plus faciles à identifier comme féministes. On peut citer le mémoire de Julie Kergueris⁵⁷ sur cette question.

Ce problème d'identification des archives du féminisme d'État semble être récurrent. Le *Guide des sources de l'histoire du féminisme*⁵⁸ recense une partie de ces fonds mais cela est loin d'être complet. Nous avons déjà évoqué le fait que les services avaient parfois des difficultés à identifier ces fonds comme étant féministes. Les fonds émanant d'associations moins institutionnelles semblent donc plus faciles à identifier, l'identité féministe étant plus revendiquée. Ce type d'archives est donc plus souvent mis en avant dans les travaux universitaires. Les archives du féminisme d'État, étant donné leur statut institutionnel, leur dispersion, et leur diversité importante, voient leur légitimité et leur statut remis en cause. De plus, selon Anne Revillard⁵⁹, le reproche a été fait au féminisme d'État de s'adresser aux femmes en tant que groupe homogène, et de nier les spécificités de certains courants du féminisme, dont il prétend pourtant être le relais institutionnel.

2.1.2. Archives et légitimité féministe

Or, il semble que ce féminisme d'État institutionnalisé donne par extension une image problématique des structures institutionnelles, notamment en ce qui concerne les archives. Une partie du mouvement féministe semble avoir une certaine conscience du manque de légitimité des structures institutionnelles, et choisit par conséquent de

⁵⁷ KERGUERIS Julie, *Les archives publiques de l'espace de la cause des femmes en France de 1974 à 2017*, mémoire de recherche en archivistique sous la direction de Bénédicte GRAILLES, soutenu à l'Université d'Angers, 2017, 153 p.

⁵⁸ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2006, 442 p.

⁵⁹ REVILLARD Anne, *La cause des femmes dans l'État*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2016, 265 p., « Chapitre 3 : Définir la cause des femmes dans l'État », p. 109-140.

donner ses archives dans des lieux qui sont identifiés comme féministes, ou du moins comme ayant une sensibilité féministe.

Dans l'entretien que nous avons mené avec Christine Bard⁶⁰, elle évoque le choix fait par le Planning Familial de donner ses archives au CAF et non aux Archives Nationales. Il semble que le fait de donner ses archives à une structure identifiée comme féministe ait donc un sens assez fort. Il semble qu'il existe donc une conscience que certaines structures sont plus aptes, mais aussi plus légitimes que d'autres à prendre en charge des archives féministes. Ce choix semble encore plus fort du fait qu'il vient du Planning Familial, qui est étroitement associé au féminisme d'État.

L'idée de légitimité est donc très forte. Parmi les centres d'archives perçus comme légitimes, on peut citer la Bibliothèque Marguerite Durand. En effet, elle semble être perçue comme un espace intrinsèquement favorable à la cause féministe. On remarque aussi que cette bibliothèque semble faire l'objet d'un certain rapport affectif, comme en témoignent les nombreuses mobilisations pour la sauver à l'hiver 2017. Cette bibliothèque est aussi celle où se sont écrit les premiers travaux universitaires sur l'histoire des femmes, elle est un lieu de rencontres et de solidarité pour les chercheuses. Il semble donc y avoir une certaine idée de communauté qui se construit autour de la BMD. Du fait de la saturation de cette bibliothèque, les archives féministes sont maintenant redirigées vers le CAF, qui semble faire l'objet de la même légitimité. Cela peut s'expliquer par la présence à Angers de Christine Bard, qui est une des historiennes majeures du féminisme en France. Le fait qu'elle soit présidente de l'association Archives du Féminisme et sa légitimité en tant qu'historienne semblent être des facteurs centralisants. Cependant, il faut aussi garder à l'esprit que le CAF, tout comme l'association Archives du Féminisme, ne se revendiquent pourtant pas explicitement comme féministes. Mais le fait même que le centre contienne le terme de « féminisme » dans sa dénomination semble avoir son importance dans cette idée de communauté. Déposer ses archives au CAF, c'est s'associer explicitement au féminisme, c'est faire partie d'une « communauté d'archives⁶¹ ». Cependant, la BMD, tout comme le CAF, ne sont pas des centres communautaires, mais ils arrivent à « attirer » à eux les archives féministes.

⁶⁰ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 125.

⁶¹ GRAILLES Bénédicte, « Les féministes, une communauté d'archives ? », communication au colloque « Les féministes et leurs archives », Angers, 26-28 mars 2018.

2.2. Les centres communautaires : une solution durable pour les archives féministes ?

Les centres d'archives communautaires sont un objet d'étude relativement récent en archivistique. En effet, ils ont émergé dans comme objets d'étude dans la littérature archivistique au cours des années 1980-1990. Ces centres ont la particularité de répondre à une demande sociale. Leur définition n'est pas toujours aisée car elle est assez variable dans la littérature archivistique. Patrice Marcilloux propose la définition suivante : un centre d'archives communautaire est un centre qui « regroupe l'histoire d'un groupe social, qui revendique l'expression de son existence de type communautaire, et dont la collecte, la conservation et la mise en valeur sont prises en charge par la communauté⁶² ». Cette définition exclut donc de fait les archives publiques qui possèderaient des archives relatives à une communauté, car ces archives seraient l'expression d'un discours produit sur ladite communauté, par des professionnels qui lui sont extérieurs. Ainsi, une des caractéristiques principales des archives communautaires résiderait dans une volonté, de la part d'une communauté, de se réapproprier les discours, l'histoire qui peuvent être produits sur elle. En effet, il faut rappeler que l'histoire et la mémoire sont des construits, et que le processus archivistique de tri, de collecte, et de mise en valeur, peut conduire à l'invisibilisation de certaines communautés, ou à la marginalisation de leur histoire. Il y a donc un aspect identitaire très fort dans les centres d'archives communautaires. Bénédicte Grailles⁶³ ajoute d'autres critères à cette définition de ce que sont les centres d'archives communautaires : la conservation des archives est motivée par « une valeur particulière pour la communauté autre que le simple loisir ». Elle met aussi d'autres critères en avant : une volonté de contrôle de l'accès aux documents, qui peut être plus ou moins forte et prendre diverses formes, et une non-professionnalisation parfois volontaire et revendiquée des archivistes.

⁶² MARCILLOUX Patrice, *Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, 250 p., p. 144.

⁶³ GRAILLES Bénédicte, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme » [titre provisoire], à paraître.

2.2.1. Des exemples anglo-saxons

Ces centres ont émergé au cours des années 1970, d'abord autour des minorités ethniques, puis dans les années 1980 autour des minorités sexuelles. Or, il faut se pencher sur cet aspect, que nous avons déjà évoqué précédemment. Les archives de la communauté LGBT ne sont pas notre objet d'étude, et pourtant, il existe un lien assez fort entre ces centres et le féminisme. En effet, les luttes LGBT et le féminisme ont certains points de convergence, notamment en ce qui concerne les lesbiennes.

Kate Eichhorn évoque dans son ouvrage⁶⁴ les archives de communautés, notamment lesbiennes, qui se sont développées au cours des années 1980-1990. Elle note que ces archives se construisent en réaction à un certain élitisme de la part des structures traditionnelles. Elle évoque notamment le cas des *Lesbian Herstory Archives*⁶⁵, situées à New-York. Dans ces archives, le savoir archivistique se transmet « d'une génération de lesbiennes à l'autre⁶⁶ ». Cette transmission du savoir en dehors des cadres académiques et institutionnels semble donc être une constante des centres communautaires. Cependant, cette non-professionnalisation revendiquée pose aussi des problèmes en matière de conservation, comme le remarque l'auteure⁶⁷. Cependant, malgré ces problèmes et un relatif manque de moyens, ce centre est l'un des plus importants d'Amérique du Nord en termes d'archives lesbiennes et féministes.

Le manque de moyens et parfois de connaissances en matière de conservation contribuent aussi à la spécificité de ces centres, et à leur fragilité. Bénédicte Grailles remarque que ces centres s'appuient parfois sur des structures ou des subventions publiques⁶⁸. Cependant, selon Kate Eichhorn, ils ont tendance à chercher l'appui financier en priorité au sein de la communauté. Cette implication forte de la communauté dans ces centres est aussi un moyen d'assurer leur survie, qui est parfois meilleure que celle de certaines collections institutionnalisées. En effet, ces centres sont aussi des lieux de vie, de regroupement et de solidarité. Les archives y ont une fonction

⁶⁴ EICHHORN Kate, *The Archival Turn in Feminism, Outrage in Order*, Philadelphia, Temple University Press, 2013, XII-188 p., Chapitre 1 "The "scrap head" reconsidered" p. 25-54.

⁶⁵ Site web des *Lesbian Herstory Archives* [en ligne], disponible sur : <http://www.lesbianherstoryarchives.org/> (consulté le 14 mai 2018).

⁶⁶ EICHHORN Kate, *op. cit.*, p. 48.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 47: « Most professionally trained librarians and archivists recoil upon entering the LHA's basement where hundreds of printed documents, audio cassettes, vinyl records, and video recordings are housed in conditions that do not even come close to meeting the minimum standards of an archival quality environment. »

⁶⁸ GRAILLES Bénédicte, *op. cit.*, p. 6.

sociale très forte, elles sont autant de preuves de l'existence d'une communauté qui se trouve marginalisée ou invisibilisée dans les services classiques.

Dans ce qui semble être une volonté de se démarquer des services classiques, on remarque aussi que les centres de type communautaire tendent à adopter une vision plus large et plus « totale » de ce que sont les archives. En effet, ces centres ne se limitent pas aux seuls fonds d'archives et collectent souvent de nombreux objets et de la documentation. Il y a donc une volonté de collecter de manière plus large. Ces archives servent donc à la fois à écrire l'histoire et à établir la mémoire de la communauté, mais aussi à alimenter les luttes présentes.

Ainsi, ce type de centres, dont les *Lesbian Herstory Archives* sont un exemple important et durable, tendent à se développer en Amérique du nord et en Angleterre, et y constituent une solution viable et souvent durable pour la préservation des archives. Les archivistes y sont aussi des activistes et ces centres deviennent un lieu de vie pour les communautés. L'exemple problématique de l'hypothétique centre d'archives LGBT de Paris que nous avons évoqué précédemment montre que l'implantation de telles structures semble plus difficile et plus controversée en France.

2.2.2. Des archives communautaires féministes en France ?

Existe-t-il en France des centres d'archives communautaires et féministes qui répondent aux critères évoqués précédemment ? Bénédicte Grailles⁶⁹ remarque que des revendications communautaires ont émergé autour des archives depuis une dizaine d'années, notamment en ce qui concerne les communautés régionales. On peut par exemple citer le cas des archives basques implantées dans les archives départementales des Pyrénées Atlantiques. Ces centres sont souvent créés avec l'appui des services d'archives publics, qui vont vers les communautés. Il existe de telles démarches volontaristes envers les archives LGBT, comme c'est le cas à Lyon, avec le centre que nous avons évoqué précédemment. Cependant, on ne trouve pas de tels exemples envers les archives féministes. Il existe cependant une structure qui se trouve au croisement des questions LGBT et féministes. En effet, l'association Archives

⁶⁹ GRAILLES Bénédicte, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme » [titre provisoire], à paraître.

Recherches et Cultures Lesbienes⁷⁰ (ARCL) se revendique comme « un centre de documentation des cultures lesbiennes » qui témoigne des « mouvements et groupes lesbiens, féministes et homosexuels ».

L'exemple de ce centre est intéressant. Il a été créé en 1983, lorsque la culture, l'identité et la mémoire étaient encore à construire. L'idée de la transmission mémorielle, de la nécessité de servir la communauté étaient donc présentes dès la création des Archives Lesbienes. Ce centre répond donc au critère le plus important pour définir un centre communautaire : celui de la fonction sociale au sein de la communauté. ARCL est aujourd'hui un centre de documentation, qui abrite surtout des revues, des romans, des bandes dessinées, ainsi que des thèses et de la littérature grise. Les fonds d'archives y sont très minoritaires.

Cependant, cet exemple reste intéressant pour tenter d'étudier ce que sont les centres communautaires féministes en France. Bénédicte Grailles propose une étude⁷¹ sur cette question. En effet, elle a établi une grille d'évaluation qui permet de caractériser à quel degré un centre est communautaire. L'intérêt est ici de différencier les « centres communautaires ouverts » (définition à laquelle répond le CAF), et les « centres ultra-communautaires » (définition à laquelle répond ARCL).

ARCL est donc une des rares occurrences de centre communautaire en France. En effet, Bénédicte Grailles évoque dans sa grille d'évaluation les critères suivants pour définir un centre ultra communautaire : grande diversité de typologies dans le fonds, absence d'archiviste formé et contrôle de l'accès aux documents. ARCL répond à ces trois critères. En effet, comme nous l'avons mentionné, le fonds contient divers types de documents, ce qui renforce l'idée d'une conception « totale » de l'archive. De plus, il ne semble pas que le collectif emploie une archiviste formée, même si le site web revendique la nécessité d'avoir des connaissances en termes de classement. Enfin, l'accès aux documents est explicitement réservé aux femmes.

Ce centre est donc un des très rares exemples d'archives communautaires féministes. Cependant, il ne semble pas connaître la même vitalité et la même stabilité que ses équivalents anglais ou nord-américains. En effet, le centre a connu de nombreuses difficultés et s'est finalement installé dans la Maison des Femmes à la fin des années 1990. Il n'est donc pas totalement indépendant. De plus, l'obtention de financements n'est pas toujours aisée, même si le centre bénéficie d'une subvention

⁷⁰ Site web d'ARCL [en ligne], disponible sur : <http://www.arcl.fr/> (consulté le 10 mai 2018).

⁷¹ GRAILLES Bénédicte, *op. cit.*, Annexe 1.

accordée par la Mairie de Paris, le manque de place et de moyens est présent. Cela complique la communication des documents et nuit au rayonnement du centre, qui n'est ouvert au public que deux heures par semaines. De plus, l'appui de la communauté ne semble pas suffisant, même si le centre se veut aussi un lieu de vie et de regroupement.

Ainsi, cet exemple de centre communautaire lesbien et féministe est intéressant dans notre étude, car il est une preuve qu'un centre d'archives communautaires peut exister en France. Cependant, il faut garder à l'esprit que les Archives Lesbiennes sont un exemple rare. Les centres de ce type peuvent donc exister en France mais ils connaissent plus de difficultés, peut-être par manque de public ou par manque d'appui de la part d'une communauté qui peine à surmonter ses dissensions politiques et mémorielles pour arriver à s'unir autour d'un centre communautaire. Cela semble d'autant plus vrai dans le cas des Archives Lesbiennes, qui sont fermées aux hommes, ce qui exclut de fait une partie des féministes mixtes.

Dans son étude, Bénédicte Grailles évoque les « centres communautaires ouverts », dont le CAF est un exemple. Ce centre s'est construit autour d'une structure universitaire. Or, nous avons déjà évoqué la proximité des archives féministes avec le monde universitaire. Des centres universitaires tels que le CAF, peuvent-ils offrir une forme de « troisième voie », entre les services d'archives classiques et les centres d'archives ultra-communautaires ?

2.3. L'appui inédit du monde universitaire pour créer et faire vivre des centres d'archives féministes

Le Centre des Archives du Féminisme (CAF) a été créé à Angers en 2000, sur la base d'une convention de partenariat passée entre l'association Archives du Féminisme et l'université d'Angers. Il est abrité à la bibliothèque universitaire et y rejoint d'autres fonds spécialisés. Le contexte était donc idéal pour la création d'un tel centre. Tout d'abord, la présence de Christine Bard, alors maîtresse de conférences et chercheuse reconnue dans le domaine de l'histoire des femmes et du féminisme et présidente de l'association Archives du Féminisme, participe à la légitimation de ce centre. De plus, l'université d'Angers est un lieu de recherches en histoire des femmes et du féminisme, et elle dispose d'une formation en archivistique, ce qui permet d'impliquer les élèves dans le classement des fonds. Ce centre possédait 59 fonds à la fin de l'année 2017, et d'autres sont en cours de versement.

Le centre est appuyé sur l'association Archives du Féminisme, qui est consacrée à la collecte et à la préservation des sources de l'histoire du féminisme. Les fonds qui entrent au CAF suivent un trajet original. En effet, ils sont d'abord collectés par l'association qui les verse ensuite au CAF. Ce centre apparaît donc comme hybride. En effet, il est adressé à une structure associative, comme c'est le cas pour les centres d'archives ultra-communautaires définis par Bénédicte Grailles. Cependant, il est aussi installé au sein d'une structure institutionnelle et ne fonctionne donc pas de manière indépendante. Un tel centre « hybride » peut-il concilier les avantages des centres communautaires et ceux des services classiques, tout en s'assurant une légitimité et une stabilité ? Cette structure, qui est originale dans le paysage archivistique français peut-elle être vue comme un modèle à suivre en termes de conservation des archives féministes ?

2.3.1. Le CAF, une « communauté d'archives » davantage qu'un centre communautaire ?

Bénédicte Grailles qualifie le CAF de centre « communautaire ouvert » sur la base de la grille d'évaluation qu'elle a établie. Sa présidente, Christine Bard, rejette l'idée d'une approche communautarisée de l'histoire et met en avant la position objective des chercheurs qui travaillent sur les fonds du CAF. Cependant, comme il a déjà été mentionné, le fait que le terme de « féminisme » soit inclus dans le nom du centre contribue à le placer dans une certaine logique communautaire. Le CAF semble à la fois avoir une position légitime, mais aussi une fonction légitimante. Donner ses archives CAF, c'est s'associer au féminisme, et mettre ses archives à la disposition d'un public d'étudiants et de chercheurs⁷², qui est moins restreint que le public d'ARCL par exemple. Cela ajoute donc une légitimité scientifique.

De plus, cette idée de légitimité scientifique et d'appui sur le monde universitaire semble aussi être un moyen pour le CAF de contourner les controverses mémorielles qui pourraient se mettre en place autour des archives féministes. En effet, dans cette idée de rigueur scientifique, l'association Archives du Féminisme a collecté une grande diversité de fonds d'archives, qui émanent de personnes et d'organisations très variées.

⁷² Le CAF autorise la consultation des documents à « toute personne pouvant justifier d'une recherche ou d'un intérêt envers le féminisme ».

D'ailleurs, certaines de ces personnes ou organisations ne se considéraient elles-mêmes pas forcément comme féministes. On peut par exemple citer le cas des archives de Pierre Simon⁷³, dont une partie seulement sont au CAF. Pierre Simon, médecin et cofondateur du Planning Familial, ne se considérait pas comme féministe. Pourtant, ses archives se trouvent au CAF en raison de l'importance qu'il a eue en ce qui concerne les avancées de la santé sexuelle et reproductive des femmes. De même, les fonds collectés sont divers, on trouve de nombreuses occurrences de féminisme institutionnalisé, comme le constate Bénédicte Grailles⁷⁴. En effet, on peut par exemple citer les fonds d'Yvette Roudy⁷⁵ ou du Conseil National des Femmes Françaises⁷⁶. L'association propose donc une définition large de ce qu'est le féminisme et fait rentrer au CAF des fonds de diverses sensibilités féministes.

De plus, le CAF et l'association collectent des fonds qui ne sont pas récents. La majorité des fonds date des deux premières vagues féministes, et on remarque que les membres de l'association sont en grande majorité des militantes et des chercheuses de la génération correspondant à la deuxième vague. Les réseaux construits autour du CAF ne semblent pas réellement inclure la troisième vague. Cela peut être vu comme une faiblesse. Cependant, le fait de ne pas collecter d'archives trop récentes permet peut-être d'échapper à une trop forte communautarisation et de se départir d'un aspect trop émotionnel lié aux archives. De plus, cela permet aussi d'éviter la peur de la confiscation et de la dépolitisation, que l'on retrouve toujours de manière plus ou moins présente dans les centres communautaires. On peut aussi supposer que cela évite des controverses au sujet de la représentativité d'un féminisme de plus en plus pluriel. Cependant, cette analyse est à relativiser car l'association et le CAF ne semblent pas avoir de politique claire et définie sur ces questions.

L'idée de « communauté d'archives » est intéressante pour notre étude. En effet, ce concept a été défini par Jeannette Bastian⁷⁷ et il inclut deux aspects intéressants : la mise en place de stratégies de communication et de diffusion autour des archives et un

⁷³ Fonds Pierre Simon, 17 AF, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

⁷⁴ GRAILLES Bénédicte, « Les féministes, une communauté d'archives ? », communication au colloque « les féministes et leurs archives », Angers, 26-28 mars 2018.

⁷⁵ Fonds Yvette Roudy, 5 AF, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

⁷⁶ Fonds du Conseil National des Femmes Françaises, 2 AF, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

⁷⁷ BASTIAN Jeannette, *Owning Memory: How a Caribbean Community lost its Archives and found its History*, Westport, Libraries Unlimited, 2003, 120 p.

souci très présent de transmettre aux générations futures. Bénédicte Grailles⁷⁸ s'est appuyée sur cette analyse pour étudier le cas du CAF. Or, il apparaît que le CAF et Archives du féminisme répondent à ces deux critères. En effet, il y a bien une stratégie de communication et de diffusion autour des archives, que ce soit à travers le bulletin de l'association Archives du féminisme, que nous avons étudié plus précisément dans notre étude de cas, ou à travers le Guide des sources de l'histoire du féminisme. L'idée de transmission est aussi présente. En effet, l'association Archives du Féminisme s'est dotée d'une commission audiovisuelle dès ses premières années d'existence, afin de faire témoigner des personnalités féministes dans la collection « témoigner pour le féminisme⁷⁹ ». Il y a donc une forme de communauté d'archives qui se développe autour du CAF et de l'association Archives du Féminisme. Il faut noter que des réseaux se développent autour de cette communauté, et ces réseaux sont originaux en tous points, car ils parviennent à faire cohabiter chercheurs, professionnels de l'information et militants. Ils sont donc plus larges et plus divers que ceux qui se construisent autour des centres communautaires classiques, et cela semble être une des forces principales du CAF.

2.3.2. Le CAF, un modèle pour les archives féministes françaises ?

Il existe en France d'autres centres d'archives féministes hébergés par des universités. On peut par exemple citer le centre documentaire Simone-Sagesse, situé à l'université de Toulouse-Le Mirail, ou encore le centre Louise Labé de l'université Lyon 2, qui sont tous deux mentionnés dans le guide des sources. Cependant, il apparaît que les fonds d'archives sont très minoritaires dans ces centres qui sont avant tout des centres documentaires, qui se sont souvent créés autour de structures plus anciennes, souvent des centres de recherche en histoire des femmes. Le centre Simone-Sagesse possède quelques fonds d'archives d'envergure plus locale déposés par les militantes dans les années 1980-1990⁸⁰. Cependant, les fonds ont souffert d'un classement très

⁷⁸ GRAILLES Bénédicte, *op. cit.*, p. 14.

⁷⁹ Fonds Témoigner pour le féminisme, 24 AF, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

⁸⁰ ZELLER Justine, « Constitution et enjeux de conservation des fonds d'archives de la deuxième vague féministe en région : l'exemple de Toulouse », communication au colloque « Les féministes et leurs archives », Angers, 26-28 mars.

tardif et ne sont pas extrêmement bien signalés, encore aujourd’hui ils ne sont mentionnés que de manière très imprécise sur le site.

Ainsi, le CAF ne semble pas vraiment avoir joué un rôle de modèle pour les archives féministes françaises. Il existe bien des centres d’archives abrités au sein des universités mais leur envergure est bien moindre, et ils ne parviennent pas à créer un réseau diversifié autour d’eux. L’originalité du CAF réside donc dans son aspect pluriel, à la fois universitaire et associatif, qui lui assure une double légitimité mais qui lui permet surtout d’éviter les écueils propres aux archives ultra-communautaires, tout en arrivant à fédérer un réseau diversifié autour d’une forme de communauté d’archives. Les archives purement communautaires semblent donc avoir du mal à exister en France en ce qui concerne le féminisme, même s’il en existe au moins un cas durable et relativement stable (ARCL). Le CAF pourrait donc constituer une forme de « troisième voie » intéressante, mais qui reste cependant un exemple isolé. Les archives féministes sont donc dans une grande variété de situations aujourd’hui en France et dans des structures très diverses. Il se pose donc aussi le problème de leur collecte et de leur valorisation.

3. Des enjeux spécifiques de collecte, de conservation et de valorisation

Les archives féministes, par leur nature et leur aspect militant, concentrent des enjeux spécifiques que nous avons déjà évoqués au cours de cette étude. Le fait qu'elles soient liées à des aspects communautaires et à des enjeux mémoriels forts en font des archives à part. Nous avons constaté, dans la première partie de notre réflexion, que les services d'archives classiques ne savaient pas forcément bien les prendre en charge, que ce soit d'un point de vue archivistique ou théorique. Cependant, il semble qu'il existe maintenant une certaine conscience de ce que sont les archives féministes, comme en témoigne la Grande Collecte organisée à partir de juin 2018. Cependant, cet intérêt est encore trop sporadique. Cela peut s'expliquer en partie par l'absence, en France, d'un musée consacré à l'histoire des femmes. Cependant, nous avons vu qu'il existe un réseau relativement performant de bibliothèques spécialisées qui font du traitement des archives féministes leur spécialité, en s'appuyant notamment sur le monde universitaire. Il s'agit ici de questionner la façon dont les archives féministes sont collectées et conservées, et la façon dont leurs spécificités interagissent avec les processus archivistiques. L'étape finale de la valorisation est aussi un point important de notre réflexion. En effet, comment faut-il valoriser des archives qui sont encore aujourd'hui un terrain de luttes mémorielles, et auprès de quel public ?

3.1. Collecter et conserver les traces du militantisme

Dans un article paru dans *La Gazette des archives*, Jean-Philippe Legois et Marina Marchal⁸¹ font le constat que la collecte d'archives privées, surtout quand il s'agit d'archives militantes, relève davantage du « sauvetage d'archives en déshérence » que de la politique de collecte réfléchie et établie. En effet, lorsqu'il s'agit d'archives publiques, les services d'archives classiques ont des procédures établies pour la collecte. Ces procédures s'appuient sur une législation assez dense, et impliquent aussi une

⁸¹ LEGOIS Jean-Philippe, MARCHAL Marina, « Cité des mémoires étudiantes : collecter les archives militantes étudiantes. Quelle utilité ? Quelle complémentarité ? », *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche*, *La Gazette des archives*, n°231, Paris, Association des archivistes Français, 2013, p 109-121.

certaines proximités avec des producteurs d'archives facilement identifiables. De plus, la collecte s'appuie sur un réseau organisé et hiérarchisé dédié aux archives publiques. Or, lorsqu'il s'agit de producteurs privés, et d'archives militantes, le processus semble se compliquer. En effet, il apparaît que les services d'archives plus classiques ont parfois du mal à orienter les donateurs potentiels⁸². De plus, nous avons déjà évoqué la difficulté pour les services d'archives de comprendre un monde associatif complexe, multiple, en recomposition permanente et souvent à la limite de l'informel. Cependant, des centres spécialisés comme le CAF mettent en place des réseaux composés à la fois de professionnels de l'information et de militants, qui semblent permettre une meilleure prise en compte de ces archives. La législation et les pratiques d'évaluation traditionnelles sur lesquelles s'appuient normalement les archivistes semblent donc montrer leurs limites lorsqu'il s'agit d'archives militantes.

La collecte et le don semblent donc s'appuyer sur des réseaux particuliers mais aussi sur des dynamiques différentes, qui sont propres aux archives militantes, et qui font que le traitement archivistique de ces fonds s'organise différemment.

3.1.1. Le don d'archives : classer et répertorier avec les militants

Le don des archives militantes est un sujet largement étudié dans la littérature archivistique. Il ne concerne pas uniquement les archives féministes. Les archives des syndicats et du monde ouvrier ont aussi été largement incluses dans ce champ d'études. Certaines de ces études sont l'œuvre d'archivistes⁸³ et concernent en priorité les archives privées. Il y a donc, dans la littérature archivistique, une nette différence de prise en compte entre les archives publiques, qui relèvent du féminisme institutionnalisé, et les fonds privés, souvent d'ordre personnel ou associatif. Cette différence s'explique peut-être par le fait que l'entrée des fonds privés dans les services d'archives ne suit pas les procédures habituelles et présente donc un intérêt particulier. Il en est de même pour le traitement des fonds, qui est parfois réalisé avec les donateurs, qu'ils soient des personnes ou des associations. De plus, le traitement concentre là encore des enjeux mémoriels et historiques qu'il convient de questionner

⁸² VACCARO Rossana, « Une collecte passionnée : les archives de militants du Centre d'histoire sociale du XXe siècle », *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*, *La Gazette des Archives*, n° 221, Paris, Association des archivistes français, 2011, p. 87-101.

⁸³ Christian Hottin et Bénédicte Grailles, dont nous citons les travaux, sont tous deux archivistes.

a) Les mécanismes du don

Bénédicte Grailles constate que le don d'archives est « une démarche très personnelle et délicate, qui met en jeu l'individu au plus profond de lui-même. L'acte du don est la résultante d'une interaction entre des donateurs, des collecteurs et un lieu de conservation⁸⁴ ». Le don d'archives est une démarche souvent importante dans la vie d'un donateur personnel ou d'une association. En effet, il intervient souvent à un moment particulier, qui correspond parfois à la dissolution d'une association, ou en ce qui concerne les personnes, à un arrêt du militantisme, ou à une conscience que leur vie se termine et qu'il est temps de transmettre les archives. Le don d'archives féministe ne s'appuie donc pas sur la temporalité classique d'un tableau de gestion. Il y a donc un aspect psychologique très fort, souvent évoqué par les personnes qui ont contribué à collecter les archives⁸⁵. Une relation particulière se développe donc entre les collecteurs et les donateurs, d'autant plus que le don de ce type d'archives est souvent un don réfléchi.

Le choix de la structure destinataire est en effet un élément important. En effet, lorsque les donateurs choisissent de transmettre en dehors de leur famille, il y a une forme de dépossession. Cette dépossession fait donc interagir l'histoire personnelle du donateur avec une conception plus collective de l'histoire. Le choix de la structure qui recevra le fonds est donc capital. Nous avons déjà abordé la question des réseaux et de la légitimité. Certains dons qui arrivent au CAF ont eu un itinéraire particulier, parfois fait d'hésitations de la part des donateurs. Christine Bard⁸⁶ évoque par exemple le cas du fonds de l'Union féminine civique et sociale⁸⁷ (UFCS). Les membres de l'association ont longtemps hésité entre le CAF et le pôle des archives des associations de jeunesse et de l'éducation populaire (PAJEP). Il en est de même pour d'autres donateurs, comme par exemple Pierre Simon, qui a partagé ses archives entre le CAF et la Grande Loge de France. Dans le cas du CAF, les donateurs le choisissent souvent parce qu'il est perçu comme un cadre féministe et sécurisant. Donner au CAF est souvent vu comme un dernier acte militant. De plus, il existe aussi un effet de groupe, que constate Maryanne

⁸⁴ GRAILLES Bénédicte, « Les raisons du don. L'exemple du centre des Archives du Féminisme (2001-2010) », BARD Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2012, p.43-58.

⁸⁵ Sur ce point, voir l'entretien du 11 mai 2018 avec Colette Avrane, Annexe 1, p. 90-91.

⁸⁶ Sur ce point, voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 135.

⁸⁷ Fonds de l'UFCS, 16 AF, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

Dever⁸⁸. Les militants tendent à déposer leurs papiers dans des endroits où leurs camarades de lutte ont déposé les leurs.

b) L'incidence des donateurs sur le tri

La place des donateurs dans le tri est une question relativement bien étudiée par la littérature professionnelle, notamment à travers des études de cas. Christian Hottin⁸⁹ affirme que les archives d'un individu sont étroitement liées à son identité, elles sont un « élément structurant de sa personnalité ». Le fait de donner des papiers qui contiennent parfois des informations personnelles peut être un frein pour les donateurs d'archives⁹⁰. D'autant plus qu'il y a souvent une grande confusion entre les papiers personnels et ceux qui relèvent d'un passé militant. C'est pourquoi les personnes qui donnent leurs archives procèdent parfois à un tri préalable, qui peut être nuisible pour l'intégrité du fonds. Mais au-delà de ces questions qui touchent à la vie privée, le tri peut aussi être fait dans d'autres buts. En effet, Christian Hottin et Bénédicte Grailles constatent que le tri est aussi fait en fonction du message que le donateur cherche à transmettre à travers ses archives. Maryanne Dever constate dans son étude de cas sur les archives de la militante féministe australienne Merle Thornton⁹¹ que les militantes de la deuxième vague ont une conscience plus importante de l'intérêt historique de leurs archives. Or, cette sensibilité à l'histoire s'accompagne souvent d'une volonté de contrôler sa propre histoire, ce qui peut créer des relations relativement difficiles avec les archivistes en charge de la collecte des papiers.

La relation avec les archivistes est beaucoup évoquée dans la littérature. En effet, le départ des papiers, qui sont aussi une preuve de l'existence de la personne, et la sensation de perte qui l'accompagne sont souvent des étapes particulières pour les donateurs. On peut citer sur cette question l'article de Linda Long et George Wexler⁹²

⁸⁸ DEVER Maryanne, « Archiving Feminism: Papers, Politics, Posterity », *Archivaria*, n° 77, Ottawa, Association canadienne des archivistes, 2014, p. 25-42.

⁸⁹ HOTTIN Christian, « Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité : autour de deux fonds d'archives de femmes », *Histoire et Sociétés*, n° 6, Paris, Alternatives Économiques, 2003, p. 99-109.

⁹⁰ Colette Avrane évoque ce point dans l'entretien que nous avons mené avec elle le 11 mai 2018, voir Annexe 1, p. 94.

⁹¹ DEVER Maryanne, *op. cit.*, p. 31.

⁹² LONG Linda, WEXLER George, « Lifetime and Legacies: Mortality, Immortality, and the Needs of Aging and Dying Donors », *The American Archivist*, vol. 76, n° 2, Chicago, Society of American Archivists, 2013, p. 478-495.

qui étudie les relations des archivistes avec des donateurs âgés, pour qui le don d'archives s'accompagne d'une prise de conscience de leur propre mortalité. Certains donateurs cherchent à tout prix à garder des papiers pour écrire leur autobiographie, là encore dans une volonté de contrôle de leur histoire personnelle.

Ces relations particulières nouées entre donateurs et archivistes ont donc aussi une influence sur la pratique archivistique qui s'établit autour des fonds féministes.

c) Des pratiques archivistiques spécifiques autour des fonds féministes ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, certains fonds féministes ont déjà été en partie expurgés ou démantelés avant leur arrivée dans un service d'archives. Or, il est parfois difficile pour les archivistes de travailler sur des fonds qui ont déjà subi des tris ou des classements quelques peu anarchiques. La notion de respect des fonds, qui implique de garder ensemble les documents d'une même provenance, est souvent difficile à appliquer ou à rétablir en ce qui concerne les fonds féministes. Ce problème se pose par exemple quand un donateur a fait partie de nombreuses associations. Il y a parfois une confusion et une superposition entre fonds personnels et fonds d'associations. Bénédicte Grailles⁹³ évoque par exemple le cas du fonds Cécile Brunschvicg.

De plus, les fonds féministes contiennent souvent beaucoup de documentation qui retrace l'action militante. Mais cette documentation est d'autant plus difficile à traiter et à replacer dans son contexte si le fonds a été expurgé ou morcelé préalablement. En effet, si les documents personnels ont été retirés du fonds, il devient difficile de faire le lien entre le parcours personnel et le parcours associatif du donateur.

Il semble donc que les archivistes doivent adapter leurs pratiques aux spécificités des fonds féministes. Cela est d'autant plus vrai que les fonds féministes sont souvent des fonds très divers, à l'aspect parfois hybride.

⁹³ GRAILLES Bénédicte, *op. cit.*, p. 52.

3.1.2. Des fonds variés

Dans son étude de cas sur les archives de Merle Thornton, Maryanne Dever⁹⁴ évoque une des spécificités des fonds féministes : la présence d'objets. En effet, elle évoque la volonté de départ des personnes qui se sont occupées de la collecte de ce fonds, qui était de récupérer le cadenas et la chaîne avec lesquels Merle Thornton s'était enchaînée à un bar pour protester contre l'interdiction pour les femmes de boire de l'alcool en public. L'aspect militant des archives féministes implique donc souvent la présence d'objets, qu'ils soient d'ordre symbolique, comme le cadenas et la chaîne de Merle Thornton, ou qu'ils relèvent de l'activité professionnelle du donateur, comme c'est le cas des objets présents dans le fonds de Pierre Simon⁹⁵. Ces objets posent donc des problématiques de conservation⁹⁶ et de valorisation qui dépassent le domaine des archives. La présence des objets dans les fonds d'archives privés et militants semble relativement peu étudiée, alors que ces objets peuvent présenter des avantages non négligeables en matière de valorisation.

De même, les fonds féministes contiennent souvent beaucoup de « matériel militant » : des tracts et des affiches par exemple. Or, Maryanne Dever constate que ce type de documents, souvent produit dans l'urgence et sans souci de durabilité, pose des problèmes en termes de conservation, car ils tendent à se dégrader plus rapidement.

Il faut aussi évoquer une autre spécificité des fonds féministes : leur grande diversité en ce qui concerne les typologies de documents. Nous avons déjà évoqué l'aspect fortement documentaire de certains fonds. Cependant, il existe aussi une grande diversité de documents contenus dans les archives féministes, et cela oblige les archivistes à adapter leurs pratiques. Cependant, là encore, il faut constater un grand manque d'intérêt porté à ces questions dans la littérature archivistique francophone. En ce qui concerne la littérature anglophone, Kate Eichhorn est par exemple la seule à évoquer les *girls zines*⁹⁷, qui étaient produits de manière informelle dans les années 1990, selon l'idée du *Do It Yourself*. Or, ces documents ont joué un rôle crucial

⁹⁴ DEVER Maryanne, *op. cit.*, p. 27.

⁹⁵ Colette Avrane évoque la présence de nombreux objets dans le fonds de Pierre Simon au moment de sa collecte. Voir l'entretien en Annexe 1, p. 96-97.

⁹⁶ JUSTAFRÉ Olivier, « La conservation d'objets hétéroclites dans les dépôts d'archives », *Varia, La Gazette des archives*, n°229, Paris, Association des archivistes français, 2013, p. 159-169.

⁹⁷ EICHHORN Kate, *The Archival Turn in Feminism, Outrage in Order*, Philadelphia, Temple University Press, 2013, XII-188 p.

dans le développement du féminisme de la troisième vague⁹⁸. Il semble donc que le manque en termes de littérature archivistique sur ces questions soit problématique quant à la bonne prise en compte des archives féministes et de leur diversité. Cela pose aussi un problème en ce qui concerne les archives des féminismes de la troisième vague, qui contiennent de nombreux documents de ce genre, qui ne font pas forcément partie des typologies documentaires connues des archivistes. Cependant, cette grande diversité dans les fonds offre aussi des opportunités inédites en termes de valorisation.

3.2. Valoriser l'histoire des féminismes

Bénédicte Grailles⁹⁹ évoque le fait que les archives sont souvent données dans l'idée d'une légitimation historique et mémorielle, mais aussi dans l'espoir d'une mise en valeur. Dans cas du CAF, cette mise en valeur passe déjà par l'utilisation des archives par des étudiants et des chercheurs, qui sont une forme de confirmation de leur intérêt historique. De plus, l'association Archives du Féminisme contribue aussi une forme de valorisation scientifique, que ce soit à travers son bulletin, mais aussi à travers les publications de la collection « Archives du Féminisme » aux Presses universitaires de Rennes¹⁰⁰. De plus, l'association organise aussi régulièrement des colloques autour du thème des archives féministes. Cette forme de valorisation est indéniablement importante pour les archives féministes, cela permet de mieux les faire connaître auprès des chercheurs, mais aussi d'encourager la recherche autour de l'histoire des femmes et du genre. Cependant, elle se limite tout de même au monde universitaire, ou à un public déjà sensibilisé voir acquis aux causes féministes.

Cependant, le but de la valorisation des archives est aussi de les faire connaître auprès d'un public plus large. Or, les fonds sont aussi souvent donnés avec une forte volonté de transmission. Les donateurs veulent transmettre l'histoire de leurs luttes, mais aussi faire en sorte que leurs archives soient un matériau utile pour les féminismes futurs. Nous avons déjà évoqué cet aspect dans notre partie sur les archives communautaires. Cependant, cela contraint les archives féministes à rester dans un

⁹⁸ PIEPMEIER Alison, *Girls Zines: Making Media, Doing Feminism*, New York, New York University Press, 2009, 264 p.

⁹⁹ GRAILLES Bénédicte, *op. cit.*, p. 49.

¹⁰⁰ Collection « Archives du Féminisme », Presses universitaires de Rennes, 28 titres parus.

cercle assez limité. La fonction de l'archiviste est aussi de valoriser tous les aspects de l'histoire, et ce auprès d'un public le plus large possible. Or, il semble que plusieurs problèmes se posent quant à cette idée de valorisation des archives féministes auprès du grand public. En effet, comment restituer la diversité et la multiplicité d'une vie associative, dans un contexte parfois associé à des luttes mémorielles fortes ? Sur quelles structures faut-il s'appuyer, sachant qu'il n'existe pas en France de musée dédié spécifiquement à l'histoire des femmes ?

3.2.1. Des possibilités de valorisation inégales

Il n'existe pas de musée dédié spécifiquement à l'histoire des femmes en France. C'est le constat qui est régulièrement fait dans le bulletin de l'association Archives du Féminisme. Or, selon Christine Bard, ce manque est le résultat "d'une difficulté rencontrée pour institutionnaliser les acquis des recherches impulsées par les féministes depuis une trentaine d'années¹⁰¹ ». Or, la question de l'institutionnalisation est un enjeu central pour les archives féministes. Nous avons vu qu'elle était parfois vue avec méfiance, voire refusée. Cela est d'autant plus vrai dans le cas d'un musée public, qui pourrait être un moyen de valoriser certains féminismes et d'en invisibiliser d'autres. Le féminisme français dans son ensemble n'a donc pas forcément porté le projet d'un musée dédié aux femmes, car une telle structure est vue comme un possible moyen de réécrire l'histoire au détriment de certains courants féministes.

Cependant, comme le constate Christine Bard, il existe à l'étranger des exemples de musées dédiés à l'histoire des femmes. Cela prouve que de telles structures peuvent exister et dépasser l'aspect communautaire et les controverses mémorielles qui sont parfois liées aux archives féministes. Le problème semble donc aussi venir des pouvoirs publics, qui ne font rien pour encourager la création d'un tel musée. Les controverses autour du mariage pour tous, et surtout, autour de ce que le grand public identifiait à tort comme une « théorie du genre », peuvent peut-être expliquer cette réticence. Il est en effet plus facile de célébrer l'unité que la spécificité, surtout dans l'idéal d'une

¹⁰¹ BARD Christine, « Les musées des femmes à l'étranger », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 3, janvier 2002, [en ligne] : <http://www.archivesdufeminisme.fr/ressources-en-ligne/articles-et-comptes-rendus/fonds-archives-bibliotheques-musees/bard-c-les-musees-femmes-letranger/> (consulté le 12 mai 2018).

république universaliste¹⁰². Les résistances peuvent aussi venir du fait que le milieu des musées et de la culture reste très masculinisé. Comme dans le cas des archives publiques, des intérêts ponctuels peuvent venir de certains professionnels, mais en aucun cas d'une politique volontariste plus générale.

La création de musées privés, associatifs et subventionnés pourrait apparaître comme une solution. Cependant, Christine Bard considère cette idée « inadaptée et dangereusement fragile dès que des collections sont en jeu¹⁰³ ». Le réseau des bibliothèques et centres spécialisés (CAF, BMD, BDIC) peut jouer un rôle dans la valorisation. Le CAF a par exemple organisé cinq expositions entre 2010 et 2017. Cependant, ils disposent d'espace et de moyens réduits pour la valorisation, et leurs expositions touchent davantage un public assez restreint de chercheurs, d'étudiants et de personnes issues du milieu associatif¹⁰⁴.

Au-delà de cette relation difficile avec les pouvoirs publics, la valorisation des archives féministes rencontre d'autres problèmes. Les archives féministes semblent en effet être valorisées de manière très inégale. Julie Kergueris¹⁰⁵ remarque que les archives du féminisme institutionnel sont encore moins valorisées que les archives féministes privées. Ces archives, qui se situent à la frontière entre monde politique et monde militante, paraissent plus sensibles et moins attrayantes que des archives plus facilement identifiables comme militantes. Nous avons évoqué la grande diversité des documents présents dans les archives privées, qui offre des possibilités inédites en termes de valorisation. En effet, il semble peut-être plus facile de valoriser des objets, plus attrayants et plus frappants pour le grand public, et qui nécessitent moins d'explications et de mise en contexte. Nous pouvons ici prendre l'exemple des objets présents dans le fonds Josie Céret¹⁰⁶ : une tête de mort en plastique et une canule permettant de pratiquer des avortements selon la méthode Karman. Ces objets donnent

¹⁰² LORRIAUX Aude, « Pourquoi nous n'avons pas de musée des femmes en France ? », [en ligne], disponible sur <http://www.slate.fr/story/99029/pourquoi-musee-femmes-france> (consulté le 12 mai 2018).

¹⁰³ BARD Christine, « Les musées des femmes à l'étranger », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 3, janvier 2002, [en ligne] : <http://www.archivesdufeminisme.fr/ressources-en-ligne/articles-et-comptes-rendus/fonds-archives-bibliotheques-musees/bard-c-les-musees-femmes-letranger/> (consulté le 12 mai 2018).

¹⁰⁴ HALLIDAY Lucy, « Le livre d'or des expositions du CAF », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 25, 2017, p. 32-33.

¹⁰⁵ KERGUERIS Julie, *Les archives publiques de l'espace de la cause des femmes en France de 1974 à 2017*, mémoire de recherche en archivistique sous la direction de Bénédicte GRAILLES, soutenu à l'Université d'Angers, 2017, 153 p.

¹⁰⁶ Fonds Josie Céret, 30 AF, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

à voir la réalité des luttes féministes des années 1970, et peuvent être mis en relation avec des documents d'archives pour créer des expositions plus attrayantes. Cependant, il existe un manque important dans la littérature archivistique en ce qui concerne la valorisation des archives féministes auprès d'un public plus large, ou l'utilisation de ces objets dans des expositions. La France semble donc avoir un certain retard en ce qui concerne la valorisation des archives et des objets féministes, que ce soit dans le domaine des archives ou dans le domaine des musées. Le monde anglo-saxon semble davantage sensibilisé à ces problématiques de valorisation, notamment en ce qui concerne les musées. On peut par exemple citer le Victoria & Albert Museum de Londres, qui a très rapidement fait entrer dans ses collections un chapeau (*Pussyhat*) porté par les participantes de la *Women's March* de janvier de 2017¹⁰⁷. Ce type de collecte rapide, même s'il ne concerne pas le féminisme de manière spécifique, démontre un intérêt des musées et des pratiques de collecte qui prennent en compte les événements relatifs à la cause des femmes.

3.2.2. L'exemple inédit de Musea

Musea¹⁰⁸ est un musée virtuel de l'histoire des femmes, il a été créé en 2004. Il se présente comme « un outil culturel et citoyen qui permet de déconstruire les représentations stéréotypées du masculin et du féminin ». Le site est le prolongement d'un projet de musée autour de l'histoire des femmes qui n'a finalement pas abouti. Il est hébergé par l'université d'Angers, et bénéficie de l'appui de l'association Archives du Féminisme. On retrouve dans le comité scientifique et dans les contributeurs des personnes qui font partie du réseau de l'association Archives du Féminisme. Musea est donc un moyen de valoriser les archives du CAF.

Le site organise des expositions en ligne sur des thèmes variés, qui se rapportent au féminisme d'État¹⁰⁹ ou encore à l'engagement féminin catholique¹¹⁰. Il y a donc une

¹⁰⁷ Victoria & Albert Museum, « *The Pussyhat* », [en ligne], disponible sur : <https://www.vam.ac.uk/articles/the-pussyhat> (consulté le 12 mai 2018).

¹⁰⁸ Site web de Musea [en ligne] : <http://musea.univ-angers.fr/> (consulté le 12 mai 2018).

¹⁰⁹ Musea, *Yvette Roudy à l'affiche*, [en ligne], disponible sur : <http://musea.univ-angers.fr/exhibits/show/yvette-roudy-a-l-affiche/presentation> (consulté le 12 mai 2018).

¹¹⁰ Musea, *100 ans d'engagement catholique féminin*, [en ligne], disponible sur : <http://musea.univ-angers.fr/exhibits/show/100-ans-d-engagements-catholique/presentation> (consulté le 12 mai 2018).

volonté de représenter le féminisme et les mouvements féminins de manière extensive. Cependant, malgré son intérêt et sa rigueur scientifique, Musea semble davantage toucher un public universitaire et déjà sensibilisé à la cause du féminisme.

Conclusion de la première partie

Ainsi, les archives féministes ont connu une trajectoire parfois difficile, ponctuée de pertes mémorielles et de prises en charge souvent inadaptées. Les archives publiques ont eu de grandes difficultés à accueillir ou à collecter ces archives, surtout lorsqu'elles sont privées. Aujourd'hui encore, leur prise en charge semble incomplète, et l'intérêt pour les archives féministes reste relativement ponctuel et dépendant de la motivation de certains professionnels de l'information sensibles à la cause du féminisme. On peut citer quelques politiques plus larges qui se mettent en place, comme par exemple la Grande Collecte organisée en juin 2018 autour des archives de femmes. Cependant, cela ne permet pas de remédier à des défauts structurels plus profonds, qui empêchent encore aujourd'hui une prise en compte adaptée aux archives féministes.

Cependant, depuis les années 1970, la situation des archives féministes semble s'être considérablement améliorée, et les initiatives issues notamment du monde universitaire ont permis d'éviter des pertes mémorielles encore plus conséquentes. Le monde universitaire a joué, et joue toujours un rôle important dans la préservation et la valorisation des archives féministes. En effet, il semble se substituer aux initiatives de type purement communautaire, qui ont du mal à exister en France, du moins dans le domaine des archives féministes. De même, le monde universitaire cherche aussi à combler les manques en termes de valorisation, qui semble encore compliquée et sujette à controverses en France.

Nous avons vu dans cette première partie que le CAF est un exemple particulièrement intéressant de structure dédiée aux archives féministes et appuyée sur le monde universitaire. Il reste le seul de cette envergure en France et s'appuie sur des réseaux qui se situent à la frontière entre monde associatif et monde universitaire. L'association qui est à l'origine de la création du CAF, Archives du Féminisme, est un bon exemple de ce type de réseau, sur lequel s'appuient des pratiques de collecte spécifiques aux archives féministes. C'est pour ces raisons que nous avons choisi de l'étudier plus précisément dans notre étude de cas.

Bibliographie

1. Ouvrages généraux

BARD Christine, CHAPERON Sylvie (dir.), *Dictionnaire biographique des féministes. France XVII^e-XXI^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2017, 1700 p.

BARD Christine (dir.), *Les féministes de la première vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2015, 229 p.

BARD Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2012, 260 p.

BERENI Laure, *La bataille de la parité : mobilisations pour la féminisation du pouvoir*, Paris, Economica, coll. « Études politiques », 2015, 304 p.

BERGÈS Karine (dir.), *Féminismes du XXI^{ème} siècle : une troisième vague ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2017, 281 p.

CHARPENEL Marion, « *Le privé est politique !* ». *Sociologie des mémoires féministes en France*, thèse de doctorat en science politique sous la direction de Marie-Claire Lavabre, soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, 2014.

GALIGARDI Emmanuelle, MONTAY Wally, *Guide des clubs et réseaux au féminin*, Paris, Le cherche midi, 2007, 262 p.

HEMMINGS Clare, *Why stories Matter: The political Grammar of Feminist Theories*, Durham, Duke University Press, 2011, 288 p.

JACQUEMART Alban, *Les hommes dans les mouvements féministes : socio-histoire d'un engagement importable*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2015, 326 p.

LERNER Gerda, *The Creation of Feminist Consciousness: from the Middle Ages to Eighteen Seventy*, New-York, Oxford University Press, 1993, 395 p.

OFFERLÉ Michel, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs politique », 1998, 158 p.

PERROT Michelle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, 493 p.

PERROT Michelle, *Mon histoire des femmes*, Paris, Éditions du seuil, coll. « Points histoire », 2006, 246 p.

PERROT Michelle, *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, Marseille, Éditions Rivages, 1984, 227 p.

PIGENET Michel, TARTAKOWSKY Danielle (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France de 1814 à nos jours*, Paris, La découverte, 2014, 799 p.

THÉBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007, 312 p.

2. Les archives des mouvements féministes

BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2006, 442 p.

BLUM Françoise (dir.), *Genre de l'archive, constitution et transmission des mémoires militantes*, Paris, Publications du Collectif des centres de Documentation en Histoire Ouvrière et Sociale, 2017, 168 p.

DAUPHIN Sandrine, « Les associations de femmes et les politiques d'égalité en France : des liens ambigus avec les institutions », *Pyramides*, n°6, Paris, CERAP, 2002, p.149-170

DEVER Maryanne, « Archiving Feminism: Papers, Politics, Posterity », *Archivaria*, n° 77, Ottawa, Association canadienne des archivistes, 2014, p. 25-42.

DEVER Maryanne (dir.), *Intimate Archives: Journeys Through Private Papers*, Sydney, Antipodes Books and Beyond, 2009, 272 p.

DIZIER-METZ Annie, *La bibliothèque Marguerite Durand : Histoire d'une femme, mémoire des femmes*, Paris, Mairie de Paris, direction des affaires culturelles, 1992, 83 p.

EICHHORN Kate, *The Archival Turn in Feminism, Outrage in Order*, Philadelphia, Temple University Press, 2013, XII-188 p.

GRAILLES Bénédicte, « Collecter et rendre visibles les archives du féminisme : une action en réseaux », *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux, La Gazette des archives*, n°221, Paris, Association des archivistes français, 2011, p. 173-185.

GRAILLES Bénédicte, « Les féministes, une communauté d'archives ? », communication au colloque « les féministes et leurs archives », Angers, 26-28 mars 2018.

HOTTIN Christian, « Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité : autour de deux fonds d'archives de femmes », *Histoire et Sociétés*, n° 6, Paris, Alternatives Économiques, 2003, p. 99-109.

JOLLIVET Charly, « Une place pour le féminisme dans les services publics d'archives français ? », communication au colloque « les féministes et leurs archives », Angers, 26-28 mars 2018.

KERGUERIS Julie, *Les archives publiques de l'espace de la cause des femmes en France de 1974 à 2017*, mémoire de recherche en archivistique sous la direction de Bénédicte GRAILLES, soutenu à l'Université d'Angers, 2017, 153 p.

NOVARA Elizabeth, « Documenting Maryland Women State Legislators: The Politics of Collecting Women's Political Papers », *The American Archivist*, vol. 76, n° 1, Chicago, Society of American Archivists, 2013, p. 196-214.

VOSS-HUBBARD Anke, « No Documents—No History: Mary Ritter Beard and the Early History of Women's Archives », *The American Archivist*, vol. 58, n° 1, Chicago, Society of American Archivists, 1995, p. 16-30.

3. La question du don d'archives

GRAILLES Bénédicte, « Les raisons du don. L'exemple du centre des Archives du Féminisme (2001-2010) », BARD Christine (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2012, p.43-58.

LONG Linda, WEXLER George, « Lifetime and Legacies: Mortality, Immortality, and the Needs of Aging and Dying Donors », *The American Archivist*, vol. 76, n° 2, Chicago, Society of American Archivists, 2013, p. 478-495.

4. Les archives du militantisme et de la vie associative

LACOUSSE Magali, LE GOFF Armelle, LEGOIS Jean-Philippe, POINSOTTE Valérie, « Un "nouveau" champ de collecte : les archives d'associations », *les archives en France*, La Gazette des archives n° 204, Paris, Association des archivistes français, 2006, p. 189-210.

LE GOFF Armelle (dir.), *Les archives des associations : approche descriptive et conseils pratiques*, Paris, La Documentation Française, 2011, 244 p.

Les archives des syndicats et des mouvements sociaux, La Gazette des archives, n° 221, Paris, Association des archivistes français, 2011, 190 p.

5. Archives orales, histoire et mémoire des femmes

DERMENJIAN Geneviève, THÉBAUD Françoise (dir.), *Quand les femmes témoignent : histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes*, Paris, Éditions Publisud, 2009, 242 p.

Les archives orales : bilan, enjeux et perspectives, *La gazette des archives*, n°211, Paris, Association des archivistes français, 2008, 238 p.

6. Les archives communautaires

BASTIAN Jeanette, ALEXANDER Ben (éd.), *Community Archives: The Shaping of Memory*, Londres, Facet Publishing, 2009, 224 p.

BRUCE Christine, HANSEN Debra, WAKIMOTO Diana, « The Case of LLACE: Challenges, Triumphs, and Lessons of a Community Archives », *The American Archivist*, vol. 76, n° 2, Chicago, Society of American Archivists, 2013, p. 438-457.

GRAILLES Bénédicte, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme » [titre provisoire], à paraître.

MARCILLOUX Patrice, *Les ego-archives : traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, 250 p.

TANGUAY Christian, « Les archives LGBTI : le droit à un lieu pour sa culture », *Les cahiers de la LCD*, vol. hors-série 1, Paris, l'Harmattan, 2018, p. 145-154

Sources

1. Tableau réalisé à partir des bulletins de l'association Archives du Féminisme

Nous avons consulté les bulletins de l'association Archives du Féminisme, disponibles à la bibliothèque Universitaire d'Angers sous la cote MP 275. Ils sont au nombre de 25 et le dernier exemplaire est paru en 2017. Ils sont diffusés parmi les membres de l'association. A partir de ces bulletins, nous avons réalisé le tableau disponible en Annexe 4. Le but de ce tableau est de répertorier les différents thèmes et typologies d'articles présents dans le bulletin, et de mesurer le nombre d'occurrences de chacun.

2. Archives de l'association Archives du Féminisme

Pour notre étude, nous avons consulté les archives de l'Association Archives du Féminisme. Elles sont conservées par la présidente de l'association, Madame Christine Bard, dans son bureau à la Maison de la Recherche Germaine Tillion de l'Université d'Angers. Ces archives contiennent des documents qui couvrent une période allant de la création de l'association (2000), jusqu'à l'année 2014. Les archives plus récentes sont conservées au domicile de Christine Bard et nous ne les avons pas consultées.

Ces archives sont sur le point d'être versées au CAF, où elles feront l'objet d'un classement. Elles sont donc pour l'instant conservées dans divers contenants (boîtes, chemises, pochettes). Il faut aussi signaler de nombreuses liasses de papiers divers. Elles représentent environ 1 mètre linéaire.

Il semble y avoir une ébauche de classement, parfois par thème ou par années mais il subsiste cependant un relatif désordre.

Ces archives contiennent beaucoup de documentation très diverse (annonces de colloques, quelques affiches, brochures d'associations). On y trouve aussi les comptes de l'association, sur lesquels nous ne nous sommes pas attardée. L'intérêt réside surtout dans les nombreuses copies papiers d'e-mails. On y trouve en effet un grand nombre d'e-mails échangés entre la présidente, Christine Bard, et d'autres personnes, que ce soit des membres de l'association ou de potentiels donateurs d'archives. Ces documents

sont donc précieux pour comprendre le fonctionnement interne de l'association et notamment le processus de collecte des archives. C'est sur ces documents que nous avons choisi de nous focaliser, ainsi que sur les comptes rendus des assemblées générales que nous avons pu trouver. Cependant, il y a des lacunes qui peuvent être comblées par les bulletins de l'association, qui publient souvent des comptes rendus des assemblées générales. De même, les listes de membres de l'association par années ne sont pas toutes présentes.

Du fait du classement très relatif des archives, et de la multiplicité des contenants qui les abritent, il est difficile de citer précisément les documents que nous avons utilisés pour notre travail. De plus, les archives sont en cours de versement au CAF, ou elles seront classées et réorganisées. Nous avons donc choisi de mentionner les documents que nous avons utilisés pour l'étude mais sans donner leur localisation précise qui ne sera bientôt plus valable.

3. Sources en ligne

Site de l'association Archives du féminisme : <http://www.archivesdufeminisme.fr/>

Site web de Musea : <http://musea.univ-angers.fr/>

Compte Twitter de l'association : <https://twitter.com/archivesfminism?lang=fr>

Catalogue de la collection « Archives du Féminisme » aux Presses universitaires de Rennes : <http://www.pur-editions.fr/collection.php?idColl=105>

4. Entretiens oraux

Entretien oral avec Christine Bard réalisé le 14 mai 2018, voir Annexe 2

Entretien oral avec Colette Avrane réalisé le 11 mai 2018, voir Annexe 1

Étude de cas : l'association Archives du Féminisme : réseaux et pratiques de collecte autour des archives féministes

« Une urgence : préserver les sources de l'histoire des féminismes ». C'est par cette phrase que l'association Archives du Féminisme décrit ses objectifs. L'association a été créée en juin 2000, à l'initiative de Christine Bard. Elle évoque dans l'entretien que nous avons mené avec elle « l'impuissance¹¹¹ » qu'elle a ressentie au moment du retour en France des archives de Cécile Brunschvicg qui ne trouvaient leur place dans aucune structure, puisque la BMD était saturée. Cette situation de saturation à la BMD aboutit l'année suivante à la création du Centre des Archives du Féminisme à Angers, destiné à accueillir les fonds plus importants qui ne peuvent pas aller à la BMD, comme c'est le cas pour les archives de Cécile Brunschvicg.

Le CAF et l'association sont deux entités différentes qui ne doivent pas être confondues. L'association collecte les archives auprès des producteurs qui peuvent être des particuliers et des associations et elle établit avec eux un contrat de don, puis dépose ensuite les archives au CAF. Il faut noter que toutes les archives présentes au CAF ne sont pas forcément passées par l'intermédiaire de l'association, certaines ont été déposées directement au CAF sous le régime du contrat de dépôt. Les deux structures s'apportent donc un appui mutuel, le CAF accueille les archives collectées par l'association, qui contribue elle-même d'une certaine façon à leur valorisation, que ce soit à travers son bulletin, qui paraît de manière annuelle depuis la création, ou à travers des colloques et des publications.

L'association Archives du féminisme joue un rôle important dans la collecte des archives féministes. Elle est la première association de cette envergure. Christine Bard¹¹² note en effet qu'il existait quelques initiatives isolées de collecte avant la création de l'association, émanant notamment de la conservatrice de la BMD Annie Metz. Elle fait d'ailleurs partie des membres fondateurs de l'association, ce qui montre une volonté, dès sa création, de fonctionner en réseau afin d'être plus efficace.

¹¹¹ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 118-119

¹¹² Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 118.

L'association Archives du Féminisme cherche donc, dès ses débuts, à répondre à un manque criant de politiques de collecte performantes envers les archives féministes. Ce manque de collecte concerne principalement les archives du féminisme de la deuxième vague. Elles se trouvent en effet dans une position critique au début des années 2000 : aucune politique de collecte n'est mise en place dans les archives publiques et la BMD, seule bibliothèque spécialisée en la matière, est saturée et ne peut pas accueillir de nouveaux fonds. Or, cette période est aussi celle pendant laquelle les militantes de la deuxième vague seraient susceptibles de commencer à vouloir déposer leurs archives. L'urgence était donc réelle, afin d'éviter une perte mémorielle comme celle qui a eu lieu entre la première et la deuxième vague. Nous avons vu dans la première partie que les archives féministes avaient en quelque sorte été « sauvées » grâce à l'appui du monde universitaire. L'association Archives du Féminisme semble être un exemple intéressant de structure appuyée sur le monde universitaire et qui s'attache à sauvegarder les archives du féminisme. Il semble donc intéressant de faire une étude de cas plus poussée sur l'association Archives du Féminisme et sur les réseaux sur lesquels elle s'appuie.

Comment l'association parvient-elle à collecter et rendre visibles les archives du féminisme ? Sur quels réseaux s'appuie-t-elle pour collecter des archives auprès de militantes ou d'associations parfois difficiles à atteindre ? L'association met-elle en place des politiques spécifiques de sensibilisation à l'importance des archives ? Une association telle qu'Archives du Féminisme, avec son caractère universitaire très marqué, peut-elle avoir une position de légitimité auprès de l'ensemble du milieu féministe ? Enfin, le caractère fortement universitaire permet-il d'éviter les écueils et les luttes mémorielles propres aux archives communautaires ?

Tout d'abord, l'association cherche à collecter et à rendre visibles les archives du féminisme. Ces actions s'appuient sur des réseaux anciens et actuels, qui impliquent à la fois universitaires, professionnels de l'information et aussi militants. Cependant, à l'heure où les réseaux qui s'étaient constitués autour des militants de la deuxième vague vieillissent, il faut aussi se demander quelles recompositions peuvent intervenir dans ces réseaux.

Pour mener à bien cette étude de cas, nous nous sommes appuyés sur les archives de l'association, qui seront versées prochainement au CAF. Le bulletin annuel d'Archives du Féminisme est aussi précieux pour tenter de comprendre comment l'association organise sa communication et diffuse un discours sur et autour des archives. Enfin, nous avons mené des entretiens avec deux témoins, Christine Bard, présidente de l'association depuis sa création, et Colette Avrane.

1. Collecter et valoriser les sources du féminisme grâce à une structure originale

En dix-sept ans d'existence, le CAF est parvenu à réunir cinquante-neuf fonds d'archives. Cette collecte efficace a été possible grâce à l'association, qui a effectué un travail très important sur les questions de la définition des archives féministes et sur la collecte d'archives auprès de personnes variées. Ce succès de la collecte d'archives est le résultat d'une politique spécifique menée par l'association, qui s'appuie beaucoup sur le monde universitaire et sur un réseau diversifié de professionnels de l'information. L'association, prolongée par le CAF, propose une définition large de ce que sont les archives féministes, ce qui lui assure une portée plus importante au sein du mouvement féministe, et ce qui semble permettre de collecter des archives plus diverses.

1.1. Une volonté de définir ce que sont les archives féministes

Bénédicte Grailles¹¹³ note que le nom même de l'association s'inscrit dans une démarche de rassemblement. En effet, les notions d'archives et de féminisme permettent de faire converger des intérêts divers et des personnes issues de mondes différents. Christine Bard a d'ailleurs insisté sur cette notion au cours de l'entretien mené avec elle le 14 mai 2018. L'association a donc été créée dans le but de regrouper, d'être une passerelle entre différents mondes. Il y a ainsi une volonté clairement affirmée de sortir du cadre communautaire. Ces spécificités contribuent à faire de l'association une structure originale qui tire sa force de sa capacité à réunir des personnes diverses autour de la thématique des archives féministes, dont la définition donnée par l'association est volontairement assez large.

¹¹³ GRAILLES Bénédicte, « Collecter et rendre visibles les archives du féminisme : une action en réseaux », *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*, *La Gazette des archives*, n°221, Paris, Association des archivistes français, 2011, p. 173-185.

1.1.1. Une définition volontairement large de ce que sont les archives féministes

Dans le *Guide des sources de l'histoire du féminisme*¹¹⁴, la définition de ce qui peut être considéré comme des archives féministes est volontairement assez large¹¹⁵. Nous avons déjà évoqué cette question dans la première partie. Cette définition assez large et souvent rappelée dans les bulletins ou dans les documents produits par l'association, semble être un atout. En effet, elle est déjà une manière de préciser ce que sont des archives féministes auprès d'un public varié. C'est ici une façon de théoriser ce qui peut relever ou non du domaine d'action de l'association et cela permet de faire en sorte que d'éventuels producteurs d'archives se reconnaissent dans cette définition. On peut par exemple noter l'article paru dans le bulletin n°4, « Au sujet des archives lesbiennes¹¹⁶ ». Cela montre que l'association réfléchit de manière constante sur cette question de la définition de ce que sont des archives féministes, et qu'elle cherche aussi à adapter cette définition en fonction des questionnements qui traversent la sphère féministe. En effet, cet article est paru en réponse à la pétition lancée par ARCL après une polémique autour de l'hypothétique centre d'archives LGBT de Paris. Cet article est aussi intéressant car il réaffirme et définit clairement ce que sont des archives. Par exemple, il évoque la confusion entre archives et documentation, et il rappelle le rôle de l'archiviste. Il y a donc dans l'association une volonté d'éduquer et de sensibiliser à ce que sont des archives. Cela montre que le discours n'est pas seulement adressé à des professionnels de l'information mais bien à un public plus large. La conception qui est faite des archives est aussi intéressante, car elle tend à se rapprocher de celle des archives communautaires dans le sens où elle intègre les objets, comme il est précisé dans le document produit par l'association que nous avons reproduit en annexe¹¹⁷ et qui était vraisemblablement destiné aux producteurs d'archives.

¹¹⁴ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2006, 442 p.

¹¹⁵ Dans le *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, le féminisme est défini de la manière suivante : « Personnes (femmes ou hommes), ou collectifs (associations, syndicats, entreprises, etc.) qui, durant les deux derniers siècles, ont œuvré pour l'égalité des sexes et la défense des droits des femmes ».

¹¹⁶ BARD Christine, « Au sujet des archives lesbiennes », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n°4, 2002, p. 20-21.

¹¹⁷ Voir le document reproduit en Annexe 3.

1.1.2. Une définition inclusive pour permettre la représentativité des fonds

De plus, la définition assez large de ce qu'est le féminisme permet de faire en sorte que des associations ou des personnes plus diverses se reconnaissent dans cette définition et viennent vers l'association pour déposer leurs archives. Lorsque nous avons interrogé Christine Bard ou Colette Avrane sur cette question de la représentativité des fonds collectés par l'association et versés au CAF, elles ont toutes les deux estimé qu'elle était satisfaisante et que de nombreux courants du féminisme étaient présents dans les fonds du CAF. En effet, on peut remarquer que les fonds d'archives qui y sont conservés sont assez divers. Par exemple, le fonds de l'Union Professionnelle Féminine¹¹⁸ est intéressant à cet égard. L'UPF est une association qui ne se revendique pas comme féministe, qui milite pour l'égalité professionnelle et dont les adhérentes sont plutôt issues de milieux favorisés. Une ancienne présidente de l'association a pourtant fait le choix de déposer ces archives au CAF en passant par Archives du Féminisme, ce qui veut dire qu'elle se reconnaissait dans la définition des archives proposée par l'association. L'association est donc parvenue à collecter des fonds nombreux et relativement représentatifs de ce qu'est le féminisme. Il faut ainsi se pencher sur la façon dont elle organise la collecte des archives.

1.2. Comment collecter les archives féministes ?

Bénédicte Grailles évoque dans son article¹¹⁹ la difficulté de « capter des fonds mouvants, fragiles et difficiles à saisir, produits parfois dans un contexte contestataire qui ne les amène pas facilement dans des services de l'État ou de collectivités territoriales ». Nous avons déjà évoqué la difficulté de collecter des archives dans le contexte associatif féministe, qui est sujet à des recompositions régulières et qui se trouve à la limite de l'informel. Un des enjeux de la collecte est là encore la notion de représentativité. En effet, il est plus facile de collecter les archives d'associations bien établies, et ayant des statuts déposés, car elles sont plus faciles à repérer. Or, il ne faut

¹¹⁸ Fonds de l'Union Professionnelle Féminine, 25AF, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

¹¹⁹ GRAILLES Bénédicte, « Collecter et rendre visibles les archives du féminisme : une action en réseaux », *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*, *La Gazette des archives*, n°221, Paris, Association des archivistes français, 2011, p. 173-185.

pas induire de déformation archivistique en privilégiant ce type de fonds, même s'ils sont souvent plus complets que des fonds d'associations d'envergure plus locale ou qui ont existé sur une période plus courte. La collecte d'archives menée par l'association doit donc aussi répondre à ces enjeux.

1.2.1. Une « collecte passive »

Dans les archives de l'association Archives du Féminisme, il est facile de remarquer la relative absence de documentation produite par l'association dans le but de se faire connaître hors de la sphère universitaire dans laquelle elle est née. Lorsque nous avons abordé ce point lors de l'entretien avec Christine Bard¹²⁰, ce point s'est confirmé. Il y a eu en effet très peu de « publicité » faite pour l'association, qui s'est surtout appuyée sur les réseaux personnels de Christine Bard et d'Annie Metz. Les premières adhésions à l'association se sont donc faites de cette manière, Christine Bard ajoute d'ailleurs qu'il « n'y a pas eu de surprises dans les adhésions¹²¹ ». De même, les premiers fonds sont arrivés par l'intermédiaire de Christine Bard. En effet, dans les archives de l'association, il y a de nombreuses copies d'e-mails ou de courriers reçus par Christine Bard, émis par des personnes qui souhaitent donner leurs archives. Par exemple, on trouve une lettre de Luce Sirkis, envoyée en 2007 à Christine Bard pour proposer ses archives. Cela a abouti à la collecte de ce fonds¹²² et à son entrée au CAF en 2007. Beaucoup de fonds d'archives qui ont transité par l'association semblent avoir suivi un itinéraire similaire. Cependant, il n'est pas évident de savoir comment les personnes ou les associations qui ont donné leurs archives ont connu Archives du Féminisme. On peut supposer que les relations personnelles des adhérentes de l'association, mais surtout de sa présidente, Christine Bard, ont joué un rôle important dans ce que Christine Bard désigne comme de la « collecte passive¹²³ ». Les pratiques de collecte de l'association ne sont donc absolument pas formalisées, et Archives du Féminisme n'a que très rarement eu une attitude proactive envers les producteurs d'archives. Cela peut s'expliquer d'une part, par un manque de moyens, et d'autre part, par une volonté de ne pas se retrouver submergé par une arrivée massive de fonds qui

¹²⁰ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 120-121.

¹²¹ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 120-121.

¹²² Fonds Luce Sirkis, 8 AF, Centre des Archives du Féminisme, Angers.

¹²³ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 124.

mettraient trop de temps à être classés. Christine Bard évoque d'ailleurs ce point dans l'entretien¹²⁴.

Cela pose une difficulté pour notre étude, car en l'absence d'une politique de collecte établie, il est difficile d'étudier quels arguments sont utilisés pour inciter au don d'archives. De même, la collecte s'appuie sur des réseaux informels et personnels, qu'il est assez difficile de saisir. Cependant, l'association semble avoir mis en place d'autres stratégies pour sensibiliser à l'importance des archives féministes, qui ne passent pas par des politiques de collecte et de sensibilisation proactives, mais par d'autres moyens.

1.2.2. Un monde associatif et militant difficile à sensibiliser

Christine Bard et Colette Avrane évoquent toutes les deux le fait que le monde militant soit sensibilisé à l'importance des archives de manière très inégale. Christine Bard évoque un « monde dispersé, émietté », dans lequel il est parfois difficile de voir au-delà des grosses associations, plus identifiables et avec lesquelles le contact semble plus facile à établir. De même, certaines personnes sont plus sensibilisées que d'autres à l'importance des archives. Certains donateurs ont déjà chez eux des archives triées et organisées dans l'idée de pouvoir les donner, alors que d'autres ne s'en préoccupent pas, ce qui, nous l'avons vu, peut conduire à la perte des archives à un moment donné. L'association semble bien consciente de ces disparités et semble se poser la question de la sensibilisation. Cette thématique est évoquée dans le document que nous avons reproduit en Annexe 3. Cependant, des documents de ce type sont rares. Celui que nous avons trouvé dans les archives est le seul à évoquer clairement l'importance des archives et à évoquer la question de la sensibilisation de manière aussi frontale. Il a vraisemblablement été produit dans les premières années d'existence de l'association. Il est intéressant car il cherche à mettre en confiance les éventuels donateurs d'archives en évoquant les principaux points de crispation qui pourraient constituer des obstacles au don : l'attachement aux archives, la présence de correspondances personnelles, la volonté de contrôler la communication des archives aux chercheurs. Ces points sont d'ailleurs aussi évoqués par Colette Avrane¹²⁵.

¹²⁴ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 124.

¹²⁵ Voir l'entretien du 11 mai 2018 avec Colette Avrane, Annexe 1.

La sensibilisation directe à l'importance des archives n'est donc clairement pas le but premier de l'association. En effet, en analysant le contenu du bulletin, publié de manière annuelle et distribué aux membres de l'association, on remarque que les articles portant sur l'importance des archives, ou même sur les pratiques archivistiques, sont relativement peu nombreux¹²⁶. Cela peut s'expliquer par le fait que le bulletin n'est pas vraiment diffusé hors de l'association, et son contenu s'adresse donc à priori à des personnes qui sont déjà sensibilisées. De même, la collecte est assez rarement mentionnée et il n'y a pas de politique incitative. Cela montre donc que la collecte, même si elle fait partie des objectifs de l'association, n'est pas son but premier. Il semble exister tout de même, au sein d'Archives du Féminisme, une conscience de la nécessité de sensibiliser, mais elle ne passe pas forcément par une attitude proactive directe envers un monde militant difficile à sensibiliser dans son ensemble.

1.2.3. La recherche universitaire comme moyen de sensibiliser aux archives

En s'appuyant sur le graphique présenté en Annexe 5¹²⁷, il est possible de remarquer que les publications du bulletin sont très largement dominées par des articles ayant trait au monde universitaire et à la recherche sur le féminisme. Les occurrences d'articles portant sur des colloques ou sur des parutions d'ouvrages sont de loin les plus nombreuses. Le bulletin a connu beaucoup d'évolutions depuis la création de l'association. Au départ, il contenait beaucoup d'articles à teneur historique, et beaucoup de documents d'archives reproduits. De même, des inventaires sommaires de fonds y étaient présents. Or, le bulletin a plusieurs fois changé de forme, notamment en raison de son coût financier, trop lourd pour l'association, et ce type de publications s'est fait beaucoup plus rare. Le bulletin s'est donc considérablement resserré autour des publications qui concernent la recherche. Cela peut sembler étonnant, voire contradictoire de la part d'une association dont le but explicite est de sauvegarder les archives féministes. Cependant, selon Christine Bard, le fait de favoriser la recherche en histoire des femmes et du féminisme est un moyen comme un autre de sensibiliser aux archives et d'inciter au don. Pour elle, les colloques, les publications, les thèses, sont autant de façons d'inciter les militantes et les associations à prêter attention aux

¹²⁶ Voir le tableau en Annexe 4 et le graphique en Annexe 5.

¹²⁷ Voir le graphique en Annexe 5.

archives. Cette politique semble avoir une certaine efficacité puisque l'association continue de collecter de nouveaux fonds. Par exemple, le bulletin de l'année 2017¹²⁸ fait état de l'entrée de cinq nouveaux fonds, parfois apportés par les donatrices elles-mêmes.

Le bulletin, et la collection « Archives du Féminisme », sont donc des relais importants pour l'association, ils permettent non seulement une forme de valorisation des archives, mais aussi de stimuler la recherche, qui suscite elle-même un intérêt accru pour les archives. Il semble donc ici y avoir une forme de « cercle vertueux » qui passe par des moyens inattendus et pour le moins originaux. Cela repose donc sur une grande implication des chercheurs dans l'association.

Face à la difficulté de sensibiliser par les moyens traditionnels, y compris en ce qui concerne les professionnels, l'association semble là encore avoir trouvé des moyens originaux pour impliquer des professionnels de l'information, parfois issus du réseau des archives publiques. Christine Bard évoque la complexité du système archivistique français, et la difficulté de sensibiliser les professionnels d'une manière plus générale. Archives du Féminisme ne semble pas du tout s'appuyer sur les réseaux traditionnels du monde archivistique. Par exemple, Christine Bard avoue ne pas bien connaître l'Association des archivistes français¹²⁹. De même, il n'en est jamais fait mention dans le bulletin, alors que cette association pourrait être une alliée de poids, comme en témoignent les articles concernant la collecte et la valorisation des archives féministes qui ont été publiés dans *La Gazette des Archives*¹³⁰ ou écrits par des archivistes¹³¹. La force de l'association réside davantage dans sa capacité à impliquer des professionnels de l'information intéressés par la thématique de l'histoire des femmes et du féminisme, et dans sa capacité à les impliquer dans les actions et publications de l'association. On peut par exemple citer la présence d'Élisabeth Verry, directrice des archives départementales de Maine et Loire, dans le comité de suivi du CAF. De même, l'association implique aussi des directrices de centres spécialisés (BMD, BDIC, Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir) dans son conseil d'administration. Ainsi, plutôt que de

¹²⁸ *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n°25, 2017, 66 p.

¹²⁹ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 133.

¹³⁰ GRAILLES Bénédicte, « Collecter et rendre visibles les archives du féminisme : une action en réseaux », *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*, *La Gazette des archives*, n°221, Paris, Association des archivistes français, 2011, p. 173-185.

¹³¹ HOTTIN Christian, « Collecte d'archives, histoire de soi et construction de l'identité : autour de deux fonds d'archives de femmes », *Histoire et Sociétés*, n° 6, Paris, Alternatives Économiques, 2003, p. 99-109.

chercher à sensibiliser plus largement parmi les professionnels de l'information et à s'appuyer sur des réseaux traditionnels qui ne seraient pas forcément réceptifs, l'association préfère s'appuyer sur des réseaux plus réduits, mais composés de personnes impliquées et intéressées par l'histoire des femmes et du féminisme.

Ainsi, la force de l'association, en matière de sensibilisation à l'importance des archives féministes, réside dans sa capacité à s'appuyer sur des réseaux qu'elle a su créer et renforcer. Cela lui permet de se passer des circuits classiques, certes plus larges, mais qui seraient finalement moins efficaces pour relayer les objectifs de l'association.

1.3. Les archives, entre matériau historique et matériau mémoriel.

Une autre des forces de l'association réside aussi dans sa capacité à faire dialoguer aspect historique et aspect mémoriel. Nous avons déjà évoqué que ces deux aspects sont parfois conflictuels en ce qui concerne les archives féministes. Or, cette capacité à faire dialoguer ces deux aspects semble aussi contribuer à la légitimité de l'association, et par extension, à celle du CAF. De plus, cela permet à ces deux structures de ne pas tomber dans les écueils propres aux archives communautaires. Là encore, il y a une certaine originalité dans le positionnement de l'association, qui emprunte certains aspects aux archives communautaires, tout en revendiquant sa neutralité et sa volonté de servir l'histoire avant les intérêts mémoriels.

Christine Bard¹³² évoque les tensions qui peuvent exister entre militantes et historiennes, qui sont parfois accusées à tort de se « servir » de ces dernières. Or, les chercheurs et chercheuses en histoire représentent une grande partie des membres de l'association. Cela pourrait donc constituer une difficulté et nuire à la collecte des archives et à l'association, qui pourrait ne pas être vue comme légitime. Or, cela pourrait pousser d'éventuels donateurs d'archives à se tourner vers des structures qu'elles identifient comme plus à même de les comprendre. Christine Bard met en avant la position de neutralité de l'association¹³³, et par extension, du CAF. Elle défend la « liberté de l'historien face aux archives », tout en ayant conscience que cette position

¹³² Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p.137-138.

¹³³ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p.139.

est assez difficile à tenir. Or, une des forces de l'association pour surmonter cette tension semble venir du fait que sa légitimité scientifique est reconnue et semble très peu remise en cause. De plus, l'association met aussi en avant la participation du master d'archivistique de l'université d'Angers dans le tri et la description des archives. Contrairement aux archives communautaires, dont une des caractéristiques consiste à mettre en avant la non-professionnalisation des bénévoles, l'association présente ces deux aspects comme autant d'avantages et de gages de bonnes utilisations des archives. Il y a donc ici une volonté de mettre en confiance les producteurs d'archives et de faire disparaître la méfiance des militantes et des associations envers une structure qu'elles perçoivent comme institutionnalisée et qui pourrait les « déposséder » de leurs archives¹³⁴. De plus, l'assurance d'un classement rapide est un autre moyen de mettre en confiance, ce point est d'ailleurs régulièrement évoqué dans le bulletin¹³⁵. En effet, les donateurs ont l'assurance que leurs archives seront en mesure d'alimenter la recherche sur l'histoire du féminisme. Cette donnée est importante. En effet, le fait de donner ses archives peut être perçu comme une forme de dépossession, de perte de son histoire personnelle. Or, avoir l'assurance de servir l'histoire du féminisme, de s'inscrire dans une histoire collective, est non seulement une forme de légitimation, mais aussi de compensation. L'association a donc une capacité à faire dialoguer histoire personnelle et histoire collective sans les mettre en contradiction. Le don d'archives n'est pas un effacement mais au contraire une façon de s'inscrire dans l'histoire du féminisme en déposant des fonds qui pourront en quelque sorte « dialoguer », être mis en relation avec d'autres fonds d'archives. Bénédicte Grailles évoque cet aspect¹³⁶. Selon elle, la force de l'association vient aussi du fait qu'elle est parvenue, à travers le CAF, à construire une forme de « communauté d'archives ». Cependant, cette argumentation ne semble pas fonctionner totalement. On trouve par exemple dans les archives de l'association la trace d'échanges avec Gisèle Halimi, concernant un éventuel don d'archives. Or, ce don n'a pas abouti. Christine Bard évoque comme début d'explication¹³⁷ une volonté de privilégier son histoire personnelle, de la part d'une

¹³⁴ Ce point est notamment évoqué ici : FAU VINCENTI Véronique, « Appel aux associations féministes à propos du Guide des sources », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 7, 2004, p. 13.

¹³⁵ AVRANE Colette, « Les petites mains d'archives du Féminisme », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 10, septembre 2006, p. 13.

¹³⁶ GRAILLES Bénédicte, « Les féministes, une communauté d'archives ? », communication au colloque « Les féministes et leurs archives », Angers, 26-28 mars 2018.

¹³⁷ Christine Bard a évoqué ce point au cours d'un échange non enregistré.

féministe qui a eu une existence médiatique forte, qui ne souhaite pas voir ses archives englobées dans un ensemble plus large et qui espère garder un contrôle sur l'utilisation qui sera faite de ses archives. Cependant, ce cas est très isolé et ne semble pas s'être reproduit dans l'histoire de l'association.

Bénédicte Grailles évoque dans son article¹³⁸ la volonté qu'ont les archives communautaires de se poser en « fabrique de l'histoire ». Or, l'association semble tirer profit de cet aspect. En effet, le côté « fabrique de l'histoire » de l'association existe déjà à travers la collection « Archives du Féminisme » aux PUR. La commission audiovisuelle, mise en place dès les premières années de l'association, autour d'Hélène Fleckinger notamment, contribue à renforcer cet aspect. En effet, la collection « témoigner pour le féminisme » est aussi un moyen de faire dialoguer histoire personnelle et histoire collective. Les témoignages qui composent cette collection ont été récoltés par l'association. Christine Bard évoque la nécessité de compléter les archives par des sources orales¹³⁹ et par des témoignages individuels, qui permettent de mieux comprendre comment se construit l'engagement féministe. Or, ces témoignages individuels, qui s'approchent du « récit de vie », sont non seulement une façon de compléter les archives, mais aussi une opportunité pour les donateurs d'archives d'apporter leur témoignage personnel, leur vision du féminisme, et d'explicitier les raisons et l'histoire de leur engagement.

Ainsi, l'association emprunte des caractéristiques propres aux structures communautaires, tout en revendiquant sa rigueur scientifique et en mettant en avant la neutralité de l'historien. Cela fait que les archives sont à la fois un matériau historique, tout en gardant un caractère mémoriel fort mais pas conflictuel. Sa capacité à faire dialoguer histoire personnelle et histoire collective est un autre atout. Cela est aussi rendu possible par le caractère divers des réseaux sur laquelle elle s'appuie.

¹³⁸ GRAILLES Bénédicte, « Comment définir les archives de communauté en France ? D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme » [titre provisoire], à paraître.

¹³⁹ Voir l'entretien avec Christine Bard du 14 mai 2018, Annexe 2, p. 120.

2. Des réseaux anciens et actuels

Nous avons déjà évoqué la diversité et l'originalité des réseaux sur lesquels l'association Archives du Féminisme s'est appuyée depuis sa création, et nous avons vu à quel point ils sont une force pour l'association, et comment ils lui permettent de se passer des réseaux traditionnels, peu performants en ce qui concerne la prise en charge des archives féministes. Cependant, cette question mérite d'être approfondie. En effet, il faut d'abord s'interroger sur la façon dont ces réseaux se sont construits. De plus, comment se restructurent-ils dans un contexte où les militants de la deuxième vague commencent à vieillir ? Comment regrouper et faire dialoguer historiens, militants et professionnels de l'information autour de la question des archives féministes ?

2.1. Un appui conséquent sur le milieu universitaire

L'association, nous l'avons déjà mentionné, s'appuie de manière conséquente sur le milieu universitaire. Les chercheurs et historiens composent en effet une grande partie des adhérents de l'association. Il faut donc étudier la façon dont ces réseaux se sont construits, et par quels moyens ils se restructurent pour parvenir à attirer et à intégrer des chercheurs plus jeunes. Pour cette partie de notre étude, nous nous sommes principalement appuyés sur les listes d'adhérents¹⁴⁰ que nous avons pu trouver dans les archives de l'association. Cependant, elles ne sont pas disponibles pour toutes les années et elles sont parfois lacunaires. La liste des membres du conseil d'administration est utile pour combler ces lacunes, elle est en effet présente dans une grande partie des bulletins de l'association.

2.1.1. Des réseaux anciens

Christine Bard évoque l'appui qu'elle a reçu, dès les débuts de l'association, de la part de réseaux qui étaient déjà constitués. Elle évoque que les adhésions des premières

¹⁴⁰ Nous nous sommes appuyés sur les trois listes d'adhérents détaillées que nous avons pu trouver : celle des débuts de l'association (2000), et celles de 2007 et 2008.

années n'ont pas comporté beaucoup de surprises. Or, il est intéressant d'étudier ces réseaux de plus près, car ils semblent intrinsèquement liés à l'histoire des archives féministes et au développement de la recherche en histoire des femmes. Ces réseaux ne sont pas toujours faciles à repérer à travers les listes d'adhérents ou les listes de membres du conseil d'administration car ils comportent une grande part de relations personnelles, qui se sont construites au cours des parcours universitaires et féministes des membres de l'association.

L'entretien que nous avons mené avec Christine Bard permet de mieux préciser certains points. Par exemple, elle évoque les rencontres faites à la Bibliothèque Marguerite Durand au moment où elle y travaillait pour sa thèse : « la bibliothèque Marguerite Durand est le lieu central où se font les recherches sur l'histoire du féminisme. Donc, c'était un lieu de discussions, de rencontres ». La BMD est en effet l'endroit où l'histoire des femmes et du féminisme a commencé à s'écrire, il est donc logique que des amitiés se soient tissées entre des historiennes qui appartiennent à la génération de Christine Bard, ou même à celle d'avant. Ces réseaux se sont donc vraisemblablement construits dans les années 1980-1990.

De plus, on repère aussi, parmi les adhérentes de l'association, des historiennes qui ont été des pionnières de l'histoire des femmes. On peut par exemple citer Michelle Perrot ou encore Yvonne Knibiehler, qui ont joué un rôle important dans le développement de l'histoire des femmes. Ces historiennes ont aussi dirigé de nombreuses thèses sur l'histoire des femmes, et on retrouve dans l'association certaines historiennes qui ont été leurs élèves. La présence d'historiennes fédératrices est donc importante dans la constitution des réseaux de l'association. Pour la génération d'historiennes qui suit celle de Michelle Perrot et d'Yvonne Knibiehler, on peut par exemple citer Florence Rochefort. Il faut aussi citer la présence d'historiens étrangers, comme par exemple Karen Offen ou Charles Sowerwine, qui permettent à l'association d'avoir une ouverture internationale.

L'association parvient aussi à intégrer des chercheurs plus jeunes. Christine Bard cite par exemple Bibia Pavard, Marion Charpenel et Alban Jacquemard, qui font d'ailleurs partie du conseil d'administration de l'association. Il est intéressant de noter que ces trois historiens ont enseigné à l'EHESS, notamment dans le séminaire « Genre, féminisme et mobilisations collectives ».

L'association fait donc coexister des réseaux anciens, construits entre les années 1970-1990, et des réseaux plus récents qui intègrent des chercheurs plus jeunes. Il y a donc différentes générations d'historiens qui se côtoient autour de personnalités fédératrices. L'importance des écoles et des universités dans la construction de ces

réseaux est aussi importante. La plupart de ces chercheurs a aussi un parcours militant, qui a pu être un moyen de renforcer et de diversifier ces réseaux. Cependant, cet aspect est impossible à étudier en s'appuyant uniquement sur les documents que nous avons eus à notre disposition. Il faut cependant rappeler que l'université, et la recherche universitaire jouent aujourd'hui un grand rôle dans la découverte du féminisme, et que les parcours militants et universitaires se confondent de plus en plus.

2.1.2. Une légitimité renforcée

La présence de nombreux chercheurs reconnus, qui jouent un rôle fédérateur, contribue à renforcer la légitimité scientifique de l'association. Cela présente un atout en ce qui concerne notamment l'organisation de colloques. Par exemple, lors du colloque « les féministes et leurs archives », organisé par l'association en mars 2018, on peut remarquer que beaucoup de chercheurs qui ont assuré une communication, ou la présidence d'une séance, sont membres d'Archives du Féminisme. Ce réseau performant de chercheurs de différentes générations permet à l'association de se maintenir dans les évolutions de la recherche historique sur le féminisme et de s'adapter aux nouveaux historiographiques. Cela permet donc à Archives du féminisme de ne pas être perçue comme une association vieillissante. Les réseaux qui la composent restent en effet stables, tout en parvenant à intégrer, génération par génération, des chercheurs plus jeunes, qui apportent des thématiques d'études plus actuelles, comme par exemple le cyber-féminisme¹⁴¹. Il semble y avoir une continuité assez forte entre les différentes générations de chercheurs.

De plus, les chercheurs qui font partie d'Archives du féminisme sont parfois engagés dans d'autres associations ou groupes de chercheurs engagés pour l'histoire des femmes. Par exemple, Eliane Viennot, qui a régulièrement écrit dans le bulletin de l'association et qui a donné des archives, est aussi la co-fondatrice de la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime (SIEFAR). Cela favorise les contacts et les coopérations avec d'autres associations ou groupes d'études, dont les colloques ou les publications sont ensuite signalés dans le bulletin.

Ainsi, Archives du féminisme parvient, grâce à des réseaux universitaires performants, à maintenir sa légitimité scientifique, mais aussi à se créer une légitimité

¹⁴¹ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 121.

auprès du monde militant actuel, en prenant en compte les évolutions du féminisme et en les intégrant à la recherche.

2.1.3. La collection « Archives du féminisme » aux PUR : une façon d'entretenir un réseau de chercheurs impliqués

La collection Archives du Féminisme existe aux PUR depuis 2006. Christine Bard considère que cette collection est un moyen de valorisation très important pour l'association¹⁴². Elle compte à ce jour 28 titres. Un des projets de l'association était de transformer le bulletin d'Archives du Féminisme en revue parue aux Presses universitaires de Rennes. Cependant ce projet s'est rapidement avéré trop lourd et trop coûteux, surtout pour un bulletin qui avait une diffusion relativement confidentielle. Le format du bulletin s'est progressivement modifié, pour s'éloigner de celui de la revue. Les articles d'ordre historique, biographique, ou les dossiers thématiques ont progressivement disparu. Il est ainsi devenu moins coûteux et moins lourd à produire, et la collection « Archives du Féminisme » a pris le relais. Les ouvrages publiés dans la collection sont des thèses, des mémoires, des actes de colloques, qui concernent le champ français mais aussi international. Cette collection facilite la publication de thèses qui peinaient auparavant à trouver un éditeur de bonne qualité. Elle est donc une façon de valoriser la recherche en histoire des femmes et indirectement, les archives. Christine Bard évoque d'ailleurs la possibilité de faire évoluer la collection vers l'édition de textes commentés, qui permettraient de valoriser des morceaux choisis des archives¹⁴³. La collection est donc une façon de valoriser des travaux scientifiques, mais elle contribue aussi à entretenir le réseau de chercheurs qui adhèrent à l'association. En effet, on peut remarquer que beaucoup de chercheurs qui ont publié dans cette collection sont aussi adhérents d'Archives du Féminisme. Cela peut aussi être une façon de fidéliser les chercheurs en histoire des femmes et du féminisme en leur offrant une possibilité de publier leurs travaux, qui seront ensuite signalés dans le bulletin et pourront intéresser les autres adhérents de l'association. De plus, des travaux de Master

¹⁴² Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 141-142

¹⁴³ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 142

sont aussi publiés dans la collection¹⁴⁴, ce qui permet de valoriser des travaux de bonne qualité tout en contribuant à la vitalité du champ d'études.

L'association a donc une capacité à entretenir un réseau efficace de chercheurs tout en contribuant à l'avancée de la recherche en histoire des femmes. Il semble que ce soit la seule association qui ait réussi à fédérer aussi largement les chercheurs français, mais aussi internationaux, qui travaillent sur l'histoire des femmes et du féminisme. Cependant, l'originalité de l'association et de ses réseaux vient aussi du fait qu'ils n'impliquent pas uniquement des chercheurs.

2.2. Un réseau performant de professionnels de l'information

L'association est aussi composée de nombreux professionnels de l'information. Nous avons déjà évoqué le fait que l'originalité et la diversité de ses réseaux lui permet de se passer de l'appui des circuits classiques des archives publiques. Il faut donc s'interroger sur la performance de ces réseaux. Comment se sont-ils construits ? Comment faire fonctionner en coopération et en complémentarité des centres d'archives très différents, autour de la nécessité de sauvegarder les archives féministes ?

2.2.1. L'association comme lieu de coopération

Christine Bard revendique l'association comme un lieu de coopération, comme une passerelle entre des mondes différents¹⁴⁵. En effet, elle implique à la fois des chercheurs, des professionnels de l'information et des militants, et toutes ces personnes jouent un rôle plus ou moins direct dans la collecte et la sauvegarde des archives féministes. Les professionnels de l'information sont donc logiquement importants dans la collecte et la description des archives.

Tout d'abord, il faut noter l'appui de l'association et du CAF sur le master d'archivistique d'Angers. Les étudiants de licence et de master sont mis à contribution dans le classement et la description des archives. Cela présente un intérêt non

¹⁴⁴ CHAIGNAUD François, *L'affaire Berger-Levrault : le féminisme à l'épreuve (1897-1905)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du féminisme », 2009, 267 p.

¹⁴⁵ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 138.

négligeable pour Archives du Féminisme. En effet, cela permet que les fonds soient classés selon les normes archivistiques, car le CAF n'emploie pas d'archiviste diplômé. Mais la contribution des élèves d'archivistique d'Angers apporte aussi d'autres bénéfices pour l'association. En effet, on peut remarquer que des élèves qui ont participé au classement des fonds dans le cadre de leur Master, ont ensuite adhéré à l'association, souvent de manière durable. Cet appui sur le master d'archivistique permet donc de « recruter » des archivistes en devenir, qui ont souvent un intérêt pour le féminisme, et de les intégrer ensuite aux réseaux de l'association. Cela assure donc un certain renouvellement.

Le réseau des professionnels de l'information est aussi enrichi par la présence parmi les membres de l'association de différents centres d'archives spécialisés et bibliothèques, français comme internationaux. Nous avons déjà cité le Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir, à laquelle s'ajoutent le CARHIF, la *Women's Library* de Londres, mais aussi des bibliothèques universitaires telles que celles de Rennes. La BMD et la BDIC sont aussi membres de ce réseau. Or, cette diversité de bibliothèques et de centres d'archives est un atout indéniable pour l'association. Cela offre en effet des possibilités d'échanger sur les pratiques autour des archives féministes, notamment avec des centres qui ont été des pionniers tels que le CARHIF. Cela offre aussi des possibilités de valorisation, à travers l'échange de documents ou des partenariats pour des expositions. Ces centres parviennent à fonctionner en complémentarité, davantage qu'en concurrence, car les fonds d'archives sont souvent répartis selon les capacités d'accueil des structures, mais aussi selon leur provenance et selon les souhaits des producteurs. De plus, lorsque les activités des centres se recoupent, comme c'est le cas entre le Centre Audiovisuel Simone de Beauvoir et la commission audiovisuelle d'Archives du Féminisme, c'est la coopération qui est privilégiée davantage que la mise en concurrence¹⁴⁶. Or, cette coopération entre Angers et d'autres centres est notamment rendue possible par la présence des relais parisiens que sont la BMD et la BDIC.

2.2.2. La BMD et la BDIC : deux relais parisiens.

Le fait que l'association et le CAF soient situés à Angers, donc loin de la capitale pourrait constituer un problème en ce qui concerne la collecte, surtout en ce qui

¹⁴⁶ Christine Bard évoque ce point de l'entretien du 14 mai, Annexe 2, p. 134.

concerne les archives d'associations qui ont existé à l'échelle nationale. Certains donateurs semblent aussi avoir une réticence à voir leurs archives s'éloigner de Paris. Cette situation géographique pourrait donc être un handicap pour l'association. Cependant, Bénédicte Grailles évoque le fait que la collecte et l'orientation des donateurs se font en concertation avec la BMD¹⁴⁷ et que le dépôt à Angers n'est pas systématique, la répartition se faisant par concertation. La BMD, et dans une moindre mesure, la BDIC agissent comme des relais parisiens. Cela se remarque notamment à travers le bulletin, dans lequel la rubrique « Actualités de la BMD » est une des plus présentes¹⁴⁸. Il existe donc un lien très fort entre l'association Archives du Féminisme, le CAF et la BMD.

Christine Bard affirme qu'Angers représente « l'avenir » face à la saturation de la BMD et aux liens de plus en plus lâches avec la BDIC. En effet, l'association a permis de rediriger des fonds volumineux vers le CAF d'Angers, car ils n'auraient pas pu être pris en charge ailleurs. Cela évite le départ de fonds vers des centres étrangers, comme cela a été le cas pour le fonds du Conseil International des Femmes, qui est parti vers le CARHIF. C'est donc souvent le pragmatisme qui prime en ce qui concerne l'orientation des fonds volumineux, mais la BMD continue d'agir comme un relais et oriente, au besoin, des fonds vers Angers. Le réseau que forment l'association, le CAF, la BMD et la BDIC permettent donc d'orienter les fonds de manière efficace, parfois en concertation avec les donateurs.

2.3. Quelle place pour les militantes ?

Le but de l'association Archives du Féminisme est « de créer du lien entre bibliothécaires, archivistes, spécialistes de l'histoire du féminisme, propriétaires de fonds privés et militantes¹⁴⁹ ». Nous avons déjà étudié les réseaux de chercheurs et de professionnels de l'information, qui s'avèrent être performants et qui jouent des rôles complémentaires dans la collecte, le traitement, et la valorisation des archives,

¹⁴⁷ GRAILLES Bénédicte, « Collecter et rendre visibles les archives du féminisme : une action en réseaux », *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*, *La Gazette des archives*, n°221, Paris, Association des archivistes français, 2011, p. 173-185.

¹⁴⁸ Voir Annexes 4 et 5.

¹⁴⁹ BOUCHOUX Corinne, « Le 18 avril, une date inaugurale », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n°2, 2001, p. 5-6.

notamment à travers les publications scientifiques. Les militants et donateurs d'archives composent donc la dernière partie des réseaux de l'association Archives du Féminisme.

Tout d'abord, il faut s'intéresser aux personnes qui donnent des archives. Nous avons déjà évoqué les relations parfois difficiles qui pouvaient se nouer entre les personnes chargées de la collecte et les militants qui donnent leurs archives. Cependant, une des forces d'Archives du Féminisme est d'arriver à intégrer certains militants et militantes dans ses réseaux. Cela contribue à réduire la fracture qui peut exister entre monde militant et monde universitaire. Christine Bard évoque les relations personnelles qui se nouent souvent entre les chercheurs qui travaillent sur l'histoire du féminisme et les militants qu'ils sont amenés à rencontrer dans le cadre de leurs recherches : « J'ai toujours aimé les vieilles dames qui avaient de belles histoires à me raconter¹⁵⁰ ». Les relations personnelles sont donc une donnée importante ici. Elles ont contribué à faire venir les militants vers l'association, et cela a parfois contribué à des dons d'archives. On peut d'ailleurs remarquer que les donateurs d'archives tendent à rester adhérents de l'association après avoir fait don de leurs archives. C'est par exemple le cas de Florence Montreynaud. Certains contribuent même à l'écriture d'articles dans le bulletin. D'autres continuent à assister aux colloques et événements organisés par l'association. Par exemple, Luce Sirkis était présente au colloque « Les féministes et leurs archives » en mai 2018.

2.3.1. Un profil-type de militantes et militants ?

Le profil des militants qui continuent de s'impliquer dans l'association est intéressant. En effet, il s'agit de personnes qui avaient déjà une certaine sensibilité aux archives et qui sont venues spontanément vers l'association, souvent par l'intermédiaire de Christine Bard. Certains militants ont même eu des carrières universitaires et se trouvent donc à la frontière entre monde militant et monde universitaire. C'est le cas de Françoise Picq, qui a été militante du MLF, puis a ensuite mené une carrière universitaire. Le profil des militants qui font partie d'Archives du Féminisme est donc bien spécifique. Il semble qu'il s'agit de personnes qui avaient une sensibilité aux archives et un intérêt pour l'histoire du féminisme avant même d'être en contact avec l'association.

¹⁵⁰ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 121.

Les nombreux hommages rendus dans le bulletin¹⁵¹ montrent que ces militants vieillissent et commencent progressivement à disparaître. Or, dans le cas des militants qui adhèrent à l'association, il semble exister des cassures générationnelles assez nettes. Il semble en effet y avoir beaucoup moins de militants jeunes dans les adhérents d'Archives du Féminisme. Cependant, il faut aussi relativiser cette idée en rappelant que les parcours universitaires et les parcours militants tendent à se confondre de plus en plus, et que la découverte du féminisme se fait souvent à l'université. Ainsi, les profils des militants et des chercheurs tendent à se rejoindre et à se confondre. Les jeunes chercheurs qui adhèrent à l'association sont souvent aussi des militants. La limite entre ces deux mondes tend donc à se brouiller de plus en plus en ce qui concerne les adhérents d'Archives du Féminisme. Les profils purement et uniquement militants, surtout dans le cas des générations plus jeunes, se font rares.

2.3.2. La place des associations

Il faut aussi s'intéresser à la place des associations dans les adhésions de l'association Archives du Féminisme. L'étude de cet aspect a été rendu plus difficile par l'aspect lacunaire des listes d'adhérents. On peut cependant mentionner la présence, dans la liste des adhérents de 2008, du Mouvement Français pour le Planning Familial, et de l'association Bagdam Espace lesbien¹⁵². Ce sont les deux seules associations mentionnées en tant que telles dans la liste. Cette situation a pu évoluer depuis, et le fait que les associations ne soient pas adhérentes d'Archives du Féminisme ne veut pas dire qu'il n'existe pas de contacts ou de liens. En effet, nous avons déjà évoqué le cas de certaines associations d'envergure nationale qui choisissent de donner leurs archives à Archives du Féminisme plutôt qu'à un autre centre. La façon dont se construisent les relations entre archives du féminisme et les associations est donc plus difficile à étudier.

Ainsi, l'association s'appuie sur des réseaux diversifiés qui parviennent à faire coopérer chercheurs, professionnels de l'information et militants, autour de la nécessité de préserver les sources de l'histoire du féminisme. Ces réseaux semblent se maintenir

¹⁵¹ Voir annexe 4 et 5.

¹⁵² L'association Bagdam espace lesbien est une association lesbienne et féministe basée à Toulouse. Site web [en ligne], disponible sur : <http://www.bagdam.org/> (consulté le 20 mai 2018)

dans le temps et être toujours aussi efficaces, comme en témoigne la mobilisation, à l'hiver 2017, autour de la sauvegarde de la Bibliothèque Marguerite Durand, qui a impliqué chercheurs, archivistes et militantes féministes¹⁵³. Selon Christine Bard, cette mobilisation a révélé que « la cause des archives féministes s'avère bien plus populaire que nous l'imaginions ». Cela semble en grande partie être dû aux actions de l'association. Cependant, la cause féministe continue d'exister et d'évoluer, et continue à produire des archives qu'il faut commencer à collecter.

3. Quelles évolutions ?

Dans l'édito du bulletin de l'association de l'année 2017, Christine Bard évoque l'avenir du féminisme, mais aussi celui de l'association : « Qu'il s'agisse de mémoire ou d'histoire du féminisme, à nous aussi de pratiquer, comme Michelle Perrot « l'histoire ouverte » et reliée aux causes qui dialoguent avec le féminisme, telles que les luttes LGBTQI+. De l'intersectionnalité et de l'afroféminisme il faudra écrire l'histoire et cela se joue, dès maintenant, avec la préservation des traces¹⁵⁴ ». Christine Bard évoque ici les féminismes de la troisième vague, dont l'histoire commence à s'écrire¹⁵⁵.

Il existe de nombreux débats historiographiques, notamment en France, autour de cette notion de troisième vague. En effet, la date à laquelle faire commencer la troisième vague fait particulièrement débat. L'ouvrage paru dans collection « Archives du Féminisme » situe le début de la troisième vague dans les années 1990, qui fait suite à une période de « creux de la vague » ou *backlash*¹⁵⁶ dans les années 1980. La notion même de « vagues » est de plus en plus relativisée dans l'historiographie, car elle tend à mettre en avant les ruptures, les différences, et à masquer les continuités.

¹⁵³ Voir le dossier consacré à la mobilisation autour de la BMD dans le *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n°25, 2017, p. 4-13.

¹⁵⁴ BARD Christine, « Éditorial », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 25, 2017, p. 2-3.

¹⁵⁵ BERGÈS Karine (dir.), *Féminismes du XXI^{ème} siècle : une troisième vague ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2017, 281 p.

¹⁵⁶ FALUDI Susan, *Backlash: The Undeclared War against American Women*, New York, Crown Publishers, 1991, 552 p.

La troisième vague revendique sa diversité, et la notion d'intersectionnalité¹⁵⁷, et se construit parfois en opposition par rapport aux « féministes historiques¹⁵⁸ », accusées d'avoir mis en avant un féminisme « bourgeois », blanc et de n'avoir pas su prendre en compte les oppressions multiples dont sont victimes les personnes racisées ou LGBT. Or l'association Archives du Féminisme comporte parmi ses adhérents de nombreuses militantes qui répondent à cette définition de « féministes historiques ».

Il faut donc s'interroger sur la façon dont l'association Archives du Féminisme arrive à s'adapter à un contexte militant qui a connu des mutations profondes, en ce qui concerne les courants de pensée et les modalités d'action. Christine Bard évoque la nécessité de continuer à collecter les archives de la troisième vague, afin d'écrire l'histoire du féminisme du XXI^e siècle. Or, la composition de l'association, et le fait qu'elle ne soit pas une association ouvertement militante, ne sont-ils pas autant d'obstacles à cet objectif ?

3.1. Une association ouvertement féministe ?

L'association Archives du Féminisme ne se définit pas comme une association militante, ni féministe. Cependant, Bénédicte Grailles¹⁵⁹ constate qu'elle est perçue comme telle, notamment du fait qu'elle comporte des militants parmi ses adhérents. La position de l'association concernant cette question est assez intéressante. En effet, le fait de se revendiquer neutre, donc au-dessus de toutes les fractures et divisions qui traversent le mouvement féministe, permet d'obtenir la confiance de donateurs d'archives divers, et ainsi de voir une grande variété de sensibilités féministes représentées dans les fonds d'archives du CAF. De plus, le militantisme trop affirmé pourrait être contraire à la vocation scientifique de l'association.

Cependant, il apparaît que l'association n'est pas totalement neutre. Le bulletin est utile pour tenter de retracer l'évolution des prises de position de l'association. L'idée

¹⁵⁷ Ce concept sert à mettre en avant la pluralité de discriminations qui peuvent être subies en raison de la classe, de la race ou du genre, et qui peuvent être subies de manière simultanée, par exemple par les femmes racisées.

¹⁵⁸ Ce terme, apparu dans les années 2000, désigne des féministes issues de la deuxième vague, qui sont encore actives dans le militantisme féministe actuel.

¹⁵⁹ GRAILLES Bénédicte, « Collecter et rendre visibles les archives du féminisme : une action en réseaux », *Les archives des syndicats et des mouvements sociaux*, *La Gazette des archives*, n°221, Paris, Association des archivistes français, 2011, p. 173-185.

de neutralité semble respectée dans les premières années, le bulletin est majoritairement constitué d'articles historiques, de biographies de militantes de la deuxième vague, de de biographies. Les articles ne laissent que très peu de place à l'expression de sensibilités personnelles. Cependant, il semble y avoir un changement à partir de 2004, avec l'apparition d'articles clairement plus militants et plus polémiques. Il faut évoquer l'article d'Éliane Viennot¹⁶⁰, paru dans le bulletin n° 7, en 2004. Cet article est écrit en réaction à une émission diffusée sur Arte, « Où sont passées les féministes ? ». Or, Éliane Viennot accuse la chaîne d'avoir adopté une vision réductrice et dépassée du féminisme, et écorne au passage Élisabeth Badinter, qui était invitée à y témoigner. Cet article a d'ailleurs été à l'origine d'un mail indigné de cette dernière¹⁶¹, qui a demandé à ne plus être comptée parmi les adhérentes de l'association. Les prises de position contre certains courants de pensée féministes ne sont donc pas étrangères au bulletin. On peut aussi citer les diverses prises de position contre Antoinette Fouque, accusée de vouloir réécrire à son avantage une partie de l'histoire du féminisme des années 1970. Les éditos, écrits par Christine Bard, sont aussi le lieu de prises de position¹⁶². Ces prises de position ne sont pas clairement militantes, puisqu'elles concernent avant tout la mémoire et l'écriture de l'histoire du féminisme. Cependant, il y a une volonté de défendre une certaine conception du féminisme.

L'intérêt pour le féminisme actuel transparaît dans les bulletins, qui relaient souvent des initiatives autour de la défense du féminisme et de la promotion de l'histoire des femmes. Par exemple, on y trouve de nombreuses occurrences d'articles concernant la panthéonisation d'Olympe de Gouges. La série d'articles concernant la présence des femmes dans la toponymie des rues de différentes villes¹⁶³ est aussi intéressante. Il y a de nombreuses occurrences de ce type d'articles entre 2004 et 2010. Ils se font ensuite moins présents, notamment à cause de la réduction de la taille du bulletin. Cependant, on en trouve deux occurrences dans le bulletin de 2017¹⁶⁴. Le fait d'étudier la présence des femmes dans la toponymie des rues n'est pas en soi un acte militant ou revendicatif.

¹⁶⁰ VIENNOT Éliane, « Lettre ouverte à Arte », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 7, 2004, p. 38-39.

¹⁶¹ Une copie papier de ce mail est disponible dans les archives de l'association Archives du Féminisme.

¹⁶² BARD Christine, « Édito : Les féministes se doivent d'être interventionnistes ! », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 6, 2003, p. 3.

¹⁶³ Voir le dossier « Toponymie urbaine », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n°7, 2004, p. 39-41.

¹⁶⁴ PAVILLARD Anne-Marie, « L'allée Maya Surduts à Paris », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 25, 2017, p. 43-44.

Cependant, cette attention portée à la place des femmes dans l'espace public est tout de même le signe d'une certaine sensibilité à cette question qui émerge depuis une dizaine d'années. Il faut aussi signaler un article assez militant concernant l'image des femmes dans la publicité¹⁶⁵, paru dans le bulletin de 2004. Cette question est abordée sur un ton militant, tout en apportant un point de vue historique et conceptuel. Le militantisme n'est donc pas totalement absent du bulletin produit par l'association, mais il est toujours assorti d'un aspect historique, et d'une certaine forme de réflexion conceptuelle. Il y a une attention portée aux thématiques féministes actuelles, et une volonté d'apporter un savoir historique et conceptuel à ces réflexions. Cependant, les sujets vraiment clivants, tels que le voile, sont soigneusement évités.

Or, cette vision, cette conception du militantisme proposées par l'association, semblent convaincre les chercheurs, et plus généralement les adhérents, car ils respectent la vocation première de l'association, c'est-à-dire collecter, préserver et valoriser les archives féministes. Mais cette absence de réelle prise de position peut-elle convaincre des militantes plus jeunes ? Le monde militant d'aujourd'hui se reconnaît-il vraiment dans l'association Archives du Féminisme ?

3.2. Une adaptation difficile au monde militant actuel ?

Nous avons déjà évoqué le fait que la découverte du féminisme se fait de plus en plus à l'université, ce qui contribue à brouiller la frontière entre monde universitaire et militant. L'intérêt pour l'histoire des femmes et du féminisme est souvent préexistant à l'engagement militant. En cela, l'association peut continuer à attirer des adhérents jeunes, notamment des chercheurs, grâce à son aspect historique, et par sa capacité à revendiquer un certain féminisme, assez généraliste, tout en prônant aussi la capacité de recul et de réflexion du chercheur. Cependant, même si l'université est de plus en plus le lieu où se développent les consciences féministes, cela ne veut pas dire que toutes les personnes qui militent aujourd'hui pour le féminisme ont forcément un bagage universitaire. Cela est d'autant plus vrai dans le cas du féminisme actuel, qui tend à être de plus en plus intersectionnel, et qui implique donc des populations qui ont été marginalisées par le passé, notamment à cause de leur origine sociale, raciale, ou

¹⁶⁵ RODRIGUEZ Émilie, « L'image des femmes dans l'univers publicitaire », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n°7, 2004, p. 34-36.

de leur orientation sexuelle. Il semble donc y avoir une certaine cassure entre d'une part, des chercheurs qui sont aussi militants, et d'autre part, des militants qui revendiquent une volonté de sortir de la situation de marginalité dans laquelle ils se sont trouvés, y compris dans le mouvement féministe. De nouvelles luttes se sont donc ajoutées au féminisme, parmi lesquelles on peut citer l'afroféminisme, la lutte contre la grossophobie, le féminisme *queer*. Or, ce type de militantes peut ne pas se reconnaître dans le discours de l'association, qui prône un féminisme assez généraliste.

3.2.1. Des cassures générationnelles

De plus, la composition même de l'association peut être un problème, voire même un obstacle à la légitimité de l'association auprès des militantes de la troisième vague. L'association a en effet compté dans ses rangs des personnalités féministes dont les prises de position ont fait polémique. On peut citer parmi elles Élisabeth Badinter (qui a cependant quitté l'association courant 2004), ou encore Anne Zelensky¹⁶⁶, dont les prises de position contre le voile et contre l'Islam ont été sujettes à controverse. La présence de telles personnalités, même si elle est anecdotique et ne relève pas de la responsabilité de l'association, peut être un facteur de méfiance pour des militantes qui revendiquent un féminisme plus inclusif. Cela contribue à accentuer encore plus les cassures qui peuvent exister entre deuxième et troisième vague.

L'édito « Nos archives sont une arme¹⁶⁷ », paru dans le bulletin de 2013 est un bon exemple des cassures qui peuvent exister entre les différentes vagues de militantisme. Christine Bard met en avant le fait que les Femen, mais aussi plus généralement les militantes de la troisième vague, semblent avoir quelque peu oublié les combats qui les ont précédées, et semblent regarder les féministes plus anciennes avec un certain mépris. Christine Bard avance que les archives sont une « arme » contre ce qui ressemble aux pertes mémorielles qui ont eu lieu entre la première et la deuxième vague. Les archives sont ici vues comme un facteur de continuité, comme un moyen de créer du lien entre les différentes vagues féministes. En effet, Christine Bard rappelle les continuités, les similitudes qui existent entre deuxième et troisième vague. Mais

¹⁶⁶ Anne Zelensky est présente dans les listes d'adhérents de l'association de 2007 et 2008, nous n'avons pas pu vérifier si elle continue actuellement à être membre de l'association.

¹⁶⁷ BARD Christine, « Nos archives sont une arme », *Bulletin de l'association Archives du Féminisme*, n° 21, 2013, p. 1-2.

cette volonté de rappeler les continuités n'est probablement pas suffisante pour faire en sorte que les militantes de la troisième vague se reconnaissent dans l'association, et se sentent comprises.

3.2.2. La difficulté de collecter les archives de la troisième vague

Christine Bard évoque cet aspect dans l'entretien que nous avons réalisé avec elle¹⁶⁸. Selon elle, les militantes d'aujourd'hui attendent surtout de « l'écoute, du soutien et de la compréhension », et ne sont pas spécialement attirées par un centre « assez sage et neutre comme Angers ». Cela peut être un début d'explication au fossé qui semble s'être creusé entre l'association et les féministes de la troisième vague. Cependant, il faut aussi s'intéresser aux archives que l'association a collectées par le passé, qui peuvent elles aussi, être une raison et une preuve de cette difficulté à collecter les archives de la troisième vague. Bénédicte Grailles¹⁶⁹ note que peu de fonds postérieurs aux années 1980 ont été collectés (sept pour les années 1980 et seulement trois pour les années 1990). De plus, les autres fonds déjà présents au CAF entretiennent déjà entre eux une très forte intertextualité. Ces deux aspects ne sont pas forcément des facteurs qui encouragent au don d'archives. En effet, les fonds de la troisième vague pourraient se trouver marginalisés. De plus, l'effet de groupe est aussi un facteur décisif, et le fait qu'aucune association n'ait déposé de fonds n'encourage pas les militantes actuelles à aller spontanément vers l'association et le CAF. Le fait que le CAF ne possède par exemple aucun fonds sur des thématiques telles que les féministes racisées est aussi un problème. Cela peut en effet accentuer l'idée que l'association, et par extension le CAF, sont l'incarnation d'un certain féminisme blanc, vieillissant, et incapable de prendre en compte les féministes racisées. La peur de ne pas être compris, ou de se trouver marginalisé semblent être autant de facteurs de méfiance.

3.2.3. L'importance de l'anticipation

¹⁶⁸ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 123.

¹⁶⁹ GRAILLES Bénédicte, « Les féministes, une communauté d'archives ? », communication au colloque « les féministes et leurs archives », Angers, 26-28 mars 2018.

Christine Bard¹⁷⁰ évoque la nécessité « d’anticiper les désirs d’histoire », qui concerneront le féminisme de la troisième vague, tout en admettant que l’association devrait mettre en place une attitude plus volontariste envers les associations actuelles, mais qu’elle ne le fait pas, faute de moyens matériels et financiers. L’association n’est donc pas étrangère à ces thématiques, mais semble avoir quelques difficultés à s’adapter au militantisme actuel. L’appui conséquent sur le monde universitaire, et sur l’histoire et les archives comme moyens de promouvoir le féminisme, comme moyens de créer des liens entre différentes générations de chercheurs, de militants et de professionnels de l’information, semble avoir très bien fonctionné en ce qui concerne la collecte des archives des deux premières vagues féministes, mais s’avèrent moins performants, et moins fédérateurs en ce qui concerne la troisième vague. La perte de légitimité n’est pas totale puisque l’association continue d’attirer des jeunes chercheurs militants, comme par exemple Marine Gillis, qui fait partie du conseil d’administration et qui s’est spécialisée sur les thématiques LGBT. Le problème semble davantage se situer du côté des profils purement militants, qui pourraient être tentés de se tourner vers des centres plus communautaires, car ils sont moins sensibles au discours produit par l’association, et à sa communication, qui s’appuie beaucoup sur le monde universitaire.

3.3. Vers des mémoires concurrentes ?

La tentation communautaire semble exister parmi les militants de la troisième vague. Christine Bard évoque cet aspect¹⁷¹ : selon elle, les associations plus récentes pourraient être tentées d’aller davantage vers des centres communautaires pour confier leurs archives, car elles pourraient être y être utilisés dans un but militant, et classées par des personnes qui ne sont pas perçues comme extérieures à la cause. Il existe une volonté de contrôler les discours qui seront produits autour des archives.

Or, nous avons déjà évoqué le fait que le CAF n’a pas et n’encourage pas cet aspect. De plus, certaines associations actuelles fonctionnent selon le principe de la non-mixité. Par exemple, certaines associations afro-féministes ne comportent que des

¹⁷⁰ Voir l’entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p 140-141.

¹⁷¹ Voir l’entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 123.

femmes afro-descendantes parmi leurs adhérentes¹⁷². Certaines associations LGBT suivent le même principe de non mixité. La logique fait que ces associations auront nécessairement une réticence à confier leurs archives à une association, et par extension à un centre d'archives qui sont mixtes. La peur de voir les archives marginalisées, dévoyées, ou traitées par des personnes extérieures à la communauté est donc existante. La neutralité de l'association, et du CAF, qui constitue pourtant le socle même de leur légitimité, semble donc dans ce cas précis, être un argument moins efficace.

Le risque est donc de voir les archives féministes de la troisième vague se disperser dans des centres communautaires, perçus comme des espaces légitimes et est donc présent. Cependant, la collecte des archives de la deuxième vague n'est pas finie, et tout reste à faire en ce qui concerne la troisième vague. La capacité de l'association Archives du Féminisme à mettre en place des coopérations entre différents types de centres, et autour d'une communauté d'archives, peut constituer un début de solution à ces questions. L'enjeu est maintenant d'arriver à intégrer les féminismes de la troisième vague aux réseaux de collecte d'archives, d'établir avec eux des liens de confiance. Cela doit aussi s'accompagner d'une réflexion concernant les défis d'ordre archivistique que posent ces archives, dont les formes et les supports sont de plus en plus divers.

¹⁷² C'est par exemple le cas du collectif afroféministe Mwasi, qui revendique la non-mixité. Site web [en ligne], disponible sur : <https://mwasicollectif.com/> (consulté le 30 mai 2018).

Conclusion de l'étude de cas

L'association Archives du Féminisme a su en dix-huit ans d'existence créer et faire perdurer des réseaux divers et performants, qui sont de véritables passerelles entre des mondes qui avaient auparavant des difficultés à fonctionner en coopération. Cela a donc permis de remédier à des défauts de prise en charge des archives féministes. Une des forces de l'association est d'arriver à se passer des réseaux archivistiques traditionnels qui ne semblent pas encore totalement prêts à prendre en compte les archives féministes de manière adaptée, en témoignent les manques en ce qui concerne la prise en charge des archives du féminisme d'État. La politique de l'association qui consiste à valoriser les archives féministes à travers la recherche universitaire est originale. Elle constitue un moyen de créer et faire vivre des réseaux qui dépassent les fractures générationnelles et mémorielles qui peuvent exister au sein du mouvement féministe. Cet aspect rassembleur et fédérateur est renforcé par une capacité à mettre en réseau divers centres d'archives ou bibliothèques qui travaillent de manière complémentaire et non concurrentielle. L'association, et le CAF, qui constitue son prolongement sont des structures hybrides et uniques qui empruntent certains aspects propres aux archives communautaires, tout en prônant une vision neutre et généraliste du féminisme, qui est là encore, un moyen de rassembler et d'éviter la dispersion des archives. Les archives et l'histoire du féminisme sont de véritables moyens de rassemblement, de réels facteurs de continuité.

La présidente de l'association, Christine Bard, semble tout à fait consciente des enjeux qui se posent concernant le futur de l'association et de la collecte des archives de la troisième vague. Les difficultés et les manques de l'association semblent concerner principalement cet aspect, car les militantes féministes de la troisième vague ne sont que partiellement intégrées aux réseaux construits par l'association. De plus, sa légitimité paraît moins évidente, du fait de son caractère neutre et finalement assez peu militant. Un travail conséquent reste donc à faire en ce qui concerne la sensibilisation à l'importance des archives des féministes de la troisième vague. Pour compléter cette étude, il serait intéressant de mener une enquête auprès de militantes actuelles afin de mieux comprendre quel est leur perception des archives, et comment elles perçoivent et font dialoguer les notions de mémoire, d'écriture de l'histoire, et de communauté féministe.

Conclusion générale

Christine Bard¹⁷³ se réjouit du fait que le féminisme soit aujourd'hui devenu « à la mode ». En effet, le contexte récent a contribué à mettre le féminisme sur le devant de la scène. Or, les archives sont indispensables pour comprendre et pour écrire l'histoire d'un mouvement complexe, divers, qui a connu de nombreuses évolutions et d'importantes recompositions. Le fait que les archives féministes aient été marginalisées a conduit à des pertes mémorielles conséquentes. L'originalité dans l'histoire des archives féministes, vient du fait que l'écriture de l'histoire des femmes et du féminisme a précédé l'attention portée aux archives. Le monde universitaire a donc joué un rôle indéniable dans leur redécouverte et dans leur préservation. Dans le cas français, cette dynamique continue d'être à l'œuvre, portée par des structures originales telles que le CAF, qui s'appuie sur une association fédératrice.

Devant la grande diversité de situations dans laquelle se trouvent aujourd'hui les archives féministes, les réseaux ont une importance capitale. Les pratiques de collecte, de traitement archivistique et de valorisation, doivent donc plus que jamais s'appuyer sur des réseaux qui continuent de se recomposer, mais qui ont fait leurs preuves concernant le sauvetage des archives des deux premières vagues. Ces réseaux, qui mettent en avant les complémentarités davantage que les divisions, ont réussi à combler la plupart des manques et à mettre en place des pratiques performantes, qui continuent d'être discutées et améliorées. Cependant, pour que la collecte des archives féministes ne relève plus du sauvetage et ne soit plus vue comme une urgence, mais constitue une véritable politique établie, réfléchie et concertée, beaucoup de choses restent encore à faire. La question de l'institutionnalisation, qui semble être encore aujourd'hui un des enjeux majeurs, n'est pas totalement réglée. Le travail de l'association Archives du Féminisme a permis une avancée en la matière, en présentant les espaces institutionnels que sont l'université et la recherche scientifique comme des lieux favorables à la cause féministe, ont permis de vaincre en partie la méfiance de certains courants féministes vis-à-vis de l'institutionnalisation de leurs archives. Cependant, on observe une certaine résurgence de cette méfiance de la part du féminisme actuel et une certaine tentation de se tourner vers des centres plus

¹⁷³ Voir l'entretien du 14 mai 2018 avec Christine Bard, Annexe 2, p. 142.

communautaires. Or, ces centres, même s'ils présentent un intérêt certain, peinent à exister et à se maintenir en France, contrairement à leurs équivalents anglo-saxons. Les risques de dispersion, de perte mémorielle, de défaut de transmission de la mémoire féministe, ne sont donc pas totalement écartés, d'où l'importance de mettre en place des politiques plurielles et volontaristes visant à sensibiliser à l'importance des archives. Le réseau des archives publiques, les professionnels de l'information dans leur ensemble, les associations, les chercheurs, doivent donc plus que jamais se pencher sur ces questions. Les pratiques archivistiques autour des archives militantes doivent continuer d'être interrogées et débattues, afin de proposer une prise en compte adaptée et efficace des archives féministes plurielles, diverses et nouvelles qui ont commencé à se constituer dans les deux dernières décennies.

Annexe 1 : Transcription intégrale de l'entretien réalisé avec Colette Avrane

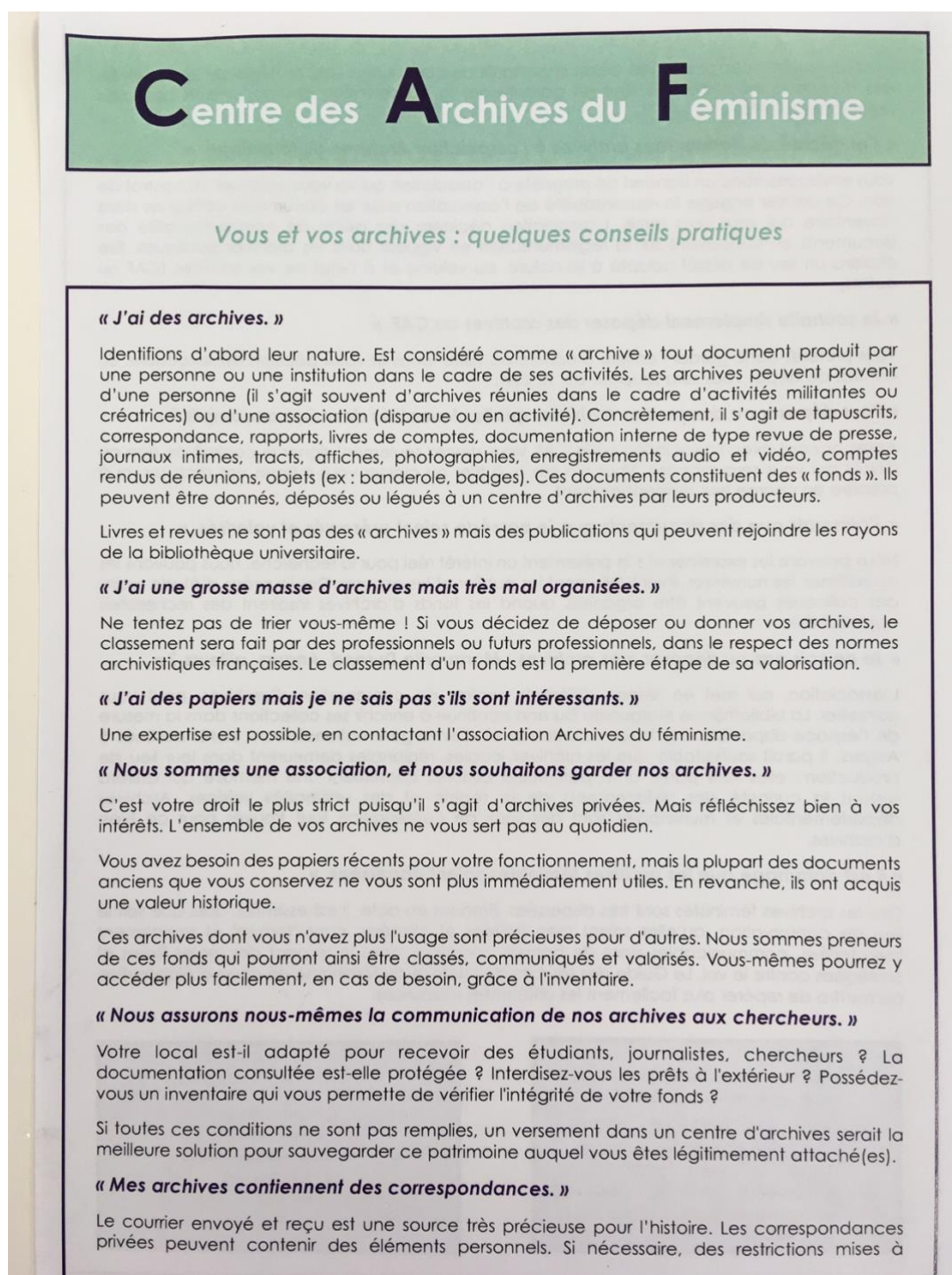
Les annexes 1 et 2 ont été retirées afin de permettre la mise en ligne de ce mémoire.

Annexe 2 : Transcription intégrale de l'entretien réalisé avec Christine Bard

Les Annexes 1 et 2 ont été retirées afin de permettre la mise en ligne de ce mémoire.

Annexe 3 : Reproduction d'un document produit par le CAF et l'association.

Ce document est issu des archives de l'association Archives du Féminisme. Il n'est pas daté mais a vraisemblablement été produit dans les débuts de l'association, autour de 2002-2003. Nous avons choisi de le reproduire ici car il est un bon exemple de document destiné à sensibiliser les donateurs potentiels à l'importance des archives.



la consultation, notamment des délais importants de communication, protégeront la vie privée des donateurs ou déposants tout en garantissant la conservation des documents pour des recherches futures.

« J'ai décidé de donner mes archives à l'association Archives du féminisme. »

Vous envisagez donc un transfert de propriété à l'association qui va vous proposer un contrat de don. Ce dernier engage la responsabilité de l'association pour les documents consignés dans l'inventaire qui vous sera remis. L'association décidera des délais de communicabilité des documents en s'appuyant sur la réglementation en vigueur dans les archives publiques. Elle choisira un lieu de dépôt adapté à la nature, au volume et à l'état de vos archives (CAF ou autres).

« Je souhaite simplement déposer des archives au CAF. »

Vous préférez donc garder l'entière propriété de votre fonds et votre décision est révocable. Un contrat de dépôt vous sera proposé par le CAF.

« Pour déposer ou donner des archives, quelles formalités devrai-je accomplir ? »

Après accord avec l'association ou le CAF, vous devrez seulement signer le contrat de don ou dépôt qui vous sera proposé. Vous n'aurez ni à trier ou classer vous-mêmes vos archives, ni à prendre en charge leur déménagement.

« J'aimerais que des documents que je possède soient préservés et valorisés. »

Nous pouvons les examiner et s'ils présentent un intérêt réel pour la recherche, nous pouvons les microfilmer, les numériser, éventuellement les publier et les exposer. Des journées d'étude, voire des colloques peuvent être organisés quand les fonds d'archives inspirent des recherches approfondies.

« Je ne sais pas où déposer mes archives : Marguerite Durand, Angers, ailleurs ? »

L'association, qui met en réseau différents centres de conservation d'archives, peut vous conseiller. La bibliothèque Marguerite Durand continue à enrichir ses collections dans la mesure de l'espace disponible. Les fonds volumineux et d'envergure nationale sont plutôt destinés à Angers. Il paraît souhaitable que les archives locales, régionales demeurent dans leur lieu de production : elles font partie d'un patrimoine culturel, constituent une mémoire qui attirera surtout la curiosité des historien(ne)s de la région et des universités voisines. Archives départementales et municipales sont des lieux de conservation tout trouvés pour ce type d'archives.

« Il est dommage que les archives féministes soient dispersées. »

Oui, les archives féministes sont très dispersées. Prenons-en acte. Il est essentiel, quel que soit le lieu de conservation, qu'elles soient bien traitées et classées, correctement et rapidement inventoriées, communicables dans de bonnes conditions dans le respect des règles fixées et protégées contre le vol. Le *Guide des sources de l'histoire du féminisme* en cours d'élaboration permettra de repérer plus facilement les différentes ressources.

Annexe 4 : type d'articles publiés dans le bulletin de l'association Archives du Féminisme

Thème	Typologie d'article	Nombre d'occurrences
	Éditos	23
Activités générales de l'association	Vie de l'association (organisation d'assemblées générales, réunions)	13
	Projets divers de l'association	7
	Site web de l'association	4
	Colloques organisés par l'association	4
	Comité de suivi du CAF	1
	Politique de l'association sur les dons et dépôts d'archives	1
Publications réalisées par l'association	Rédaction et publication du <i>Guide des sources de l'histoire du féminisme</i> ¹⁷⁴	7
	Rédaction et publication du <i>Dictionnaire biographique des féministes</i> ¹⁷⁵	1
Activités autour des archives	Reproductions de documents d'archives	11
	Archives audiovisuelles	7
	Autres centres d'archives	7
	Actualités des fonds du CAF/classements en cours	5

¹⁷⁴ BARD Christine, METZ Annie, NEVEU Valérie (dir.), *Guide des sources de l'histoire du féminisme*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Archives du Féminisme », 2006, 442 p.

¹⁷⁵ BARD Christine (dir.), CHAPERON Sylvie, *Dictionnaire biographique des féministes. France XVIIe-XXIe siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017, 1700 p.

	Instruments de recherche-inventaires ¹⁷⁶	4
	Collecte d'archives	3
	Entrée de nouveaux fonds au CAF ¹⁷⁷	2
	Enjeux archivistiques et bibliothéconomiques	2
	Description et localisations de fonds d'archives extérieurs au CAF	1
	Évènements organisés autour des archives	1
Actualités des bibliothèques et centres d'archives membres de l'association	Actualités du CAF	20
	Actualités de la BMD	20
	Actualités de la BDIC	11
	Sauvegarde de la BMD	1
Recherche universitaire	Annonces et comptes rendus de colloques	47
	Recensions d'ouvrages et parutions	37
	Thèses et mémoires : résumés de recherche et soutenances	11
	Parutions dans la collection Archives du Féminisme	8
	Sites web	4
	Mise en place d'un prix pour récompenser les mémoires	1

¹⁷⁶ Nous avons choisi d'inclure les instruments de recherche, même les plus sommaires, dans cette catégorie.

¹⁷⁷ Nous avons inclus dans cette typologie les articles à part entière qui mentionnaient l'entrée de nouveaux fonds au CAF. Cependant, cette thématique apparaît aussi de manière très régulière dans les articles portant sur les actualités du CAF.

	(Projet abandonné par l'association courant 2003)	
Documentation sur le féminisme	Articles historiques	19
	Biographies de militantes ¹⁷⁸	13
	Série d'articles portant sur la représentation des femmes dans les noms de rues	7
	Articles sur le féminisme actuel	5
Valorisation	Musea (à partir de 2004)	7
	Annonces et comptes rendus d'expositions	5
	Musées autour de l'histoire des femmes	4
Personnes	In memoriam, nécrologies et hommages	17
	Interviews et témoignages	9
Militantisme	Pétitions et appels à contributions	7
Autres	Communiqués	12
	Brèves et informations ¹⁷⁹	6
	Débats	1
Total des articles		375

¹⁷⁸ Cette rubrique concerne des militantes issues des deux premières vagues de mobilisation féministe.

¹⁷⁹ Cette typologie concerne des pages du bulletin comportant des « brèves », que nous avons choisi de ne pas considérer comme des articles à part entière et de regrouper sous cette typologie.

Annexe 5 : Thèmes des articles publiés dans le bulletin de l'association Archives du Féminisme

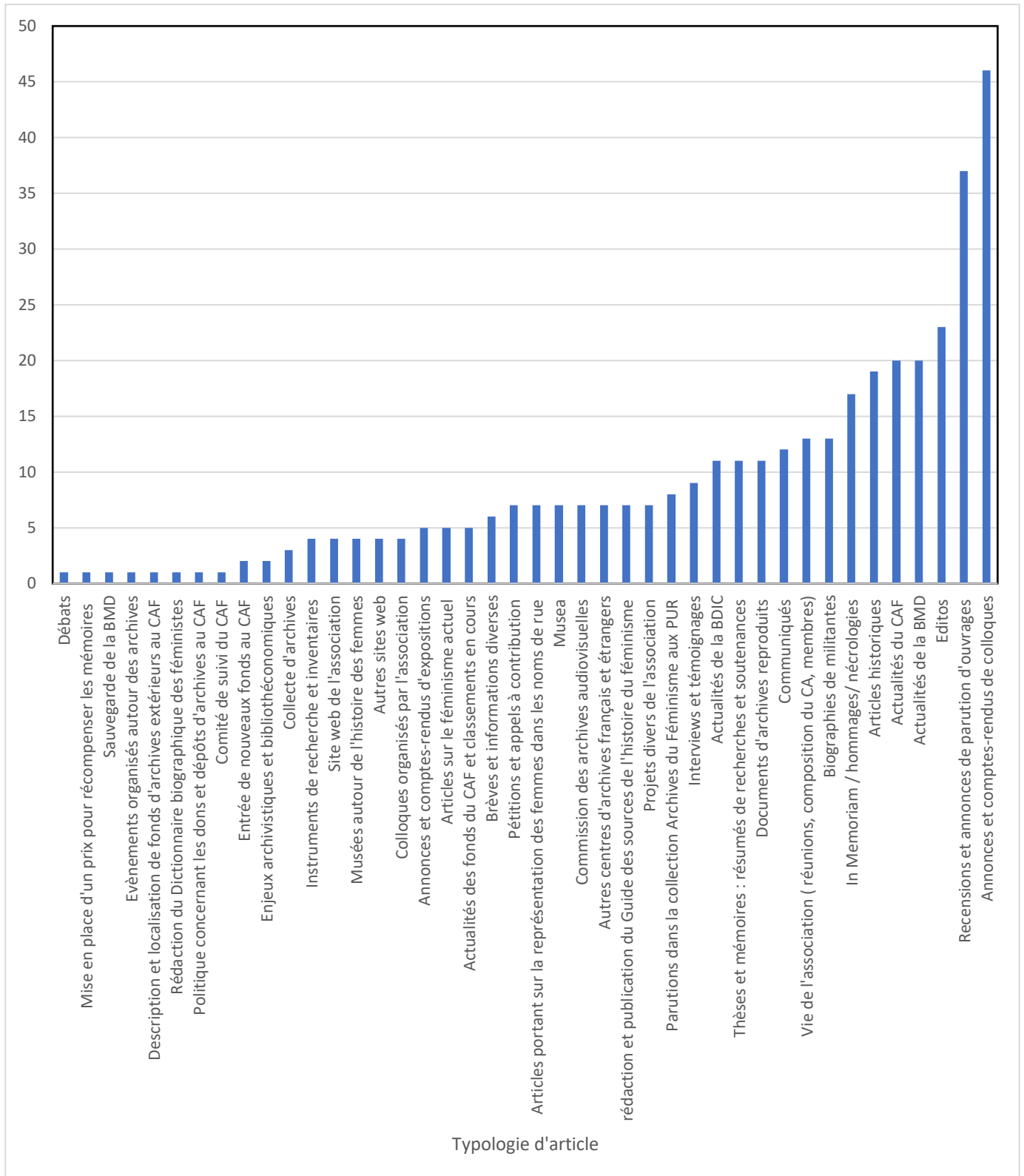


Table des matières

TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES	6
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : LES FEMINISTES ET LEURS ARCHIVES	5
1. L'histoire des archives féministes	6
1.1. L'histoire des femmes et du féminisme, une histoire sans archives ?.....	6
1.1.1. Un contexte historique peu favorable.....	7
1.1.2. Des archives peu connues et peu valorisées	8
a) La question des archives privées.....	9
b) Des centres d'archives tombés dans l'oubli.....	10
1.2. L'émergence de l'histoire des femmes et du genre, une « redécouverte » et de nouvelles impulsions pour les archives féministes	12
1.2.1. Un champ de recherche en voie d'autonomisation	12
1.2.2. L'importance de l'histoire orale	14
1.3. Un manque d'intérêt de la part des professionnels de l'information ?	16
1.3.1. Des défauts structurels.....	17
1.3.2. Des professionnels de l'information peu sensibilisés.....	18
2. Les archives féministes, entre centres communautaires et institutions	21
2.1. Entre féminisme d'État et mouvements non-institutionnels : des archives dispersées et inégalement conservées.....	23
2.1.1. Les archives du féminisme d'état	23
2.1.2. Archives et légitimité féministe	25
2.2. Les centres communautaires : une solution durable pour les archives féministes ?.....	27
2.2.1. Des exemples anglo-saxons	28
2.2.2. Des archives communautaires féministes en France ?	29
2.3. L'appui inédit du monde universitaire pour créer et faire vivre des centres d'archives féministes	31
2.3.1. Le CAF, une « communauté d'archives » davantage qu'un centre communautaire ?	32
2.3.2. Le CAF, un modèle pour les archives féministes françaises ?.....	34
3. Des enjeux spécifiques de collecte, de conservation et de valorisation	36
3.1. Collecter et conserver les traces du militantisme	36
3.1.1. Le don d'archives : classer et répertorier avec les militants	37
a) Les mécanismes du don	38
b) L'incidence des donateurs sur le tri	39
c) Des pratiques archivistiques spécifiques autour des fonds féministes ?...	40
3.1.2. Des fonds variés.....	41
3.2. Valoriser l'histoire des féminismes	42
3.2.1. Des possibilités de valorisation inégales	43
3.2.2. L'exemple inédit de Musea	45
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	47
BIBLIOGRAPHIE	48
1. Ouvrages généraux.....	48
2. Les archives des mouvements féministes	49
3. La question du don d'archives.....	51
4. Les archives du militantisme et de la vie associative	51
5. Archives orales, histoire et mémoire des femmes	52

6. Les archives communautaires	52
SOURCES	53
1. Tableau réalisé à partir des bulletins de l'association Archives du Féminisme.....	53
2. Archives de l'association Archives du Féminisme	53
3. Sources en ligne	54
4. Entretiens oraux	54
ÉTUDE DE CAS : L'ASSOCIATION ARCHIVES DU FEMINISME : RESEaux ET PRATIQUES DE COLLECTE AUTOUR DES ARCHIVES FEMINISTES.....	55
1. Collecter et valoriser les sources du féminisme grâce à une structure originale.....	57
1.1. Une volonté de définir ce que sont les archives féministes	57
1.1.1. Une définition volontairement large de ce que sont les archives féministes ...	58
1.1.2. Une définition inclusive pour permettre la représentativité des fonds	59
1.2. Comment collecter les archives féministes ?	59
1.2.1. Une « collecte passive »	60
1.2.2. Un monde associatif et militant difficile à sensibiliser	61
1.2.3. La recherche universitaire comme moyen de sensibiliser aux archives.....	62
1.3. Les archives, entre matériau historique et matériau mémoriel.	64
2. Des réseaux anciens et actuels	67
2.1. Un appui conséquent sur le milieu universitaire.....	67
2.1.1. Des réseaux anciens	67
2.1.2. Une légitimité renforcée	69
2.1.3. La collection « Archives du féminisme » aux PUR : une façon d'entretenir un réseau de chercheurs impliqués	70
2.2. Un réseau performant de professionnels de l'information.....	71
2.2.1. L'association comme lieu de coopération	71
2.2.2. La BMD et la BDIC : deux relais parisiens.....	72
2.3. Quelle place pour les militantes ?	73
2.3.1. Un profil-type de militantes et militants ?	74
2.3.2. La place des associations	75
3. Quelles évolutions ?.....	76
3.1. Une association ouvertement féministe ?	77
3.2. Une adaptation difficile au monde militant actuel ?	79
3.2.1. Des cassures générationnelles	80
3.2.2. La difficulté de collecter les archives de la troisième vague	81
3.2.3. L'importance de l'anticipation	81
3.3. Vers des mémoires concurrentes ?	82
CONCLUSION DE L'ETUDE DE CAS.....	84
CONCLUSION GENERALE	85
ANNEXE 1 : TRANSCRIPTION INTEGRALE DE L'ENTRETIEN REALISE AVEC COLETTE AVRANE	87
ANNEXE 2 : TRANSCRIPTION INTEGRALE DE L'ENTRETIEN REALISE AVEC CHRISTINE BARD	88
ANNEXE 3 : REPRODUCTION D'UN DOCUMENT PRODUIT PAR LE CAF ET L'ASSOCIATION.....	89
ANNEXE 4 : TYPE D'ARTICLES PUBLIES DANS LE BULLETIN DE L'ASSOCIATION ARCHIVES DU FEMINISME	91

**ANNEXE 5 : THEMES DES ARTICLES PUBLIES DANS LE BULLETIN DE
L'ASSOCIATION ARCHIVES DU FEMINISME 94**
TABLE DES MATIERES..... 95

RÉSUMÉ

Ce mémoire concerne les archives des mouvements féministes et la façon dont elles sont aujourd'hui traitées par divers types de services d'archives. La première partie de cette étude cherche à retracer leur histoire et à mettre en lumière les enjeux qui entourent les archives féministes, qu'ils soient d'ordre mémoriel ou archivistiques. Le but de cette étude est aussi de comprendre quelles pratiques de collecte et quels réseaux se mettent en place autour de ces archives qui ont encore aujourd'hui une place à part dans le paysage archivistique français, et qui sont dispersées dans différents types de structures. Il s'agit ici de questionner d'une part l'aspect communautaire, et d'autre part, d'interroger le rapport particulier qui continue de se construire en France entre le monde universitaire et les archives féministes.

Pour étudier ces points de manière plus approfondie, ce travail comprend une étude de cas sur l'association Archives du Féminisme, créée à Angers en 2000, et qui œuvre pour la préservation et la valorisation des sources de l'histoire du féminisme. Cette étude de cas cherche à déterminer quels réseaux se construisent autour des archives féministes, et comment s'organisent les pratiques pour les collecter.

mots-clés : féminisme ; archives ; collecte ; mémoire ; archives communautaires ; Centre des Archives du Féminisme, Archives du Féminisme.

ABSTRACT

This master's project is about feminist archives and the way they are handled by different types of archivists. The first part of this study is centered on the history of feminist archives. We have tried to underline the issues that exist around feminist archives. The goal of this study is also to understand how these archives are collected. The networks which are created around feminist archives are also interesting because they tend to involve activist, archivists and historians.

The case of the association Archives du Féminisme is particularly studied in this work. This association was created in Angers in 2000 and has collected more than fifty funds of feminist archives. This association is interesting because it tries to create new ways to collect feminist archives. It has also managed to gather academic researchers, archivist, librarians and activists. This study is centered on the way they work together in order to collect and sometimes, save feminist archives.

keywords : feminism ; archives ; memory ; community archives ; archival practices.

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex

Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Marie Gauthier
Déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une
partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet,
constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées
pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le **06 / 06 / 2018**

**Cet engagement de non plagiat doit être signé
et joint
à tous les rapports, dossiers, mémoires.**

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23 00



